

Guide des études de l'U.F.R.
de Psychologie
2019-2020
Cursus Licence

Organisation de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) de Psychologie	7
PRESENTATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES: ..	7
Présentation de l'équipe administrative	9
Présentation de l'équipe technique et de recherche	9
Présentation de l'équipe enseignante	10
Enseignements de biologie – Psychophysologie - neurosciences	13
Présentation du conseil d'U.F.R.	15
Bibliothèque de l'U.F.R. de Psychologie	16
La testothèque.....	16
 Les règles de progression des étudiants de licence	18
jurys semestriels	18
jurys d'année	19
Jurys de diplôme.....	21
 1^{ère} année de licence	23
Moodle.....	24
dispositif d'accompagnement.....	25
L'organisation de l'enseignement	26
1 ^{er} semestre (semestre 1).....	30
U.E. 1/2 – Psychologie générale et différentielle 1 (6ects)	30
U.E. 3/4 – Psychopathologie 1 (6 ects)	31
U.E. 5 – Biologie appliquée à la psychologie 1 (3 ects)	32
U.E. 6 – Statistique appliquée à la psychologie (3 ects).....	33
U.E. 7 - Méthodologie disciplinaire (3 ects)	34
U.E. 8 – Sciences humaines hors psychologie (3 ects).....	35
U.E. 8/1 – Ethologie (3 ects)	35
U.E. 8/2 – Philosophie (3 ects)	36
U.E. 8/3 – Introduction à l'économie pour non économistes (3 ects).....	37
U.E. 8/4 – Mise à niveau en mathématiques (3 ects).....	37
U.E. 9 – Langues	38
U.E. 10 – Projet étudiant	39
2 ^{ème} semestre (semestre 2)	40
U.E. 1/2 – Psychologie du développement 1 (6 ects)	40
U.E. 3/4 – Psychologie sociale 1 (6 ects).....	40
U.E. 5 – Biologie appliquée à la psychologie 2 (3 ects)	42
U.E. 6 – Statistique appliquée à la psychologie (3 ects).....	43
U.E. 7 – Méthodologie disciplinaire (3 ects)	44
U.E. 8 – Histoire et épistémologie de la psychologie (3 ects)	45
U.E. 9 - Langues.....	46

U.E. 10 : Projet étudiant (3 ects)	47
2^{ème} Année de licence.....	50
Moodle.....	51
1 ^{er} semestre (semestre 3).....	56
U.E. 1-2 : Psychologie du développement 2 (6 ects)	56
U.E. 3-4 : Psychologie sociale 2 (6 ects)	57
U.E. 5 : Neurosciences fondamentales 1 (3 ects)	57
U.E. 6 : Probabilités et inférence statistique 1 (3 ects).....	58
U.E. 7 : Méthodologie disciplinaire (3 ects)	59
U.E. 8 : Psychométrie (3 ects)	60
U.E. 9 : Langue (3 ects)	61
U.E. 10 : Projet étudiant (3 ects)	61
2 nd semestre (semestre 4)	64
U.E. 1-2 : Psychologie générale et différentielle 2 (6 ects)	64
U.E. 3-4 : Psychopathologie 2 (6 ects)	65
U.E. 5 : Neurosciences fondamentales 2 (3 ects)	66
U.E. 6 : Inférence statistique 2 (3 ects).....	67
U.E. 7 : Méthodes en psychologie (3 ects).....	68
U.E. 8 : Option découverte (3 ects)	69
UE 8/1 Introduction à la neuropsychologie	69
UE 8/2 Introduction à la psychologie de la santé.....	70
UE 8/3 Introduction à la psychologie de l'éducation.....	70
UE 8/4 Introduction à la psychologie des émotions.....	71
UE 8/5 Introduction à la psychologie du travail et à l'ergonomie	71
UE 8/6 Introduction à la psychophysiologie	72
UE 8/7 Introduction aux concepts fondamentaux en analyse du comportement.....	73
U.E. 9 : Langues (3 ects).....	74
U.E. 10 : Projet étudiant (3 ects)	74
3^{ème} Année de licence.....	77
Moodle.....	78
1 ^{er} semestre (semestre 5).....	89
U.E. 1/2 : psychologie générale et différentielle 3 (6 ects).....	89
UE3/4– option majeure (6 ects)	90
UE 3/4 – option majeure : psychologie du développement	90
UE3/4– option majeure : psychologie cognitive.....	91
UE3/4– option majeure : psychologie sociale	92
U.E. 3/4 – option majeure : psychopathologie	92
U.E. 5 – neurosciences du comportement 1 (3 ects).....	93
U.E. 6 – Inférence statistique (3 ects).....	95

U.E. 7 et 8 – option mineure de spécialisation 1 (3 ects)	96
U.E. 7 et 8 – approches expérimentales de l'apprentissage	96
U.E. 7 et 8 – approches psychanalytiques des psychoses.....	96
U.E. 7 et 8 – ergonomie et travail	97
U.E. 7 et 8 – évaluation et intervention en thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales	98
U.E. 7 et 8 – handicaps et développement de l'enfant	99
U.E. 7 et 8 – neurocognition et sciences affectives.....	99
U.E. 7 et 8 – neuropsychologie : grands syndromes et pathologies dégénératives	100
U.E. 7 et 8 – perspectives différentielles dans le champ du travail : l'évaluation de l'intelligence.....	101
U.E. 7 et 8 – psychologie de la santé.....	101
U.E. 7 et 8 – psychologie de l'éducation : les apprentissages en milieu scolaire	102
U.E. 7 et 8 – psychologie du travail et des organisations	103
U.E. 7 et 8 – psychologie et justice.....	104
U.E. 7 et 8 – psychopathologie, clinique et thérapie du couple.....	105
UE9 –Langue vivante(3ects).....	106
UE10 – Projet de l'étudiant : séminaire de recherche et de stage (3ects)	108
2ème Semestre (semestre 6)	109
UE1/2– Psychologie générale et différentielle 4 (6ects)	109
UE3 et 4 – option mineure de spécialisation (3 ects):.....	110
UE3 et 4 – analyse appliquée du comportement : développement et apprentissage.....	110
UE3 et 4 – développement et troubles des apprentissages chez l'enfant :	110
UE3 et 4 – dysfonctionnements émotionnels, cognitifs et comportementaux :.....	111
UE3et 4 – ergonomie et conception de produits et de services :	112
UE3 et 4 – neurocognition et technologies innovantes :.....	113
UE3 et 4 – neuropsychologie : de la théorie à la pratique clinique :	114
UE3 et 4 – perspectives différentielles dans le champ du travail : l'évaluation de la personnalité.....	115
UE3 et 4 – psychologie de l'éducation : prévenir et intervenir	116
UE 3 et 4 – psychologie du travail et santé au travail.....	117
UE3 et 4 – psychologie de la santé : parcours de santé, évaluations et interventions.....	118
UE 3 et 4 – psychopathologie des comportements violents.....	119
UE3 et 4 – psychopathologie psychanalytique de l'enfant.....	120

UE3 et 4 – psychologie sociale expérimentale et justice	121
UE5 - Neurosciences du comportement (3ects)	122
UE6- Inférence statistique (3ects)	123
UE7 - option thématique interdisciplinaire (3ects)	124
UE7 - autonomisation et développement du pouvoir d’agir : les apports de la psychologie (3ects)	124
UE7 - la psychologie de la violence scolaire (3ects)	125
UE7 - mort, psychanalyse et sociétés (3ects).....	126
UE7 - nature et culture : un dialogue est-il possible entre neurosciences, psychologie et sciences sociales ? (3ects).....	127
UE 7 - neuroéthique (3ects).....	128
UE 7 - psychologie et genre (3ects)	129
UE 7 - psychologie et prévention (3ects).....	130
UE 7 - psychologie et rythmes de vie (3ects)	131
UE 7 - troubles des comportements alimentaires (3ects)	132
UE 8 - psychométrie (3ects).....	133
UE 9 – Langue vivante (3ects)	134
UE10 – Projet de l’étudiant : travail d’études et de recherche avec ou sans stage (3ects).....	136

Construisez votre parcours de formation139

CLIL : Centre de langues de l’université de Lille	142
DELANG	143
LE CLES.....	144
LE CRL	145

LA MAISON DE LA MÉDIATION : informer et prévenir.....148

Code de déontologie des psychologues du 22 mars 1996 actualisé en février 2012.	149
--	-----

Version du 24/07/2019

ORGANISATION DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE (U.F.R.) DE PSYCHOLOGIE

✉ UFR de Psychologie, bât A, forum + 3
Université de Lille
B.P. 149, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
ufr-psychologie@univ-lille.fr

L'unité de formation et de recherches (UFR) de Psychologie est administrée par un Conseil d'UFR comprenant des représentants élus des enseignants, des personnels administratifs, des étudiants, et des personnalités extérieures. Le Directeur-trice de l'UFR, entouré-e d'une équipe de direction, met en œuvre les décisions du Conseil d'UFR, sous le contrôle des trois conseils de l'université : la Commission Formations et Vie Universitaire (CFVU), le Conseil Scientifique, le Conseil d'Administration (CA).

Dans chacun de ces conseils, les étudiant-e-s ont des représentants élu-e-s. Ces représentant-e-s participent donc à l'ensemble du processus de décision concernant tous les aspects universitaires : organisation des études et des modalités de validation, gestion financière, organisation de la vie étudiante.

PRESENTATION DES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES:

Directrice de l'UFR :

Mme BARTOLO Angela

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES (Directeurs d'études) :

Licence SHS mention Psychologie :

Mme MORONI Christine

1^{ère} Année de licence (L1) :

Mme HOFER Claire et M KOSINSKI Thierry

2^{ème} Année de licence (L2) :

M. ALTINTAS Emin

3^{ème} année de Licence (L3) :

M. JANSSEN Olivier

Master SHS mention Psychologie :

M JOZEFOWIEZ Jérémie

1^{ère} année master (M1) :

Mme ROUSSEAU Amélie

Responsable de la Commission Budgétaire :

M. SPARROW Laurent

Responsable de la coordination des enseignements d'anglais :

Mme MACRE Nicola

Responsable de la Commission accès dérogatoire licence :

M. VILETTE Bruno

Responsable ERASMUS :

Mme BRUNELLIERE Angèle

Responsable Relations Internationales :

Mme DANET Marie

Référents tutorat 1^{ère} année licence :

Mme MAHE Gwendoline et M WAMAIN Yannick

Référente pédagogique étudiants en situation de handicap :

Mme LE LORAIN Sophie

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Responsable administratif : M. BARRIELLE Pascal
pascal.barrielle@univ-lille.fr

1ère année de licence : Mme ABDELOUAHAB Fatima
secretariat-psychologie-licence1@univ-lille.fr

2ème année de licence : Mme VANHEE SANDRINE
secretariat-psychologie-licence2@univ-lille.fr

3ème année de Licence : Mme GHEYSEN Dominique
secretariat-psychologie-licence3@univ-lille.fr

Master 1 : M. COFFIGNIEZ Jonathan
secretariat-psychologie-master1@univ-lille.fr

Chargés de cours/exécution du budget: Mme BILLIET Sandy
sandy.billiet@univ-lille.fr

Référente administrative étudiants en situation de handicap/référente Pstage licence :

Mme CHOMBEAU Sarah

Master 2 : Mme COUSIN Cindy et Mme DELPLACE Yamina
secretariat-psychologie-master2@univ-lille.fr

Centre de formation des psychologues de l'éducation nationale :
cefocop@univ-lille3.fr

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET DE RECHERCHE

Ingénieur d'étude : Mme HUMEZ Christine
christine.humez@univ-lille.fr

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs (professeur-e-s et maîtres de conférences), de professeur-e-s agrégé-e-s ou certifié-e-s, de praticien-ne-s (professionnel-le-s associé-e-s; chargé-e-s de cours), d'étudiant-e-s de 3ème cycle (attaché-e-s temporaires d'enseignement et de Recherche, moniteur-trice-s allocataires; chargé-e-s de cours).

Professeur-e-s des universités

ANTOINE Pascal, Psychopathologie
BARTOLO Angela, Psychologie cognitive et neuropsychologie
CANU Marie-Hélène, Psychophysiology et Neurosciences (Lille 1)
CASALIS Séverine, Psychologie cognitive
CHRISTOPHE Véronique, Psychologie Sociale
COELLO Yann, Psychologie cognitive et neuropsychologie
COURBOIS Yannick, Psychologie du développement, Psychologie des handicaps
DELEVOYE Yvonne, Psychologie cognitive et pathologies
DESROMAUX Pascale, Psychologie du Travail et des organisations
GUERRIEN Alain, Psychologie Générale
LUYAT Marion, Psychologie Générale
MADELAIN Laurent, Dynamique et analyse du comportement
MORONI Christine, Neuropsychologie
NANDRINO Jean-Louis, Psychologie Pathologique
PRZYGDZKI-LIONET Nathalie, Psychologie sociale et justice
RIVIERE Vinca, Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent
ROUSSEAU Amélie, psychologie de la santé
RUSINEK Stéphane, Psychologie Générale
SAMSON Séverine, Psychologie Cognitive et Neuropsychologie
SEQUEIRA Henrique, Psychophysiology (Lille 1)
VILETTE Bruno, Psychologie du développement

Maîtres de Conférences

ALTINTAS Emin, Psychologie du vieillissement
ALESSANDRI Jérôme, Analyse expérimentale
ANCEAUX Françoise, Psychologie Générale
BAGES Céline, Psychologie sociale
BENBOURICHE Massil, Psychologie et justice
BRUNEL Maïté, Psychologie sociale et justice

BRUNELLIERE Angèle, Psychologie cognitive
CARON Rosa, Psychopathologie et psychologie clinique
CLEMENT Sylvain, Psychologie cognitive
COULON Nathalie, Psychologie du développement
CRADDOCK Paul, Psychologie Générale, Psychologie de l'Education
DANET Marie, Psychologie du développement
DE BOSSCHER Sabine, Psychologie du travail
DE-DONCKER Laurent, Psychophysiologie (Lille 1)
DELELIS Gérald, Psychologie sociale
DELLACHERIE-YOUSSEF Delphine, Neuropsychologie
DUCLOS Jeanne, Psychopathologie clinique
DUCRO Claire, Psychopathologie
DUPUIS Catherine, Psychopathologie
FORRIERRE Justine, Psychologie du travail et ergonomie
GALLINA Jean-Marie, Psychologie cognitive
GANDOLPHE Charlotte, Psychopathologie
GIMENES Guillaume, Psychologie cognitive de l'éducation
GRYNBERG Delphine, Psychologie de la santé
HOFER Claire, Psychologie cognitive des émotions
JANSSEN Olivier, Psychologie
JOZEFOWIEZ Jérémie, Psychologie générale
KNUTSEN Dominique, Psychologie du langage
KOSINSKI Thierry, Psychopathologie expérimentale et TCC
LASSALLE Anne Sophie, Psychologie de l'Education
LEFEVRE Françoise, Mathématiques appliquées
LELORAIN Sophie, Psychologie de la santé
LEONI Véronique, Psychologie Différentielle, Psychologie de l'Education
LEROY Fabrice, Psychopathologie
MAHE Gwendoline, Psychologie du langage
MENGUE-TOPIO Hursula, Psychologie du handicap
MIGNON Astrid, Psychologie sociale
MOLET Mikael, Psychologie cognitive et comportementale du temps
MIOSSEC Yanik, Psychologie Générale
NAVETEUR Janick, Psychophysiologie et neurosciences (Lille 1)
REMY Ludovic, Psychologie de l'éducation et différentielle
ROGER Clémence, Psychologie cognitive
SCHIARATURA-DORMAL Loris, Psychologie Sociale
SPARROW Laurent, Psychologie Générale
TEMPERVILLE Véronique, PRCE documentation
THEBAULT Jeanne, Ergonomie

THILLY Emmanuel, Statistiques

VANBESIEN Christel, Psychophysiologie et neurosciences (Lille 1)

VILTART Odile, Psychophysiologie et neurosciences (Lille 1)

WAMAIN Yannick, Psychologie de la cognition visuelle et motrice

WAWRZICZNY Emilie, Psychopathologie

Professeur-e-s Agrégés (PRAG)

BROZEK Sébastien, Mathématiques

Professeure certifiée (PRCE)

TRAN Thi Lan, Mathématiques

Professionnels Associés à Temps partiel (PAST)

DOSE Eric

SALOPPE Xavier

SGARD Fabienne

Professeur-e-s émérites :

DURAND Annick

Attaché-e-s Temporaires d'Enseignement et de recherche (ATER)

ENSEIGNEMENTS DE BIOLOGIE – PSYCHOPHYSIOLOGIE - NEUROSCIENCES

Les modules UE5 « Biologie appliquée à la psychologie 1 et 2 » (L1 semestres 1 et 2), UE5 « Neurosciences fondamentales 1 et 2 » (L2 semestres 3 et 4), les UE5 « Neurosciences du comportement 1 et 2 » (L3, semestres 5 et 6), ainsi que l'option « introduction à la psychophysiologie » UE8 (L2 semestre 4) sont assurés par des enseignants-chercheurs de la faculté des sciences et technologies. Ces enseignements sont dispensés sur le campus cité scientifique (accès métro « Cité scientifique ») et gérés par un secrétariat différent de celui du campus pont de bois. POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENT SUR CES ENSEIGNEMENTS

Un site Internet est mis à votre disposition. Vous y trouverez des informations concernant les cours et TD de la Licence (L1, L2, L3). Dans la mesure du possible, les plannings, les groupes ainsi que les localisations des salles y sont affichés. Un plan du campus est disponible. Des plans de cours y figurent également avec parfois des éléments de ces cours. Les noms des enseignants sont indiqués et le moyen de les contacter vous est précisé.

Une page « Flash Infos » vous donne les dernières nouvelles : changements d'horaire, absence d'un professeur, mise à disposition de documents, dates et lieux des examens, etc.

Consultez régulièrement ce site.

Adresse du site : <http://www.univ-lille1.fr/neurocomp/>

Pour contacter les responsables des enseignements utilisez uniquement les coordonnées suivantes :

Adresse électronique : neurosciences-enseignement@univ-lille1.fr

Adresse Postale : Neurosciences – Enseignement
Bâtiment SN4, 1er étage
campus cité scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Pour chaque contact, précisez l'année et le cycle et vérifiez au préalable que la réponse à votre question ne se trouve pas sur le site.

L'accès au bâtiment SN4 est limité (porte sous code). Les étudiants qui désirent rencontrer un enseignant sont priés de prendre contact par courrier électronique, uniquement au moyen de l'adresse ci-dessus, pour convenir d'un rendez-vous.

PRESENTATION DU CONSEIL D'U.F.R.

L'UFR de Psychologie est administrée par un conseil élu composé de 27 membres. Le mandat des membres est de quatre ans mais les étudiant-e-s ne sont élu-e-s que pour deux ans.

Le directeur/la directrice de l'UFR, élu(e) par le Conseil d'UFR, peut ou non être membre de ce conseil (dans ce 2ème cas, il/elle y siège avec voix consultative). Son mandat est de 5 ans.

COMPOSITION DU CONSEIL ELU	
Professeurs (7)	Maîtres de Conférences (7)
M Guerrien	M Altintas
M Vilette	M Clément
M. Antoine	M Jozefowicz
M. Madelain	Mme Brunel
Mme Delevoye	Mme Caron
Mme Rousseau	Mme Grynberg
Mme Samson	Mme Lelorain
Etudiants (6)	Personnalités extérieures (4)
M Forcioli	(désignées par le conseil)
M Williez	Mme Mondière (FFPP)
M Zimmermann	M. Sequeira
Mme Houvenaeghel	
Mme Launay	
Mme Ragon	
Personnels AITOS (3)	Membres invités :
Mme Gheysen	M Coello
Mme Humez	Mme Luyat
Mme Pierzchala	Mme Viltart

BIBLIOTHEQUE DE L'U.F.R. DE PSYCHOLOGIE

Responsable : Mme Christine HUMEZ

Elle se situe à l'UFR de psychologie, bât A, niveau 5 salle A5.136

Pour des raisons de surface, son accès n'est autorisé qu'aux étudiant.e.s inscrit.e.s en Master 1 et 2 de psychologie de Lille et Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Consultation sur place exclusivement.

Horaires d'ouverture : (sous réserve de modification, d'octobre à juin)

Mardi : 10h30 - 13h00 & 14h00 - 15h30

Mercredi : 10h30 - 12h00 & 13h00 - 15h30

Jeudi : 10h30 - 12h30 & 13h30 - 15h30

(Fermée pendant les vacances scolaires)

LA TESTOTHEQUE

Responsable : Mme Christine HUMEZ

Elle se situe à l'UFR de psychologie, bât A, niveau 5 salle A5.136

L'accès n'est autorisé qu'aux étudiants inscrits en 3^e année de Licence, Master 1 et 2 de psychologie de Lille 3 & Conseiller d'Orientation Psychologue Stagiaire.

Prêt d'un test :

Conditions : - être au minimum inscrit en master de psychologie à Lille
- être inscrit à la testothèque

Horaires d'ouverture : (sous réserve de modification, d'octobre à juin)

Mardi : 10h30 - 13h00 & 14h00 - 15h30

Mercredi : 10h30 - 12h00 & 13h00 - 15h30

Jeudi : 10h30 - 12h30 & 13h30 - 15h30

(Fermée pendant les vacances scolaires)

La testothèque a été constituée dans le but de mettre à la disposition des étudiants (en Master de psychologie à Lille uniquement¹) des outils de mesure et d'évaluation en psychologie.

Ainsi, elle est un support pédagogique indispensable tant pour la formation des étudiants que pour l'accompagnement du travail clinique et de recherche à destination des doctorants et des enseignants en Psychologie. Avec plus de 300 références (tests, questionnaires, échelles), elle couvre divers domaines d'investigation : personnalité, comportement, développement psycho-affectif, aptitude, efficacité, déficience, compétences, orientation, etc. En lien avec diverses disciplines de la psychologie : clinique, psychopathologique, neuropsychologique. Développementale & différentielle.

¹ Autre public : possibilité de consulter sur place aux horaires d'ouverture de la testothèque.

LES REGLES DE PROGRESSION DES ETUDIANTS DE LICENCE

A l'université, l'année est composée de 2 semestres : le premier se déroule de septembre à mi-janvier, le second, de mi-janvier à fin juin. Un semestre comporte 12 à 13 semaines de formation : il englobe à la fois les cours et les examens. Les examens* ont lieu deux fois par an, à l'issue de chacun des 2 semestres. Il y a 2 sessions d'examens organisés au titre des 2 semestres. La session 1 se déroule :

- avant la mi-janvier pour le semestre 1 (appelé semestre impair),
- en mai, pour le semestre 2 (appelé semestre pair).

*excepté pour les filières qui ont opté pour des évaluations sous forme de contrôle continu uniquement

En cas d'échec aux examens de la première session du semestre pair ou impair et en l'absence de validation de l'année par le jeu de la compensation annuelle*, l'étudiant-e doit se présenter aux examens organisés au titre de la session 2 dite « de rattrapage ». Les sessions 2 ou de « rattrapage » 2 se déroulent courant juin.

* voir tableau ci-dessous

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

JURYS SEMESTRIELS

Pour les **cursus licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :

si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).

si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

JURYS D'ANNEE

Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :

l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.

l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.

l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.

La compensation est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :

Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es. Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.

Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNEE	
	Session 1	Session 2	Session 1		Session 1	
	(SI s1)	(SI s2)	(SP s1)		(SI s1)	(SI s2)
Cas 1	ADM	-	ADM	Cas 1	ADM	-
Cas 2	ADM	-	AJ	Cas 2	ADM	-
Cas 3	AJ	- ADM ou AJ	ADM	Cas 3	AJ	- ADM ou AJ
Cas 4	AJ	ADM ou AJ	AJ	Cas 4	AJ	ADM ou AJ

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

JURYS DE DIPLOME

DEUG, licence

Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :

au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).

au titre de la deuxième session :

aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;

aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.

La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

Petit glossaire des abréviations susceptibles d'être utilisées pour les résultats d'examens :

ABI = absence injustifiée : le calcul de la moyenne au semestre est bloqué.

ABJ : absence justifiée : l'UE correspondante se voit attribuer un 0/20 ; le calcul de la moyenne n'est pas bloqué.

Résultats au semestre ou à l'année :

AJ : ajourné.

DEF : défaillant.

ADM : admis.

ADJ : en attente de délibération de jury.

1^{ERE} ANNEE DE LICENCE

Directeur d'Etudes : Claire HOFER et Thierry KOSINSKI

MOODLE

L'UFR de Psychologie propose aux étudiants d'accéder à une plate-forme appelée **Moodle** sur laquelle ils peuvent trouver des informations pédagogiques et administratives.

Connexion et inscription à la plate-forme Moodle

L'adresse internet est la suivante :

<http://moodle.univ-lille.fr/>

Toute personne souhaitant avoir accès à un cours de la plate-forme doit auparavant s'inscrire sur la plate-forme.

La procédure d'inscription dans la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter puis d'entrer son identifiant et son mot de passe Lille (Cf certificat de scolarité)

Lors de la 1^{ère} visite, la plate-forme demande à l'utilisateur de compléter son profil, c'est à dire compléter les informations le concernant : nom, prénom, adresse électronique, etc.

Une fois ces étapes réalisées, vous avez accès aux cours.

Pour accéder au cours du Licence 1, vous devez entrer une clé d'inscription : **psychol1**.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Un dispositif d'accompagnement est organisé par l'UFR de psychologie à destination de tous les étudiants de Licence 1.

Des étudiants avancés proposent ainsi aux étudiants de licence 1 : dès la session d'intégration un accueil avec aide à la localisation des salles, conseils généraux, etc. et tout au long de l'année une aide personnalisée (conseils pédagogiques, aide à la prise de notes, reprise de cours, exercices, aide aux révisions, etc.).

Plusieurs permanences sont assurées dans la semaine.

Des ateliers spécifiques dédiés aux mathématiques et statistiques sont également organisés plusieurs fois par semaine.

Un forum « tutorat » est disponible (Moodle).

Les horaires précis, la salle, ainsi que les spécialités des tuteurs seront affichés en début d'année sur le panneau des étudiants de Licence 1 et rappelés sur moodle.

L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Les divers enseignements sont répartis en "U.E."(Unités d'Enseignements)

LICENCE 1 ^{ère} ANNEE	
☞ U.E. du 1 ^{er} semestre	☞ U.E. du 2 ^{ème} semestre
- UE 1-2/ Psychologie générale et différentielle 1	-UE 1-2/ Psychologie du développement 1
- UE 3-4/ Psychopathologie 1	- UE 3-4/ Psychologie sociale 1
- UE 5/ Biologie appliquée à la psychologie 1	- UE 5/ Biologie appliquée à la psychologie 2
- UE 6/ statistique appliquée à la psychologie	- UE 6/ statistique appliquée à la psychologie
- UE 7/ méthodologie disciplinaire	- UE 7/ méthodologie disciplinaire
- UE 8/ sciences humaines hors psychologie, à choisir parmi : philosophie, introduction à l'économie, mise à niveau en mathématiques, éthologie.	- UE 8/ histoire et épistémologie de la psychologie
- UE 9/ langues	- UE 9/ langues
- UE 10/ projet étudiant	- UE 10/ projet étudiant

EXAMENS LICENCE 1 de PSYCHOLOGIE

LICENCE 1 Semestre 1, session 1

UE	Type d'exercice	Nombre de sujets	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E 1/2 - Psychologie générale et différentielle 1	QCM	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 3/4 - Psychopathologie 1	QCM et/ou question(s) ouverte(s)	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 5 - Biologie appliquée à la psychologie	QCM	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 6 - Statistique appliquée à la psychologie	Exercices et/ou QCM	1	Calculatrice de type collège	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 7 - Méthodologie disciplinaire	QCM et/ou Exercices	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Ethologie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Philosophie	Questions	-	non	2h	CC et CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Mise à niveau en mathématiques	Exercices	1	Calculatrice non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Introduction à l'économie pour non économistes	Questions et/ou Exercices	-	Calculatrice non programmable (type collège)	-	CC	E	UFR
U.E 8 - Introduction à l'esthétique	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 9 - Langues vivantes arabes			non		CC et CT	E et O	UFR-DAEUVU
U.E 10 - Projet de l'étudiant : intégration	-	-	-	-	-	-	-

LICENCE 1 Semestre 1, session 2

UE	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
U.E 1/2 - Psychologie générale et différentielle 1	QCM	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 3/4 - Psychopathologie 1	QCM et/ou question(s) ouverte(s)	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 5 - Biologie appliquée à la psychologie	QCM	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 6 - Statistique appliquée à la psychologie	Exercices et/ou QCM	1	Calculatrice de type collège	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 7 - Méthodologie disciplinaire	QCM et/ou Exercices	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Ethologie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Philosophie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Mise à niveau en mathématiques	Exercices	1	Calculatrice non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Introduction à l'économie pour non économistes	Questions et/ou Exercices	1	Calculatrice non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 8 - Introduction à l'esthétique	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEUVU
U.E 9 - Langues vivantes arabes	QCM	2	non	2h	CC	E	DAEUVU
U.E 10 - Projet de l'étudiant : intégration	-	-	-	-	-	-	-

LICENCE 1 Semestre 2, session 1

Nom de la discipline contrôlée	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Documents autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Organisé par
U.E 1/2 ₁₀ Psychologie du développement 1	QCM	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 3/4 ₁₀ Psychologie sociale 1	QCM	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 5 ₁₀ Biologie appliquée à la psychologie 2	QCM	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 6 ₁₀ Statistique appliquée à la psychologie	Exercices et/ou QCM	1	Calculatrice type collège	2h	CT	E	D&EVU
U.E 7 - Méthodologie disciplinaire	Questions	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 8 - Histoire et épistémologie de la psychologie	QCM	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 9 - Langue vivante-anglais			non		CC-et-CT	E-et-O	UFR-D&EVU
U.E.10 - Projet de l'étudiant : initiation à la recherche 1	Exposé	-	-		CT	O	UFR

Semestre 2, session 2

Nom de la discipline contrôlée	Type d'exercice	Nombre de sujets au choix	Documents autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Organisé par
U.E 1/2 ₁₀ Psychologie du développement 1	QCM	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 3/4 ₁₀ Psychologie sociale 1	QCM	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 5 ₁₀ Biologie appliquée à la psychologie 2	QCM	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 6 ₁₀ Statistique appliquée à la psychologie	Exercices et/ou QCM	1	Calculatrice type collège	2h	CT	E	D&EVU
U.E 7 - Méthodologie disciplinaire	Questions	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 8 - Histoire et épistémologie de la psychologie	QCM	1	non	2h	CT	E	D&EVU
U.E 9 - Langue vivante-anglais	QCM	2	non	2h	CF	E	D&EVU
U.E.10 - Projet de l'étudiant : initiation à la recherche 1	Dossier	-	-	-	CT	E	UFR

1^{ER} SEMESTRE (SEMESTRE 1)

U.E. 1/2 – Psychologie générale et différentielle 1 (6ects)

Responsable :

E ALTINTAS

Enseignants :

E. Altintas, P. Craddock, J.M. Gallina, A. Guerrien, V. Léoni, M. Luyat, C. Moroni

Horaire :

35h CM ; 18h TD

Descriptif du contenu :

Cinq domaines de la psychologie générale et différentielle sont abordés : Histoire de la psychologie scientifique (3h), Perception (8h), Mémoire et représentations (8h), Intelligence – raisonnement - prise de décision (8h), Conscience – Attention (8h)

Compétences visées :

Faire preuve d'un esprit critique vis à vis des données de la psychologie, ou se réclamant de la psychologie. Connaître les grandes lignes de la démarche permettant l'acquisition de nouvelles connaissances en psychologie générale. Connaître quelques théories dans les domaines de la perception, de la mémoire, des représentations mentales, de l'intelligence et de la conscience, ainsi que les arguments expérimentaux qui les sous-tendent ou les contredisent.

Bibliographie :

Baddeley A. (1993) La mémoire humaine, théorie et pratique. Presses Universitaires de Grenoble.
Gallina J.M. (2006). Les représentations mentales. Ed. Dunod.
Luyat, M. (2009). La Perception. Ed. Dunod.
Myers, D.G. (2004). Psychologie. Médecine-Science Flammarion, 7^{ème} édition.
Roulin J.L. (2006). La mémoire humaine, in J.L. Roulin (dir.) : Psychologie Cognitive, Beal, Rosny, Coll. Grand Amphi.

U.E. 3/4 – Psychopathologie 1 (6 ects)

Responsable(s) :

P ANTOINE, R CARON

Enseignants :

P Antoine, R Caron, F Leroy, JL Nandrino

Horaire :

24h CM ; 24h TD

Compétences visées :

L'objectif général est d'initier les étudiants à l'histoire des idées et des courants en psychopathologie ainsi qu'à l'analyse sémiologique des troubles de l'adulte

Programme des enseignements :

Les cours magistraux aborderont les thématiques suivantes :

Première partie: cadre et histoire de la psychopathologie (12h)

- 1) Définitions.
- 2) Histoire de la psychopathologie : les origines
- 3) Naissance de la psychopathologie
- 4) La démarche clinique

Deuxième partie: éléments de sémiologie (12h)

- 1) Troubles psychotiques
- 2) Troubles de l'humeur
- 3) Troubles névrotiques

Les travaux dirigés ont pour but d'illustrer concrètement le cours de psychopathologie :

- Illustration de la naissance de la psychopathologie par des textes célèbres
- Introduction à la réflexion psychopathologique et sensibilisation à la démarche clinique.
- Bases sémiologiques de quelques grands tableaux cliniques

Bibliographie :

Beauchesne, H (1994) Histoire de la psychopathologie. PUF
Bourdin D. (2000) La psychanalyse de Freud à aujourd'hui. Editions Bréal
L Chabrier, L. (2013) Psychologie clinique. Hachette
Elkaïm, M. (2007) comprendre et traiter la souffrance psychique. Seuil
Hardy-Baylé MC (2003) Enseignement de la psychiatrie, Doin
Ionescu S.(2015) 14 approches de la psychopathologie. Armand Colin

Marmion JF (2012) Histoire de la psychologie. Petite bibliothèque de Sciences humaines
Montreuil M et Doron J.(2009), Psychologie clinique et pathologique. PUF
Perron, R (2014) Histoire de la psychanalyse. PUF
Roussillon R (2014) Manuel de psychologie et de psychopathologie générale. Masson

U.E. 5 – Biologie appliquée à la psychologie 1 (3 ects)

Responsable :

J. NAVETEUR

Enseignants :

Mmes M. H.Canu, J. Naveteur & O. Viltart
MM. L. de-Doncker, S Deneuveglise.

Horaires des cours :

39h cours

Descriptif :

Introduction, Molécules du vivant, Biologie cellulaire, Evolution, Hominisation.
L'introduction de cette UE décrit les objectifs de la Biologie ainsi que les différentes disciplines classiquement incluses sous l'intitulé « Neurosciences » afin d'analyser, dans un raisonnement systémique, les interactions entre Biologie et Psychologie (1h30). L'enseignement présente ensuite des notions élémentaires concernant la composition chimique des êtres vivants (6h), ainsi que les principes généraux du fonctionnement cellulaire (6h). Ces deux cours fournissent les pré-requis à l'ensemble des UE5 du cursus de licence. Un cours d'« Evolution » (9h), apporte des notions fondamentales concernant les origines de la vie et dessine une histoire phylogénétique, très axée sur l'organisation croissante du système nerveux, de la vie animale en lien avec les répertoires comportementaux des différentes espèces. Le cours se termine par une séance spécifiquement consacrée à l'hominisation (1h30), étape majeure de l'évolution comportementale.

Compétences visées :

Ce cours permet aux étudiants d'acquérir une culture de base sur la place de l'être humain dans le monde vivant. Associé à l'enseignement du second semestre, ce programme permet à l'étudiant de mieux comprendre le rôle organisateur majeur du système nerveux dans l'émergence des fonctions supérieures qui caractérisent l'Homme moderne.

Bibliographie :

Joly, J. & Boujard, D. (1993) *Manuel de Biologie pour Psychologues*, Dunod.
Rosnay (de), J (1988) *L'aventure du vivant*. Seuil.
Berthet, J. (2006). Dictionnaire de biologie, Paris, DeBoeck.

U.E. 6 – Statistique appliquée à la psychologie (3 ects)

Responsable :

TRAN T-L, LEFEVRE F

Horaires :

12h CM ; 12h TD

Compétences visées :

Maîtriser les procédures générales et ordinales de la statistique descriptive (choix, mise en œuvre et interprétation)

Contenu de la formation :

Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD. Le CM présente, à partir d'exemples, les procédures statistiques adaptées à l'analyse univariée et bivariée des variables qualitatives (nominales ou ordinales). Cet enseignement est complété par des séances de TD au cours desquelles les étudiants sont amenés à appliquer les méthodes enseignées sur des données expérimentales. L'approche est purement descriptive (première étape de toute analyse descriptive).

U.E. 7 - Méthodologie disciplinaire (3 ects)

Responsable :

L. SPARROW

Horaires :

12h CM ; 12h TD

Descriptif du contenu :

Comme toute science, la psychologie utilise des méthodes objectives d'acquisition des connaissances à la fois pour comprendre le comportement, mais aussi pour soigner. La méthodologie disciplinaire comprend l'ensemble de ces méthodes. Lors du premier semestre, l'enseignement portera sur la méthode expérimentale. On abordera les notions de mesure et d'explication en détaillant les distinctions entre lois, théories, modèles et hypothèses. Une initiation à l'expérimentation sera proposée, surtout à partir d'exercices concrets réalisés en TD, qui permettront d'aborder des notions comme le contrôle des situations expérimentales, la mise en évidence de l'influence d'un facteur particulier sur le comportement et l'analyse critique d'expériences.

Compétences visées :

Identifier un problème, savoir poser une question et la transformer en hypothèse. Etre capable de repérer tous les sous processus permettant de répondre à la question et les opérationnaliser. Etre en mesure de choisir la méthode adaptée à la question posée.

Savoir vérifier numériquement une hypothèse. Interpréter des données.

U.E. 8 – Sciences humaines hors psychologie (3 ects)

L'étudiant-e devra choisir une UE parmi :

U.E. 8/1 – Ethologie (3 ects)

Responsable :

O Viltart

Descriptif du contenu :

Etymologiquement « étude des mœurs », l'Ethologie est initialement ancrée dans la branche zoologique de la Biologie, mais elle s'en démarque pour devenir un carrefour de disciplines étudiant le comportement de diverses espèces animales, allant ainsi jusqu'au développement d'une Ethologie humaine. L'intérêt porte sur l'animal sauvage ou domestique, en milieu naturel ou en captivité, et les relations Homme-animal constituent un champ important de l'Ethologie humaine. Au final, si l'Ethologie ne relève pas du champ de la Psychologie et ne peut totalement s'inscrire dans celui des Sciences Humaines, elle est à l'origine d'un corpus de connaissances qui stimulent la réflexion concernant l'être humain, pris en compte individuellement et collectivement.

Ce module propose une initiation à l'Ethologie. Différentes approches théoriques sont présentées sous forme de cours (12 heures), essentiellement centrées sur les comportements d'interactions sociales. En complément, 6 séances de TD interactifs (12 heures), développeront et illustreront certains des thèmes traités en cours, en se focalisant sur quelques espèces animales différentes.

Bibliographie :

Aron, S. & Passera, L. (2009) Les sociétés animales: Évolution de la coopération et organisation sociale. De Boeck Supérieur, 336 pages.

Danchin, E., Giraldeau, L-A. & Cézilly, F. (2005), Ecologie comportementale. Dunod, 664 pages. (extraits)

McFarland, D. (2001) Le comportement animal: psychobiologie, éthologie et évolution. De Boeck Université, 613 pages.

Pelt, J-M. (2006) La solidarité chez les plantes, les animaux, les humains. Le Livre de Poche, coll. Littérature & Documents, 154 pages.

U.E. 8/2 – Philosophie (3 ects)

Responsable :

B De Vlieger

Horaires :

24h TD

Descriptif du contenu :

La philosophie était souvent décrite, à l'antiquité, comme une médecine de l'âme. Aujourd'hui la tâche de soigner l'âme échoit normalement aux psychologues et aux psychiatres. Les questions philosophiques relatives aux thérapies de l'âme n'en sont pas moins urgentes.

- Qu'est-ce que la folie?
- Suffit-il d'avoir ce qu'on désire pour être heureux ?
- Faut-il avoir peur de la mort ?
- Est-il mal d'utiliser des psychotropes pour se soigner ou pour améliorer ses performances ?
- Qu'est-ce qu'une perversion sexuelle ?

En abordant ces questions nous chercherons à dégager la nature de la "bonne vie» ainsi que les manières dont on peut agir sur l'âme pour y parvenir.

Capacité d'accueil maximale :

2 groupes de TD

Références

Lucrece (1997). De la nature des choses. Flammarion, Paris. Traduit par J. Kany-Turpin.

Nagel, T. (1993). Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Editions de l'Éclat, Paris.

Platon (2007). Gorgias. Flammarion, Paris. Traduit par M. Canto.

Szasz, T. (1986). Le Mythe de la maladie mentale. Payot, Paris.

U.E. 8/3 – Introduction à l'économie pour non économistes (3 ects)

Responsable :

J Foncel

Horaires :

18h CM

Descriptif du contenu :

La modélisation des préférences des individus pour les biens de consommation

Le principe de la rationalité du consommateur

Choix des individus en environnement certain, fonction de demande, statique comparative (effets des prix et du revenu)

Décisions économiques en situation d'incertitude

Compétences visées :

Le but de ce cours est de montrer comment les économistes, sur la base d'une hypothèse de comportements rationnels des agents, sont capables d'analyser les décisions individuelles d'un consommateur. L'étudiant(e) devra être capable, en fin de cours, de calculer la fonction de demande pour un spectre de préférences de l'agent.

Capacité d'accueil maximale :

120 étudiant-e-s

U.E. 8/4 – Mise à niveau en mathématiques (3 ects)

Responsable :

S. CLEMENT

Horaires :

24h TD

Descriptif du contenu :

L'objectif de cette UE optionnelle est de proposer une remise à niveau sur les notions mathématiques indispensables pour l'approche des enseignements de

Statistique de licence de psychologie. Nombres, fractions, ensembles, équations/inéquations du 1^{er} et 2nd degré, représentation de fonctions.

Compétences visées :

Compétences mathématiques nécessaires pour aborder les enseignements de statistique en licence de psychologie. En particulier les domaines suivants :

- Les ensembles (opérations ensemblistes, logique, raisonnement),
- Les nombres, les opérations, relation d'ordre : (ensembles de nombres, fractions, puissances, ordonnancement, signe somme),
- Fonctions et représentations graphiques (définition de fonction, représentation graphique, exemples de fonctions),
- Equations et inéquations (résolution graphique et algébrique d'équation et inéquation du 1^{er} et 2nd degré, tableaux de variation).

U.E. 9 – Langues

L'étudiant choisit une langue étrangère parmi celles qui sont enseignées à Lille3. Pour celles et ceux qui choisiraient l'Anglais, l'enseignement est assuré à l'UFR de Psychologie. Pour les autres, l'enseignement se fera dans les UFR où est enseignée la langue choisie.

Responsable :

Nicola MACRE

Objectifs:

*être plus à l'aise pour communiquer en anglais et surmonter la peur de l'erreur à l'oral ;

*savoir comment approcher les documents de spécialité en anglais ; *développer son autonomie dans l'apprentissage des langues : connaître les ressources disponibles et expérimenter différents moyens de s'améliorer en anglais.

Développement de l'oral et initiation à l'apprentissage de l'anglais en autonomie : un cours qui aborde la méthodologie à mettre en œuvre à travers des activités en anglais. Un test de positionnement en début d'année mènera à la création de groupes de niveau et la mise en place d'un dispositif hybride qui permettront une meilleure appropriation des contenus, laissant une place plus importante dans le cours pour l'interaction et la réflexion sur le processus d'apprentissage. Cela donnera ainsi à chaque étudiant la possibilité de progresser dans de meilleures conditions.

Organisation de l'enseignement :

Nombre de crédits : 3ECTS

TD et en ligne 24 heures

Travail de l'étudiant hors présentiel : 12 heures

Contenu :

*exploration de documents authentiques en anglais général et spécialisé (en psychologie) pour améliorer la compréhension orale et production écrite (films ou séries, documentaires et textes dans la spécialité) ;

*initiation et découverte de l'application du CRL (CALAO) ;

*découverte du format de la certification CLES ;

*débat, jeux, jeux de rôles pour améliorer la production et l'interaction orale.

Examen:

Contrôle continu

U.E. 10 – Projet étudiant

Les enseignements de l'UE 10 « **Projet de l'étudiant** » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire.

Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de la Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « Intégration », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

Pour plus d'informations : [UE10 intégration](#)

2^{EME} SEMESTRE (SEMESTRE 2)

U.E. 1/2 – Psychologie du développement 1 (6 ects)

Responsables :

N Coulon, V LEONI

Enseignants :

Coulon, N., Courbois, Y., Hofer, C., Leoni V., Mengue-Topio H., Vilette B.

Horaires :

36h CM : deux cours de 12 séances d'1h30 (mardi et jeudi)

12h TD : 8 séances d'1h30

Programme :

Cours : On présentera les bases méthodologiques, historiques et thématiques relatives à l'étude du développement cognitif, linguistique et socio-affectif du jeune enfant. La petite enfance sera la période d'étude privilégiée à partir de laquelle sera soulevée la question de la nature des conditions initiales qui guident/informent le développement ultérieur typique ou atypique.

TD : Les séances de TD seront consacrées au développement physique et moteur du bébé (polycopié) et à l'étude de quelques thèmes (articles) en rapport avec les cours magistraux.

Bibliographie :

Bee & Boyd (2006). *Les âges de la vie. Psychologie du développement humain*. Pearson Education Inc. (4ème édition, 2011, Editeur : ERPI)

U.E. 3/4 – Psychologie sociale 1 (6 ects)

Responsable :

G. DELELIS

Enseignants :

C. Bagès, V. Christophe, G. Delelis, A. Mignon, L. Schiaratura, O. Janssen

Horaire :

30h CM ; 12h TD

Programme :

Introduction : origine historique/politique/économique/idéologique de la psychologie sociale

La comparaison sociale, la socialisation et les effets de l'isolement social/de l'affiliation sociale

Le phénomène de facilitation sociale

Les processus de normalisation et de prise de décision en groupe

Les processus de conformisme

Le processus de soumission à une autorité

Psychologie sociale des relations interpersonnelles : les processus et phénomènes d'attraction sociale, d'altruisme et de l'agression

Psychologie sociale des relations de groupe et intergroupes : les phénomènes et processus du leadership, des préjugés, des stéréotypes sociaux, de catégorisation sociale ; les théories des relations intergroupes

Objectifs :

Présenter l'environnement intellectuel ayant présidé à la naissance des sciences sociales et en particulier de la psychologie sociale.

Donner à connaître et maîtriser les phénomènes et processus de base étudiés par les psychologues sociaux, tant dans le domaine des relations interpersonnelles et celui des relations intra-groupes que dans le champ des relations entre groupes sociaux. A cette fin, les processus généraux d'influence sociale – dont l'étude se poursuit en L2, UE Psychologie sociale-2 – sont explicités sur la base de données empiriques et sont développées dans le cadre d'approches théoriques dominantes dans le champ psychosocial.

Compétences visées :

Connaître et maîtriser les phénomènes et processus de base étudiés par les psychologues sociaux, tant dans le domaine des relations interpersonnelles et celui des relations intra-groupes que dans le champ des relations entre groupes sociaux.

Lecture obligatoire :

Un ouvrage dont la lecture est obligatoire - et sera évaluée - sera indiqué en début de second semestre.

Bibliographie :

Berjot, S. & Delelis, G. (2014). *27 grandes notions de psychologie sociale*. Paris : Dunod.

DiGiacomo, J.-P., Schiaratura, L., & Van Duüren, F. (2000). *Emergence et développement de la psychologie sociale*. Document interne Lille 3. Chapitres 1 et 2.

Drozda-Senkowska, E. (1999). *Psychologie sociale expérimentale*. Paris : Armand Colin.

Myers, D. G. & Lamarche, L. (2006). *Psychologie sociale*. Montréal : G. Morin.

Sanderson, C. A. (2010). *Social psychology*. New York : Wiley.

Yzerbyt, V. & Leyens, J.-P. (1997). *Psychologie sociale*. Sprimont : Mardaga.

U.E. 5 – Biologie appliquée à la psychologie 2 (3 ects)

Responsables :

O. VILTART

Enseignants :

Horaires :

24h CM

Compétences visées :

La familiarisation avec les lois de la génétique et du fonctionnement du système nerveux permettra à l'étudiant de mieux appréhender la transmission des caractères innés, les lois du fonctionnement cérébral et l'acquisition des comportements adaptés. Cet ensemble de connaissances déterminera la compréhension des comportements normaux et pathologiques, fondements de la Psychologie.

Contenu :

Génétique, embryologie-gestation, cellules nerveuses, neurophysiologie
Cette UE est dans la continuité de l'UE du semestre 1 « Biologie 1 ». L'UE apporte les connaissances de base sur la transmission de l'information génétique et la constitution biologique de l'être au cours des phases de son développement précoce. Ensuite, la focalisation des connaissances porte sur le système nerveux et son unité de fonctionnement, la cellule nerveuse. Elle a pour objectif principal : 1/ de décrire les grands principes de la transmission des caractères (génétique) avec un focus sur la description de maladies génétiques conduisant à des troubles mentaux ou troubles du comportement (9h) ; 2/ d'aborder les grandes étapes du développement de l'être humain à travers un cours sur l'embryologie et la gestation (4h30) ; 3/ de décrire les bases fondamentales du système nerveux central avec 10h30 réservées à la description des cellules nerveuses (1h30) et des

principes neurophysiologiques de transmission de l'information nerveuse (9h). A l'issue de cet UE, les étudiants auront acquis les bases essentielles des fondements de la science du vivant et en particulier les éléments fondamentaux de neurosciences qui leur permettront d'aborder des domaines plus complexes en L2 et L3.

Bibliographie :

Outre les ouvrages conseillés pour le semestre 1 :

. Cocude, M. et Jouhaneau, M. (1993). *L'homme biologique*, Paris, PUF. Collection 1^{er} cycle.

. Mouras H. (2011). *L'essentiel de la biologie pour psychologues*, Niveau Licence, Paris, Ellipses.

. Picq J.L. (2009). *Biologie pour Psychologues*, Paris, DeBoeck Supérieur.

. Pellet, J. (Coordinateur) (2006). *Introduction Biologique à la Psychologie*, Paris, Coll. Grand Amphi. Bréal. Manuel consultable à la bibliothèque de l'université de Lille1.

Pour aller plus loin :

. Campbell N.A. (2012) *Biologie*, Paris, Ed Pearson.

. Morange-Majoux F. (2011) *Psychophysiologie*, Paris, Ed Dunod.

. Changeux J.P. (2012) *L'homme neuronal*, Paris, Ed Pluriel.

. Lecointre G (2006). *Classification phylogénétique du vivant*, Paris, Belin.

U.E. 6 – Statistique appliquée à la psychologie (3 ects)

Responsable :

F LEFEVRE ; T-L TRAN

Horaires :

12h CM ; 12h TD

Descriptif du contenu :

Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD. Le CM présente, à partir d'exemples, les procédures statistiques adaptées à l'analyse univariée et bivariée des variables quantitatives (numériques ou de rapport). Cet enseignement est complété par des séances de TD au cours desquelles les étudiants sont amenés à appliquer les procédures enseignées sur des données expérimentales. L'approche est purement descriptive (première étape de toute analyse descriptive).

Compétences visées :

Maîtriser les procédures numériques de la statistique descriptive (choix, mise en œuvre et interprétation)

U.E. 7 – Méthodologie disciplinaire (3 ects)

Responsable :

S DE BOSSCHER

Intervenants :

S. De Bosscher, C. Dupuis, J.-M. Gallina, F. Leroy

Horaires :

16h CM ; 8h TD

Descriptif du contenu :

Introduction à la méthode des tests: définitions, caractéristiques métrologiques, classification des tests, exemples de tests d'efficacité intellectuelle et de tests de personnalité ; l'entretien clinique : introduction, entretien diagnostique, posture du psychologue ; l'observation : l'observation structurée, directe, systématique, non structurée, participante, indirecte, les grilles d'observation; l'enquête : les spécificités, les phases, les techniques; l'entretien de recherche : les techniques et les types d'intervention, l'entretien exploratoire; le questionnaire : les liens entre variables, indicateurs et questions, les types de questions, les biais.

Compétences visées :

Connaître différentes méthodes utilisées en psychologie et savoir les appliquer lors d'exercices pratiques.

Références bibliographiques :

Cours de J.-M. Gallina:

Bernaude J.L. (1998). Les méthodes d'évaluation de la personnalité. Paris : Dunod.

Bernaude J.L. (2000). *Théories et tests d'intelligence*. Paris : Dunod.

Huteau M. & Lautrey J. (1997). *Les tests d'intelligence*. Paris: La découverte.

Cours de S. De Bosscher:

Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris: PUF.

Chauchat, H. (1995). *L'enquête en psychosociologie*. Paris: PUF.

Sales-Wuillemin, E. (2006). Méthodologie de l'enquête. In M. Bromberg et A. Trognon. *Cours de psychologie Sociale 1* (pp.45-77). Paris: PUF. <halshs-00903244>

U.E. 8 – Histoire et épistémologie de la psychologie (3 ects)

Responsable :

J-M GALLINA

Horaires :

24h CM

Intervenants :

J-M GALLINA ; R CARON ; O JANSSEN ; T KOSINSKI ; L SPARROW

Descriptif du contenu :

Origines philosophiques et scientifiques de la psychologie

Présentation des différentes approches épistémologiques des phénomènes mentaux

Réflexion critique sur l'évolution de la discipline ; apport des neurosciences et des sciences sociales

Compétences visées :

Connaître les courants d'idée et les paradigmes théoriques qui ont nourri la psychologie. Faire preuve d'un esprit critique vis à vis des données de la psychologie, ou se réclamant de la psychologie. Comprendre l'intérêt de la réflexion épistémologique et l'appliquer aux connaissances élaborées dans la discipline, mais également dans les disciplines connexes, sciences cognitives, neurosciences,...

Bibliographie :

MARINE C., ESCRIBE C. (1998) Histoire de la Psychologie générale : du béhaviorisme au cognitivisme. Paris, In Press.

NICOLAS S. (2001) Histoire de la Psychologie. Paris, Dunod, (Les topos).

PAROT F., RICHELLE M. (1992) Introduction à la Psychologie : Histoire et Méthodes. Paris, Presses Universitaires de France.

DEHAENE, S. (2007). Vers une science de la vie mentale. Leçon inaugurale du Collège de France, Paris, Fayard

GARDNER, H. (1985/1993). Histoire de la révolution cognitive: la nouvelle science de l'esprit. Paris, Payot.
Perron R. (2014). Histoire de la psychanalyse, PUF.

Bourdin D. (2000). La psychanalyse de Freud à aujourd'hui, Bréal.

U.E. 9 - Langues

L'étudiant choisit une langue étrangère parmi celles qui sont enseignées à Lille3. Pour celles et ceux qui choisiraient l'Anglais, l'enseignement est assuré à l'UFR de Psychologie. Pour les autres, l'enseignement se fera dans les UFR où est enseignée la langue choisie.

Responsable :

Nicola MACRE

Organisation de l'enseignement :

Nombre de crédits : 3ECTS

TD et en ligne 24 heures

Travail de l'étudiant hors présentiel : 12 heures

Compétences visées :

*être plus à l'aise pour communiquer en anglais : prendre des initiatives, collaborer en anglais ;

*savoir comment approcher les documents de spécialité en anglais ;

*consolider et développer son autonomie dans l'apprentissage des langues.

Développement de l'oral et mise en pratique de l'apprentissage de l'anglais en autonomie : un cours qui aborde la méthodologie à mettre en œuvre à travers des activités en anglais. Création de groupes de niveau et mise en place d'un dispositif hybride qui permettront une meilleure appropriation des contenus, laissant une place plus importante dans le cours pour l'interaction et la réflexion sur le processus d'apprentissage. Cela donnera ainsi à chaque étudiant la possibilité de progresser dans de meilleures conditions.

Contenu :

*exploration de documents authentiques en anglais général et spécialisé (en psychologie) pour :

* travailler la grammaire et la compréhension orale (comment écouter en anglais)

* écrire une revue de film et de livre

* mise en place d'un carnet de bord

* débats, jeux, jeux de rôles pour améliorer la production et l'interaction orale, participation à des ateliers du CRL (café-films, café-jeux, café-séries, café-livres)

Evaluation :

Contrôle continu

U.E. 10 : Projet étudiant (3 ects)

Les enseignements de l'UE 10 « **Projet de l'étudiant** » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire.

Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de la Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

Vous choisissez une UE 10 par semestre en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

Le choix est à faire entre plusieurs enseignements proposés par différentes structures de l'université (vous pouvez prendre connaissance des fiches qui sont mises à votre disposition ici : [lien fiches](#)) et un enseignement spécifique proposé aux étudiants de psychologie (cf descriptif ci-dessous d'« initiation à la recherche 1 »)

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un enseignement d'initiation à la [culture numérique](#).

Vous validerez vos choix d'UE 10 à la rentrée en fonction des places disponibles.

U.E. 10/ Projet étudiant : initiation à la recherche 1

Responsable :

Yvonne DELEVOYE

Intervenants :

Y.Delevoye ; M.Carlier

Objectifs :

Réalisation d'un clip métier de 120 secondes pour découvrir par la rencontre et le partage d'expériences d'un professionnel, acteur de la recherche en psychologie. Découverte de l'un des nombreux métiers : soutien administratif, plateforme technique, corps enseignant, laboratoire de recherche, valorisation de la recherche, milieux cliniques et/ou industriels.

Compétences visées :

Compétences génériques visées : -*instrumentales* : communication orale dans la langue française ; capacité d'organisation et de planification ; capacité d'analyse et de synthèse. -*relationnelles* : aptitudes relationnelles ; capacités à critiquer et à s'autocritiquer ; travail d'équipe. -*systémiques* : souci de qualité ; capacités à travailler de manière autonome ; capacités à mettre ses connaissances en pratique ; volonté de réussir.

Compétences spécifiques visées : être capable de résumer un texte, de synthétiser plusieurs sources documentaires sur un thème de la discipline ; savoir préparer et structurer des exposés oraux ; savoir mobiliser toutes les ressources de sa langue pour s'exprimer à l'oral globalement et en vue d'un réinvestissement dans la discipline d'origine ; capacité d'organisation et de planification de l'activité ; travail d'équipe ; aptitudes relationnelles ; souci de la qualité ; volonté de réussir.

U.E. 10/ Philosophie de la psychologie : comprendre l'âme

Responsable :

A Billon

Description de l'UE

<https://ged.univ-lille3.fr/nuxeo/nxfile/default/bcc55fad-9bb1-4a0d-b9b8-2161bc765637/blobholder:0/S2-Philo-UE10-Comprendre-ame.pdf>

Plus d'information sur les inscriptions :

contacter L'UFR HUMANITÉS, DÉPARTEMENT PHILOSOPHIE

Bât. A - Tél : 03 20 41 62 88

U.E. 10/ Philosophie de la psychologie : comprendre l'âme

Responsable :

Marie-Christine DESMARET

<https://ged.univ-lille3.fr/nuxeo/nxfile/default/0fbc487-796b-4b6a-ba65-455c47632203/blobholder:0/S2-S4-S6-UE10-Excellence-oral.pdf>

Plus d'information sur les inscriptions :

UFR HUMANITÉS, Département Lettres modernes

Bât. A, Tél : 03 20 41 61 10 ou 61 11 - dpt-lettres.modernes@univ-lille3.fr

2^{EME} ANNEE DE LICENCE

Directeur des études : M Emin ALTINTAS

MOODLE

L'UFR de Psychologie propose aux étudiants d'accéder à une plate-forme appelée Moodle sur laquelle ils peuvent trouver des informations pédagogiques et administratives.

Connexion et inscription à la plate-forme Moodle

L'adresse internet est la suivante :

<http://moodle.univ-lille.fr/>

Toute personne souhaitant avoir accès à un cours de la plate-forme, doit auparavant s'inscrire sur la plate-forme.

La procédure d'inscription dans la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter puis d'entrer son identifiant et son mot de passe Lille 3 (Cf carte d'étudiant)

Lors de la 1ère visite, la plate-forme demande à l'utilisateur de compléter son profil, c'est à dire compléter les informations le concernant : nom, prénom, adresse électronique, etc ...

Une fois ces étapes réalisées, vous avez accès aux cours.

Pour accéder au cours du Licence 2, vous devez entrer une clé d'inscription : **psychol2**

SEMESTRE 3	Vol horaire total	SEMESTRE 4	Volume horaire total
UE1-2 : Psychologie du développement 2	48	UE 1-2 : psychologie générale et différentielle 2	48
UE3-4 : Psychologie sociale 2	48	UE3-4 : Psychopathologie 2	48
UE5 : neurosciences fondamentales 1	48	UE5 : neurosciences fondamentales 2	48
UE6 : probabilités et inférence statistique 1	66	UE6 : inférence statistique 1	24
UE7 : méthodologie disciplinaire	24	UE7 : Méthodes en psychologie	22
UE8 : psychométrie	22	UE8 : option découverte : - Introduction à la neuropsychologie - Introduction à la psychologie de la santé - Introduction à la psychologie de l'éducation - Introduction à la psychologie des émotions - Introduction à la psychologie du travail et à l'ergonomie - Introduction à la psychophysiology - Introduction aux concepts fondamentaux en analyse du comportement	
UE9 : langues		UE9 : langues	
UE10 : projet étudiant		UE10 : projet étudiant	

EXAMENS

Semestre 3 session 1

UE	Type d'exercice	Nbre de sujets	Doc Autorisés	Durée de l'épreuve	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE1/2 : Psychologie du développement 2	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE3/4 : Psychologie sociale 2	QCM	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE5 : Neurosciences fondamentales 1	Questions	1	non	2h	CT	E	Lille 1
UE6 : Probabilités et inférence Statistique	Exercices et/ou QCM	1	Polycopié "Table Statistiques" non annoté et calculatrice non graphique, non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEVU
UE7 : Méthodologie disciplinaire	QCM + Questions et/ou Exercices	1	Calculatrice non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Psychométrie	QCM	1	Tables stats non annotées et calculatrice non programmable (de type collège)	2h	CT	E	DAEVU
UE9 : Langue vivante anglais	compréhension écrite, compréhension orale, vocabulaire, grammaire	-	-	-	CC	E-et-O	UFR
UE10 : Projet de l'étudiant : connaissance des métiers	Dossier	-	-	-	CT	E	UFR

Semestre 3 session 2

UE	Type d'exercice	Nbre de sujets	Doc Autorisés	Durée de l'épreuve	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE1/2 : Psychologie du développement 2	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE3/4 : Psychologie sociale 2	QCM	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE5 : Neurosciences fondamentales 1	Questions	1	non	2h	CT	E	Lille 1
UE6 : Probabilités et inférence Statistique	Exercices et/ou QCM	1	Polycopié "Table Statistiques" non annoté et calculatrice non graphique, non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEVU
UE7 : Méthodologie disciplinaire	QCM + Questions et/ou Exercices	1	Calculatrice non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Psychométrie	QCM	1	Tables stats non annotées et calculatrice non programmable (de type collège)	2h	CT	E	DAEVU
UE9 : Langue vivante anglais	questions	±	non	2h	CT	E	DAEVU
UE10 : Projet de l'étudiant : connaissance des métiers	Dossier	-	-	-	CT	E	UFR

Semestre 4 session 1

Nom de la discipline contrôlée	Type d'exercice	Nbre de sujets	Documents Autorisés	Durée de l'épreuve	CC/CT	écrit/oral	Organisé par
UE1/2 : Psychologie générale et différentielle 2	Rédaction compte rendu (TD) – QCM (CM)	1	TD oui ; CM non	CM 2h	CC (TD) et CT (CM)	E	DAEVU
UE3/4 : Psychopathologie 2	Questions ouvertes, étude de cas	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE5 : Neurosciences fondamentales 2	Questions	1	non	2h	CT	E	Lille 1
UE6 : Inférence statistique 2	Exercices	1	Polycopiés « Inférence statistique » et « Tables statistiques » non annotés et calculatrice vidée de ses mémoires	2h	CC (1/8 de la note à l'UE) et CT (7/8 de la note à l'UE)	E	DAEVU
UE7 : Méthodes en psychologie	QCM et/ou questions et/ou exercices	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la psychologie de la santé :	Questions et/ou dossiers	1	non	-	CC	E et/ou oral	UFR
UE8 : Introduction à la psychologie des émotions	Questions et/ou dossier	1	non	2h	CC et CT	E et/ou O	DAEVU
UE8 : Introduction à la neuropsychologie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la psychologie de l'éducation	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction aux concepts fondamentaux en analyse du comportement	Compte rendu de lecture et/ou exposés	-	-	-	CC	E et/ou O	UFR
UE8 : Introduction à la psychologie du travail et à l'ergonomie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la psychophysiologie	Questions	1	non	-	CC	E	UFR
UE9 : Langue vivante anglais	compréhension écrite, compréhension orale, vocabulaire, grammaire	-	-	-	CC	E et O	UFR
UE10 : Projet de l'étudiant : initiation à la recherche 2	Compte rendu et/ou exposé	-	-	-	CC	E et/ou O	UFR

Semestre 4 session 2

Nom de la discipline contrôlée	Type d'exercice	Nbre de sujets	Documents Autorisés	Durée de l'épreuve	CC/CT	écrit/oral	Organisé par
UE1/2 : Psychologie générale et différentielle 2	QCM	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE3/4 : Psychopathologie 2	Questions ouvertes, étude de cas	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE5 : Neurosciences fondamentales 2	Questions	1	non	2h	CT	E	Lille 1
UE6 : Inférence statistique 2	Exercices	1	Polycopiés « Inférence statistique » et « Tables statistiques » non annotés et calculatrice vidée de ses mémoires	2h	CT	E	DAEVU
UE7 : Méthodes en psychologie	QCM et/ou questions et/ou exercices	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la psychologie de la santé :	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la psychologie des émotions	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la neuropsychologie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la psychologie de l'éducation	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction aux concepts fondamentaux en analyse du comportement	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la psychologie du travail et à l'ergonomie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE8 : Introduction à la psychophysiologie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE9 : Langue vivante anglais	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE10 : Projet de l'étudiant : initiation à la recherche 2	Dossier	-	-	-	CT	E	UFR

1^{ER} SEMESTRE (SEMESTRE 3)

U.E. 1-2 : Psychologie du développement 2 (6 ects)

Responsable:

M Danet, B Vilette

Enseignants :

Y. Courbois, B. Vilette, N. Coulon, H. Mengue-Topio, M. Danet

Volume horaire :

33h CM ; 15h TD

- Cours : Mercredi (2 groupes en // pendant 11 séances d'1h30)

- TD : 10 séances d'1h30

Programme :

Cours : On visera à approfondir les connaissances utiles à la compréhension et à l'étude du développement cognitif, socio-affectif et linguistique tout au long de la vie. La période d'étude privilégiée sera celle de l'enfance et de l'adolescence à partir de laquelle sera soulevée la question de la nature et du rôle des déterminants psychologiques, sociaux et biologiques qui sous-tendent les changements typiques et atypiques.

TD : Les séances de TD seront consacrées au développement cognitif, socio-affectif et linguistique de l'enfant et de l'adolescent (polycopié) et à l'étude de quelques thèmes (articles) en rapport avec les cours magistraux.

Références bibliographiques :

Bee & Boyd (2006). *Les âges de la vie. Psychologie du développement humain*. Pearson Education Inc. (4ème édition, 2011, Editeur : ERPI)

U.E. 3-4 : Psychologie sociale 2 (6 ects)

Responsable :

L SCHIARATURA

Enseignants :

M. Brunel, G. Delelis, O Janssen

Horaires :

36h CM ; 12h TD

Programme :

Cet enseignement vise à maîtriser les concepts fondamentaux de la psychologie sociale en lien direct avec le cours de Licence 1. Seront abordées les théories et concepts suivantes : la formation d'impression, les représentations sociales, la communication sociale et les effets des attentes sociales

Compétences visées :

CM : Maîtriser des concepts fondamentaux de psychologie sociale en articulation avec les cours de psychologie sociale de L1 et L3. Mise en évidence des implications sociales et sociétales

TD : Maîtriser un travail théorique et méthodologique autour des concepts de psychologie sociale vus en cours (analyse d'articles de recherche par thème, exercices pratiques)

U.E. 5 : Neurosciences fondamentales 1 (3 ects)

Responsable :

L. De DONCKER

Enseignants :

Volume Horaire :

16h CM ; 8h TD

Compétences visées :

Acquisition des connaissances indispensables à l'analyse des données issues des différentes techniques de la neuroimagerie et de la neuropathologie, révélatrices de l'ensemble des fonctions cognitives, affectives et exécutives. Aussi, familiarisation avec le codage des signaux issus des canaux sensoriels

somesthésiques et visuels, indispensables à la connaissance de l'espace corporel et de l'environnement visuel.

Programme :

Neuroanatomie fonctionnelle, fonctions sensorielles I.

Cette UE réunit les informations indispensables à la compréhension de la morphologie, de la structure et des grandes fonctions du système nerveux central et périphérique, à l'échelle microscopique et macroscopique. Dans une seconde partie, deux grandes fonctions sensorielles, la somesthésie et la vision, indispensables au fonctionnement cérébral et à l'expression comportementale équilibrés, seront analysées. L'enseignement dirigé sera illustré par des démonstrations sur les thèmes suivants : la régénérescence nerveuse, le cerveau des vertébrés, la sensibilité cutanée et la présentation en 3D des différentes régions cérébrales grâce au programme Interbrain.

Références bibliographiques :

Purves, D., Augustine, G.J., Fitzpatrick, D. et al. (2004). Neurosciences, Paris, Ed. DeBoeck Université, 811 p. La lecture attentive de la 2^{ème} partie est particulièrement conseillée.

Nadeau, S.E., Ferguson, T.S., Valenstein, E. et al. (2006). Neurosciences médicales, Paris, Ed. Elsevier, 569 p. La lecture attentive des chapitres 1, 7 & 9 est particulièrement conseillée.

Braillon, G. (1987), Le système nerveux central, Paris, Ed. Doin, 121 p.

Hanaway, J. (2001), Atlas du cerveau, Paris, Ed. DeBoeck université, 249 p

U.E. 6 : Probabilités et inférence statistique 1 (3 ect)

Responsables :

BROZEK S, THILLY E, TRAN T-L

Enseignants :

BROZEK S, THILLY E, TRAN T-L

Horaires :

12h CM ; 12h TD

Objectifs pédagogiques :

Acquérir la base conceptuelle sur laquelle est bâtie l'inférence statistique; maîtriser la démarche de l'inférence statistique (tests d'hypothèses et estimation).

Descriptif du contenu :

Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD. Le CM introduit les bases probabilistes nécessaires à une compréhension minimale des statistiques inférentielles (par analogie avec la statistique descriptive) puis présente, à partir d'exemples, les fondements de l'inférence à partir de deux exemples, l'inférence sur une moyenne et le test d'indépendance entre deux variables catégorisées. Cet enseignement est complété par des séances de TD au cours desquelles les étudiants sont amenés à appliquer les méthodes enseignées sur des données expérimentales. Ce cours sera le préalable au cours de Statistique dispensé au second semestre.

Références bibliographiques :

Introduction aux statistiques inférentielles d'Alain Méot , éditions de boeck (2003).
Stats pour psycho de Nicolas Gauvrit, éditions de boeck (2005).
Méthodes statistiques en sciences humaines de David C. Howell, éditions De Boeck Université (1998).

U.E. 7 : Méthodologie disciplinaire (3 ects)

Responsable:

A.-S. LASSALLE

Enseignant(e)s:

A.-S. Lassalle, A. Rousseau.

Volume horaire :

12h CM et 12h TD

Objectifs pédagogiques :

Au terme des enseignements magistraux et des TD, l'étudiant devra être capable d'analyser méthodologiquement une situation de recherche, choisir un plan d'expérience, connaître les conséquences de ce choix, connaître les notions de variables, hypothèses, réfléchir à la validité de la procédure mise en œuvre, aux précautions méthodologiques concernant la sélection des participants, la création du matériel de recherche...

Programme :

Cours magistraux : Le contenu abordé est un approfondissement et un élargissement des notions envisagées au Semestre 1 (L1) quant à la méthode

expérimentale (variables, hypothèses, biais de recherche, analyse des interactions en particulier les interactions de second ordre...). Les plans de recherche sont élargis aux plans quasi-expérimentaux et aux plans à cas uniques. Nous aborderons de plus les questions relatives à l'éthique de la recherche.

TD : Le contenu est abordé sous la forme d'exercices constitués d'énoncés relatant des situations de recherche, réelles ou inspirées d'articles scientifiques. Les étudiants sont invités à réaliser une analyse méthodologique de la situation : repérer les variables (VI et VD), le plan de recherche, les précautions méthodologiques à prendre, analyser les hypothèses du chercheur et traiter les résultats obtenus...

Références bibliographiques :

Sockeel, P. & Anceaux, F. (2002). *La démarche expérimentale en Psychologie*. Paris : Editions In Press.

U.E. 8 : Psychométrie (3 ects)

Responsables :

CM : J-M GALLINA ; responsable TD : L REMY

Horaires :

10h CM ; 14h TD

Programme :

Cours et TD visent à développer les notions et les outils nécessaires au contrôle des qualités métrologiques des instruments d'évaluation, notamment des tests mentaux. Cet objectif concerne le praticien comme le chercheur. Il est développé dans la perspective de la pratique des tests, inventaires ou questionnaires et de leur élaboration. En TD, la présentation, passation et cotation de tests psychométriques seront réalisées. Cette application visera à illustrer et à mieux faire comprendre les notions vues en cours.

Sont plus particulièrement abordés à ce niveau (L2), les thèmes de la finesse discriminative et des étalonnages.

Compétences visées :

- Savoir ce que sont les qualités métrologiques d'un test.
- savoir vérifier (formellement) la sensibilité d'une épreuve psychométrique
- comprendre l'intérêt des étalonnages, les connaître, pouvoir en construire

U.E. 9 : Langue (3 ects)

L'étudiant choisit une langue étrangère parmi celles qui sont enseignées à Lille3. Pour celles et ceux qui choisiraient l'Anglais, l'enseignement est assuré à l'UFR de Psychologie. Pour les autres, l'enseignement se fera dans les UFR où est enseignée la langue choisie

Responsable :

Nicola MACRE

Organisation de l'enseignement :

Nombre de crédits : 3ECTS

24 heures en présentiel et en ligne

Travail de l'étudiant hors présentiel : 12 heures

Compétences visées :

1. répondre à une problématique à partir des documents authentiques sur un sujet lié aux actualités (un rapport/lettre ou courriel) ;
2. discuter/interagir et/ou négocier une solution à l'oral sur ce sujet ou sur un sujet abordé en cours (anglais de spécialité et général) ;
3. réfléchir, anticiper et surmonter les difficultés liées à l'exécution d'une tâche en anglais.

Développement de l'interaction orale et mise en place des stratégies pour répondre à une problématique sur un sujet d'actualité.

Contenu de la formation (sous réserve) :

Chaque cours sera consacré à un thème spécifique (anglais général et de spécialité) dans le but de répondre à une problématique identifiée au début de la séance.

Introduction aux différents domaines (trouver les titres d'abstracts) ; la famille ; la violence et les effets des jeux en lignes ; le cyberbullying ; la recherche d'emploi ; comment rédiger une synthèse.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu

U.E. 10 : Projet étudiant (3 ects)

Les enseignements de l'UE 10 « **Projet de l'étudiant** » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire.

Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de la Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

L'UE 10 en S3 et en S4 est à choisir parmi une liste en fonction de votre projet personnel, d'étude ou professionnel.

L'UFR de Psychologie propose pour le S3 : **connaissances des métiers** (descriptif ci-après) mais il vous est possible également de choisir une autre UE hors psycho parmi la liste suivante :

<http://www.univ-lille3.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/#s3>

Vous validerez vos choix d'UE 10 à la rentrée en fonction des places disponibles.

U.E. 10 : Projet étudiant (3 ects) : Connaissances des métiers

Responsables :

O JANSSEN

Objectifs :

Cette UE est proposée aux étudiants afin de fournir des informations sur la pratique professionnelle de la psychologie. Elle doit permettre aux étudiants de mener une réflexion sur leur projet professionnel. En complément de l'option découverte proposée au deuxième semestre de L2, cette UE peut aussi, le cas échéant, faciliter les choix d'options qui sont proposées à partir de la troisième année de Licence.

L'objectif principal de cette UE est de fournir une présentation des secteurs professionnels où peut s'exercer le métier de psychologue.

Cette présentation se fait dans la recherche d'un souci d'exhaustivité et dans le respect de la diversité des approches de la psychologie.

La validation de cette UE passe par la réalisation d'une enquête-métier. Chaque étudiant doit rencontrer un psychologue et doit réaliser un entretien. Cet entretien sera restitué par dossier qui sera évalué dans le cadre de la validation de l'UE.

Sans être un stage (qui n'est permis qu'à partir de la L3), cet exercice doit être considéré comme l'opportunité de réaliser un premier contact avec l'environnement professionnel offert par la psychologie.

Programme :

- Travail sur la représentation des secteurs professionnels de la psychologie chez les étudiants
- Compréhension des enjeux et problématiques liés au code de déontologie
- Présentation des secteurs professionnels (en reprenant pour base le découpage classique mais non exhaustif : Santé / Education / Travail)
- Présentation de la maquette de Master de l'Université de Lille 3 (les options de M1 et les différents M2 existants).
- Présentation des enquêtes d'insertions professionnelles réalisées par l'Ofive
- Préparation collective de l'enquête-métier.
- Restitution orale collective des informations recueillies par l'enquête-métier (non notée).

Références bibliographiques :

Décaudain, M., & Ghiglione, R. (2016). *Les métiers de la psychologie*. Paris: Dunod.

U.E. 10/ Philosophie de la psychologie : comprendre l'âme

Responsable :

A Billon

Description de l'UE

<https://ged.univ-lille3.fr/nuxeo/nxfile/default/4f75bc99-ef50-4ddf-931f-8b40c48d4934/blobholder:0/S3-Philo-UE10-soigner-ame.pdf>

Plus d'information sur les inscriptions :
contacter L'UFR HUMANITÉS, DÉPARTEMENT PHILOSOPHIE
Bât. A - Tél : 03 20 41 62 88

2ND SEMESTRE (SEMESTRE 4)

U.E. 1-2 : Psychologie générale et différentielle 2 (6 ects)

Responsable :

E. ALTINTAS

Enseignants :

Horaires :

32h CM ; 18h TD

Objectifs pédagogiques

Il s'agit d'acquérir des connaissances sur les grandes fonctions de la psychologie cognitive, de se familiariser avec l'expérimentation via l'outil informatique, et enfin d'apprendre à rédiger un compte rendu scientifique.

La lecture du poly de td est obligatoire avant la participation aux séances de td.

Descriptif du contenu :

Cinq thèmes fondamentaux sont abordés en cours magistraux : l'apprentissage, le langage, l'émotion et la motivation, ainsi que la planification de l'action. Ces thèmes sont traités dans une approche qui est à la fois généraliste et différentielle. En travaux dirigés, ces mêmes thèmes sont illustrés par une série d'expériences et de passations de questionnaires (complétées par des analyses de textes), qui donnent lieu à la rédaction de comptes rendus. Les thèmes de ces TDs sont les suivants : Le conditionnement répondant et opérant, La parole audio-visuelle, Le bilinguisme, La reconnaissance des mots écrits, Temps de réaction, simulations motrices, Anticipation motrice, Motivation et déterminants : la théorie de l'autodétermination, Emotions.

U.E. 3-4 : Psychopathologie 2 (6 ects)

Responsables :

CARON R, DUPUIS C

Enseignants :

Horaires :

24h CM ; 24h TD

Objectifs pédagogiques :

L'objectif général est d'initier les étudiants à l'analyse sémiologique et psychopathologique des troubles graves du développement de l'enfant et de l'adolescent.

Programme :

Les cours magistraux aborderont les thématiques suivantes :

Histoire et spécificités de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

Description sémiologique et clinique des psychoses de l'enfance et de l'adolescence et des états-limites tout au long du développement

Initiation à la compréhension psychopathologique des psychoses et des états-limites de l'enfance et de l'adolescence à partir des concepts fondamentaux de la psychanalyse

Approche des caractéristiques de la période d'adolescence; enjeux psychiques et troubles psychopathologiques

Les Travaux-Dirigés consisteront en :

Illustration et discussion du Cours Magistral à partir de textes fondamentaux et d'études de cas issus de la littérature et de la clinique.

Approfondissement méthodique de la démarche diagnostique incluant le problème du diagnostic différentiel.

Etude psychopathologique des cas cliniques à partir d'une approche psychanalytique.

Références bibliographiques :

Lebovici S., Diatkine R., & Soule M. (2004) Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Paris : PUF.

Mises R. (2001). Les pathologies limites de l'enfance. Paris : PUF

Mazet P., & Lebovici S. (1990). Autisme et psychoses de l'enfant. Paris : PUF.

Marcelli D. et Braconnier A. (2000). Adolescence et psychopathologie. Paris : Masson.

Pilrot G. (2002). Violences et souffrances à l'adolescence. Paris : édition L'harmattan.

Roussillon R. (2007). Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale. Paris, Masson

U.E. 5 : Neurosciences fondamentales 2 (3 ects)

Responsable :

O. VILTART

Enseignants :

Horaires :

16h CM ; 8h TD

Objectifs pédagogiques :

Compréhension de l'action des différents types de molécules, drogues ou médicaments, sur le système nerveux, hormonal et musculaire. C'est une base indispensable en vue de l'analyse ultérieure de la plupart des comportements addictifs. L'analyse d'un second groupe de fonctions sensorielles permettra la compréhension étendue du codage de l'environnement sensoriel, indispensable à la production de comportements adaptés.

Programme :

Neuropsychopharmacologie, Fonctions sensorielles II.

Cette UE est dans la continuité de l'UE Neurosciences Fondamentales 1 et l'enseignement porte sur les bases neurochimiques de la transmission nerveuse et les réseaux cérébraux des principaux neurotransmetteurs. En outre, l'analyse de l'action des drogues (la cocaïne, l'héroïne, le LSD, l'ecstasy et l'opium) sur le fonctionnement cérébral et leur impact comportemental apporte des connaissances indispensables à la compréhension et à l'exploration des addictions. Cette UE permet aussi de compléter l'analyse des systèmes sensoriels à travers la présentation de l'audition, de la perception physique aux intégrations corticales, et de l'olfaction vs la gustation. Les travaux dirigés comprennent soit l'analyse de documents, soit des démonstrations pratiques. Les cours seront ainsi illustrés par des TD orientés sur: la description et la fonction des principales structures du système limbique ; une illustration d'un mode de neurotransmission particulier

comme la jonction neuromusculaire ; la description et le mode d'action des anxiolytiques ; sur les principes de l'olfaction.

Bibliographie :

- . Morange-Majoux F. (2011) *Psychophysiologie*, Paris, Ed Dunod.
- . Augustine et coll., (2011). *Neuroscience*, Paris, DeBoeck Supérieur.
- . Baci M. (2011). *Bases de Neurosciences*, Paris, DeBoeck Supérieur.
- . Breedlove M. et coll., (2012). *Psychobiologie*, Paris, deBoeck Supérieur.
- . Pinel J. (2007). *Biopsychologi*, Paris, Pearson International.
- . Brand G. (2003) *L'olfaction de la molécule au comportement*, Paris, Solal.

Pour aller plus loin :

- . Leonard L. & Ben Amar M. (2003). *Psychotropes, pharmacologie et toxicomanie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- . Sacks O. (1992) *L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau*, Paris, Seuil.
- . Sacks O. (2012) *L'œil de l'esprit*, Paris, Seuil.
- . Sacks O. (2012) *Musicophilia, la musique, le cerveau et nous*, Paris, Seuil.

U.E. 6 : Inférence statistique 2 (3 ects)

Responsables :

LEFEVRE F et BROZEK S

Enseignants :

S Brozek, F Lefevre, E Thilly, T-L Tran

Volume horaire :

12 heures CM et 12h TD

Objectifs pédagogiques :

Maîtriser les procédures de l'inférence statistique paramétrique pour un ou deux échantillons (variables qualitatives et quantitatives); prendre conscience de l'importance du modèle sous-jacent à toute formalisation d'un processus psychologique, validation de ce modèle et inférence dans le cadre du modèle déterminé.

Programme :

Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD. Le CM présente, à partir d'exemples, les procédures de l'inférence statistique sur une ou deux distributions (*inférence paramétrique sur une ou deux moyennes (y compris l'homogénéité des variances), inférence sur les fréquences*). Cet enseignement est complété par des séances de TD au cours desquelles les

étudiants sont amenés à appliquer les méthodes enseignées sur des données expérimentales.

U.E. 7 : Méthodes en psychologie (3 ects)

Responsables :

A-S LASSALLE ; A ROUSSEAU

Enseignants :

V. Riviere, A. Rousseau, M. Molet, AS Lassalle

Volume horaire :

12 heures CM et 12h TD

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser aux différentes méthodes de recueil de données, susciter la réflexion quant au choix et à la recherche des indicateurs valides selon les phénomènes étudiés...Savoir analyser une question de recherche et choisir une méthode adaptée au questionnement.

Programme :

Cours magistraux : Sensibiliser aux différentes méthodes de recherches permettant la construction des connaissances dans les différentes disciplines de la Psychologie.

Six thématiques seront abordées :

Approfondissement sur les méthodes qualitatives

Méthodes d'investigation de l'activité cérébrale en psychologie

Méthodes d'étude en psychopathologie cognitive

Démarche de l'analyse fonctionnelle,

Méthodes de mesures implicites

Méthodes de mesure des fonctions exécutives

TD :

Illustrer les contenus des cours magistraux, éventuellement s'appuyer sur des thématiques développées par les équipes de recherche...

La démarche est de mettre en situation, faire participer activement les étudiants dans les TD. Cela pourra se faire à travers diverses propositions telles que :

Pratiquer une analyse de contenu à partir de recueil de données fourni (suite aux réponses à un questionnaire, à entretiens...)

Travailler à partir de vidéos

Se trouver en situation d'utiliser certains protocoles (éventuellement informatisés)
et utiliser leurs données
Analyse d'articles

U.E. 8 : Option découverte (3 ects)

Horaires pour toutes les options :

12h CM ; 12h TD

UE 8/1 Introduction à la neuropsychologie

Responsable :

M LUYAT

Enseignants :

M Luyat, D Dellacherie, G Herbet et M Noël

Programme :

L'objectif de cette UE est de proposer aux étudiants un cours et des TD sur une discipline en plein essor : la neuropsychologie. Nous présenterons les faits historiques marquants, de l'Antiquité au XX^{ème} siècle, qui ont permis à la neuropsychologie d'exister en tant que discipline à part entière. Les différents types de neuropsychologie seront expliqués, en particulier la dichotomie entre neuropsychologie clinique et cognitive. Les principales méthodes utilisées par la neuropsychologie cognitive seront présentées (dissociation, double dissociation, paradigme de latéralisation hémisphérique, tests psychométriques et méthodes d'investigation plus directes du cerveau). Nous ferons une introduction sur les grands syndromes neuropsychologiques (négligence spatiale unilatérale, agnosies, amnésies, syndromes frontaux, syndromes neurodégénératifs, démentiels).

Programme :

Savoir ce qu'est la Neuropsychologie. Connaître les principaux faits historiques qui ont jalonné son développement. Comprendre les différentes méthodes utilisées par la neuropsychologie cognitive et clinique. Connaître les principaux syndromes neuropsychologiques.

Références bibliographiques :

R. Gil (2014). neuropsychologie. Elsevier Masson, Abrégés: Paris

UE 8/2 Introduction à la psychologie de la santé

Responsable :

A ROUSSEAU

Enseignants :

Objectifs pédagogiques

Savoir définir les spécificités et les domaines d'interventions de la psychologie de la santé, identifier les champs de compétences du psychologue de la santé.

Programme :

Une introduction à la psychologie de la santé sera présentée afin de définir son objet, ses spécificités et ses domaines d'interventions ainsi que les diverses missions du psychologue de la santé. Les enjeux et les apports de la psychologie de la santé dans le domaine de la prévention, et de la prise en charge thérapeutique seront illustrés à partir d'exemples concrets de recherche interventionnelle dans le domaine.

UE 8/3 Introduction à la psychologie de l'éducation

Responsable :

A GUERRIEN

Enseignants :

A Guerrien, V Léoni, A-S Lassalle

Programme :

La psychologie de l'éducation est un des trois grands terrains d'application de la psychologie. Les enseignements s'organiseront autour de 4 domaines plus spécifiques qui témoignent de la diversité des champs d'action d'un(e) psychologue de l'éducation :

Psychologie de l'éducation scolaire

Psychologie de l'éducation familiale

Psychologie de l'éducation populaire

Psychologie de l'éducation cognitive

Programme :

Il s'agit d'une première prise de contact avec la psychologie de l'éducation. L'objectif est de fournir aux étudiants les bases minimales, nécessaires à la compréhension de ce qu'est aujourd'hui la psychologie de l'éducation : prévention et intervention.

UE 8/4 Introduction à la psychologie des émotions

Responsable :

C. HOFER

Programme :

L'objectif de ce cours est d'introduire les concepts centraux de la psychologie des émotions. Les enseignements permettront à l'étudiant de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qu'une émotion ? Comment les émotions et leur expression se développent-elles durant l'enfance ? Comment la culture influence-t-elle les émotions et leur expression ? Comment régule-t-on nos émotions ? Quels rôles jouent les émotions dans la psychopathologie ?

Compétences visées :

Connaissances des concepts centraux de la psychologie des émotions et de ses différents champs d'application

UE 8/5 Introduction à la psychologie du travail et à l'ergonomie

Responsable :

J. FORRIERE

Enseignants :

P. DESRUMAUX ; O. JANSSEN ; L. RÉMY ; J. THÉBAULT

Programme :

Cette UE vise à introduire l'articulation entre la psychologie et les questions du travail. Après un exposé sur l'évolution du monde du travail, nous présenterons différents modèles d'analyse du sujet dans les organisations. Nous développerons plus particulièrement les théories des organisations (en insistant sur les origines conjointes de la psychologie sociale et de la psychologie du travail et des organisations), les questions d'évaluation au travail (en lien avec les intérêts

professionnels) et l'approche ergonomique (en lien avec les questions de santé et de performance au travail).

Compétences visées :

Acquisition de connaissances de base sur la psychologie du travail et des organisations et l'ergonomie

UE 8/6 Introduction à la psychophysiology

Responsable :

J. NAVETEUR

Enseignants :

L.de Doncker, J. Naveteur, H. Sequeira.

Programme :

La Psychophysiology étudie, chez l'être humain, les relations entre les processus psychologiques et l'activité physiologique. Initialement affaire de spécialistes, des dispositifs d'acquisition, de plus en plus conviviaux et financièrement accessibles, ont facilité et généralisé ce type d'approche. Des compétences psychophysiology sont maintenant appréciées dans différents domaines de la Psychologie, en recherche mais également dans des secteurs appliqués (clinique, psycho-ergonomie...). Ce module propose donc une initiation à la psychophysiology, en illustrant ses potentialités théoriques et en prodiguant des conseils méthodologiques et techniques pour l'enregistrement d'indices centraux (électro-encéphalogramme), musculaires et végétatifs. Sous forme de cours (12 heures) et de TD interactifs (12 h). Les cours préciseront l'apport de cette discipline à l'étude de thématiques au cœur de la Psychologie :

Comportements moteurs, avec un intérêt particulier pour les expressions faciales, notamment dans des situations d'interaction sociale ;

Processus psychologiques sous-jacents (ex. charge mentale, émotions) ;

Origines physiologiques de comportements aberrants, tels l'anxiété ou les comportements antisociaux ;

Réactions en situations complexes : anesthésie, coma, déficience intellectuelle, stimulation subliminale ;

De la personnalité (notion de polytypisme) ;

Du fonctionnement du système nerveux (lien entre signaux physiologiques centraux et périphériques).

Une série de 6 séances de travaux dirigés familiarise l'étudiant avec différents indices (réglages spécifiques et principes généraux d'acquisition) et champs d'application.

UE 8/7 Introduction aux concepts fondamentaux en analyse du comportement

Responsable :

L. MADELAIN

Enseignants :

Compétences visées :

L'objectif de cette UE est de fournir à l'étudiant les outils conceptuels permettant d'appréhender l'analyse du comportement dans sa forme actuelle notamment par le biais d'une approche critique des travaux expérimentaux publiés. Ces outils seront envisagés à la fois dans le cadre de l'analyse appliquée et dans celui de l'analyse expérimentale du comportement humain.

Descriptif du contenu :

Le programme portera sur les grands concepts de l'analyse expérimentale du comportement et notamment sur :

- La notion de renforçateur
- La notion de contingences de renforcement
- La notion de stimulus discriminatif
- Les modèles sélectionnistes
- Le conditionnement répondant
- Le conditionnement opérant

U.E. 9 : Langues (3 ects)

L'étudiant choisit une langue étrangère parmi celles qui sont enseignées à Lille3. Pour celles et ceux qui choisiraient l'Anglais, l'enseignement est assuré à l'UFR de Psychologie. Pour les autres, l'enseignement se fera dans les UFR où est enseignée la langue choisie

Responsable :

Nicola MACRE

Programme :

1. comprendre un article universitaire en psychologie ;
2. répondre à une problématique (en psychologie) et décrire une expérimentation simple ;
3. présenter et discuter des résultats.

Développement de l'interaction orale et la mise en place des stratégies pour répondre à une problématique sur un sujet de spécialité. La mise en place d'une expérimentation simple et la présentation des résultats.

Organisation de l'enseignement :

Nombre de crédits : 3ECTS

24 heures en présentiel et en ligne

Travail de l'étudiant hors présentiel : 12 heures

Contenu de la formation :

Chaque cours sera consacré à un thème spécifique (anglais de spécialité) dans le but de répondre à une problématique identifiée au début de la séance : consumérisme ; psychologie positive : le bonheur ; les discriminations : genre, examen blanc type CLES.

Décrire les résultats d'une étude : exprimer la comparaison et le contraste, les différents degrés de certitude, les données visuelles (graphiques, histogrammes...).

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu

U.E. 10 : Projet étudiant (3 ects)

Les enseignements de l'UE 10 « **Projet de l'étudiant** » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire.

Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de la Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

L'UE 10 en S3 et en S4 est à choisir parmi une liste en fonction de votre projet personnel, d'étude ou professionnel.

L'UFR de Psychologie propose pour le S4 : **initiation à la recherche 2** (descriptif ci-après) mais il vous est possible également de choisir une autre UE hors psycho parmi la liste suivante :

<http://www.univ-lille3.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/#s4>

Vous validerez vos choix d'UE 10 à la rentrée en fonction des places disponibles.

Vous validerez vos choix d'UE 10 à la rentrée en fonction des places disponibles.

U.E. 10 : projet étudiant (3 ects) : Initiation à la recherche 2

Responsables :

D. DELLACHERIE ; A. BRUNELLIERE

Découverte des métiers de la recherche en psychologie

Programme :

Cette UE vise à introduire les différents champs de la recherche en psychologie et à découvrir en quoi consiste un travail de recherche par le biais d'entretiens réalisés auprès de doctorants ou de post-doctorants. Après une présentation des champs de la recherche en psychologie, nous présenterons les premières étapes à la réalisation d'une recherche (s'intéresser à un domaine scientifique, synthétiser les connaissances théoriques, établir une question de recherche, opérationnaliser, méthodes, biais). Chacune de ces étapes sera mise en pratique lors des séances de TD dans le but de développer la curiosité et la créativité (proposer de nouvelles questions de recherche et imaginer des méthodologies innovantes).

Compétences visées :

Compétences génériques visées : savoir s'organiser et planifier son travail ; capacité à utiliser des informations provenant de sources différentes ; capacité à communiquer ; communication orale et écrite ; savoir travailler en groupe.

Compétences spécifiques visées : savoir éviter les biais de construction de l'outil, les biais relatifs à l'interaction sociale ; savoir restituer un travail de recherche ; utiliser sa curiosité et sa créativité pour proposer de nouvelles questions de recherche et imaginer des méthodologies innovantes.

Horaires :

9 séances de 2h

Déroulement :

TD d'accompagnement de l'étudiant-e, réalisation d'enquête/observation/expérience, construction de matériel de recueil.*

U.E. 10/ Philosophie de la psychologie : comprendre l'âme

Responsable :

A Billon

Description de l'UE

<https://ged.univ-lille3.fr/nuxeo/nxfile/default/bcc55fad-9bb1-4a0d-b9b8-2161bc765637/blobholder:0/S2-Philo-UE10-Comprendre-ame.pdf>

Plus d'information sur les inscriptions :
contacter L'UFR HUMANITÉS, DÉPARTEMENT PHILOSOPHIE
Bât. A - Tél : 03 20 41 62 88

3^{EME} ANNEE DE LICENCE

Directeur des études : M JANSSEN Olivier

MOODLE

L'UFR de Psychologie propose aux étudiants d'accéder à une plate-forme appelée Moodle sur laquelle ils peuvent trouver des informations pédagogiques et administratives.

Connexion et inscription à la plate-forme Moodle

L'adresse internet est la suivante :

<http://moodle.univ-lille.fr/>

Toute personne souhaitant avoir accès à un cours de la plate-forme, doit auparavant s'inscrire sur la plate-forme.

La procédure d'inscription dans la plate-forme est identique pour tous : il suffit de se connecter puis d'entrer son identifiant et son mot de passe Lille 3 (Cf carte d'étudiant)

Lors de la 1ère visite, la plate-forme demande à l'utilisateur de compléter son profil, c'est à dire compléter les informations le concernant : nom, prénom, adresse électronique, etc ...

Une fois ces étapes réalisées, vous avez accès aux cours.

Pour accéder au cours du Licence 3, vous devez entrer une clé d'inscription : **psychol3**

Semestre 5 de la Licence
(1^{er} semestre de l'année universitaire)

8 Unités d'Enseignement	30 ECTS
UE 1/2. Psychologie générale et différentielle 3 (48H)	6 ECTS
UE 3/4. Option majeure à choisir parmi : psychologie cognitive, psychopathologie, psychologie sociale, psychologie du développement (48h)	6 ECTS
UE 5. Neurosciences du comportement 1 (24H)	3 ECTS
UE 6. Inférence statistique (24H)	3 ECTS
UE 7. Option mineure de spécialisation 1 (24H) 1 option au choix parmi une liste de 13 UE	3 ECTS
UE 8. Option mineure de spécialisation 2 (24H) 1 option au choix parmi une liste de 13 UE	3 ECTS
UE 9. Langues (24H)	3 ECTS
UE 10. Séminaire de recherche et de stage (20H)	3 ECTS

Semestre 6 de la Licence
(2nd semestre de l'année universitaire)

8 Unités d'Enseignement	30 ECTS
UE 1/2. Psychologie générale et différentielle 4 (48H)	6 ECTS
UE 3. Option mineure de spécialisation 3 (24H) 1 option au choix parmi une liste de 13 UE	3 ECTS
UE 4. Option mineure de spécialisation 4 (24H) 1 option au choix parmi une liste de 13 UE	3 ECTS
UE 5. Neurosciences du comportement 2 (24H)	3 ECTS
UE 6. Inférence statistique (24H)	3 ECTS
UE 7. Option thématique interdisciplinaire (24H) 1 option au choix parmi une liste de 9 UE	3 ECTS
UE 8. Psychométrie (24H)	3 ECTS
UE 9. Langues (24h)	3 ECTS
UE 10. Travail d'études et de recherche avec ou sans stage	3 ECTS

Modalités de contrôles des connaissances

Semestre 5 session 1

UE	Type d'exercice	Nbre de sujets	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE1/2 : Psychologie générale et différentielle 3	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE 3/4 option majeure : Psychologie cognitive	Questions	-	-	-	CC	E	UFR
UE 3/4 option majeure : Psychopathologie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE 3/4 option majeure : Psychologie sociale	Questions	1	non	2h	CC et CT	E	DAEVU
UE 3/4 option majeure : Psychologie du développement	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE5 : Neurosciences du comportement 1	Questions et/ou analyses de documents	1	non	2h	CT	E	Lille 1
UE6 : Inférence statistique	Exercices	1	Polys non annotés et calculatrice vidée de ses mémoires	2 h	CC et CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Approches expérimentales de l'apprentissage	Questions	-	non	-	CC	E	UFR
UE7/8 option mineure : Approches psychanalytiques des psychoses	Questions ouvertes	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Ergonomie et travail	Questions et/ou dossier et/ou exposé	-	-	-	CC	E et/ou O	UFR
UE7/8 option mineure : Evaluation et intervention en thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales	Questions ouvertes et/ou QCM	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Neurocognition et sciences affectives	Questions et dossier CC : 1/3 CT : 2/3	1	non	2h	CC et CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Neuropsychologie : grands syndromes et pathologies dégénératives	Questions et/ou analyses de documents	1	Non	2h	CC et CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Psychologie et justice	Questions ouvertes et/ou QCM	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Psychologie de l'éducation : les apprentissages en milieu scolaire	Dossier	1	-	-	CT	E	UFR
UE7/8 option mineure : psychologie de la santé	Questions et/ou dossier	-	-	-	CC	E	UFR
UE7/8 option mineure : Handicaps et développement de l'enfant	Questions et/ou Analyse de documents et/ou présentations orales	-	-	-	CC	E et/ou O	UFR
UE7/8 option mineure : Psychologie du travail et des organisations	Questions et/ou Exercices	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Perspectives différentielles dans le champ du travail : l'évaluation de l'intelligence	Questions	-	-	-	CC	E	UFR
UE7/8 option mineure : Psychopathologie, clinique et thérapie du couple	Questions et/ou exposés + dossiers	1	non	2h	CC	E et/ou O	UFR
UE9 - Langue vivante anglaise	compréhension écrite,	-	-	-	CC	E et O	UFR

	compréhension orale, — vocabulaire, grammaire						
UE10 : Projet de l'étudiant : séminaire de recherche et de stage	<i>Oral et Exercices</i>	-	-	-	CC	<i>E et O</i>	<i>UFR</i>

Semestre 5 session 2

UE	Type d'exercice	Nbre de sujets	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE1/2 : Psychologie générale et différentielle 3	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE 3/4 option majeure : Psychologie cognitive	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE 3/4 option majeure : Psychopathologie	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE 3/4 option majeure : Psychologie sociale	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE 3/4 option majeure : Psychologie du développement	Questions	1	non	2 h	CT	E	DAEVU
UES : Neurosciences du comportement 1	Questions et/ou analyses de documents	1	non	2 h	CT	E	Lille 1
UE6 : Inférence statistique	Exercices	1	Polys non annotés et calculatrice vidée de ses mémoires	2 h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Approches expérimentales de l'apprentissage	Questions	1	non	2 h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Approches psychanalytiques des psychoses	Questions ouvertes	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Ergonomie et travail	Questions et/ou analyse de documents	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Evaluation et intervention en thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales	Questions ouvertes et/ou QCM	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Neurocognition et sciences affectives	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Neuropsychologie : grands syndromes et pathologies dégénératives	Questions et/ou analyse de documents	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Psychologie et justice	Questions ouvertes et/ou QCM	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Psychologie de l'éducation : les apprentissages en milieu scolaire	Questions	1	non	2 h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Psychologie de la santé	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Handicaps et développement de l'enfant	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU

UE7/8 option mineure : Psychologie du travail et des organisations	Questions ou dossier	1	non	2h	CT	E	UFR ou DAEVU
UE7/8 option mineure : Perspectives différentielles dans le champ du travail : l'évaluation de l'intelligence	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE7/8 option mineure : Psychopathologie, clinique et thérapie du couple	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE9 - Langue vivante anglais	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE10 : Projet de l'étudiant : séminaire de recherche et de stage	QCM et Exercices	1	non	2h	CT	E	DAEVU

Semestre 6 session 1

UE	Type d'exercice	Nbre de sujets	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	Géré par
UE1/2 : Psychologie générale et différentielle 4	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE3 et UE4 : option mineure de spécialisation							
Analyse appliquée du comportement	Questions	-	non	-	CC	E et/ou oral	UFR
Développement et troubles des apprentissages chez l'enfant	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Dysfonctionnements émotionnels, cognitifs et comportementaux	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Ergonomie et conception de produits et services	Questions ouvertes et/ou dossier et/ou exposé	-	-	-	CC	E et/ou O	UFR
Neurocognition et technologies innovantes	Dossier + note présenteielle	1	non	2h	CC	E	UFR
Neuropsychologie : de la théorie à la pratique clinique	Dossier et Questions	-	-	-	CC	E	UFR
Perspectives différentielles dans le champ du travail : l'évaluation de la personnalité	Questions et/ou exposés	-	-	-	CC	E et/ou O	UFR
Psychologie de l'éducation : prévenir et intervenir	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie du travail et santé au travail	Questions et/ou dossier	1	non	2h	CT	E	UFR ou DAEVU
Psychologie de la santé : parcours de santé, évaluations et interventions	Questions et/ou dossier	-	-	-	CC	E	UFR
Psychopathologie des comportements violents	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychopathologie psychanalytiques de l'enfant	- Dossier - Questions		-	-	CC	E	UFR
Psychologie sociale expérimentale et justice	Pour le CC : une note écrite (synthèse) et un oral Pour le CT : questions	1	non	2h	CC et CT	E et O	DAEVU
UE5 : Neurosciences du comportement 2	Questions et/ou analyse de documents	1	non	2 h	CT	E	Lille 1
UE6 : Inférence statistique	Exercices	1	Polys non annotés et calculatrice vidée de ses mémoires	2h	CC et CT	E	DAEVU
UE 7 option thématique interdisciplinaire							
Autonomisation et développement du pouvoir d'agir : les apports de la psychologie	Dossier	-	-	-	CT	E	UFR
La psychologie de la violence scolaire	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Mort, psychanalyse et sociétés	Questions ouvertes	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Nature et culture : un dialogue est-il possible ...	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Neuroéthique	Dossier et exposé		-	-	CC	E et O	UFR
Psychologie et genre	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie et prévention	Questions ouvertes	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie et rythmes de vie	Dossier	-	-	-	CT	-	UFR
Troubles des comportements alimentaires	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UEB : Psychométrie	QCM	1	Tables stats non annotées et calculatrice non programmabl	2h	CT	E	DAEVU

			<i>e (type collège)</i>				
UE9: Langue vivante anglais	compréhension écrite, compréhension orale, —vocabulaire, grammaire	-	-	-	CC	E-et-O	UFR
UE10: Projet de l'étudiant : travail d'études et de recherche avec ou sans stage	Dossier	-	-	-	CT	-	UFR

Semestre 6 session 2

UE	Type d'exercice	Nbre de sujets	Doc autorisés	Durée	CC/CT	écrit/oral	géré par
UE1/2 : Psychologie générale et différentielle 4	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE3 et UE4 : option mineure de spécialisation							
Analyse appliquée du comportement	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Développement et troubles des apprentissages chez l'enfant	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Dysfonctionnements émotionnels, cognitifs et comportementaux	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Ergonomie et conception de produits et services	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Neurocognition et technologies innovantes	Questions ouvertes, documents à analyser ou QCM	2	non	2h	CT	E	DAEVU
Neuropsychologie : de la théorie à la pratique clinique	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Perspectives différentielles dans le champ du travail : l'évaluation de la personnalité	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie de l'éducation : prévenir et intervenir	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie du travail et santé au travail	Dossier	-	-	-	CT	E	-
Psychologie de la santé : parcours de santé, évaluations et interventions	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychopathologie des comportements violents	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychopathologie psychanalytiques de l'enfant	Questions	1	non	2 h	CT	E	DAEVU
Psychologie sociale expérimentale et justice	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE5 : Neurosciences du comportement 2	Questions et/ou analyse documents	1	non	2 h	CT	E	Lille 1
UE6 : Inférence statistique	Exercices	1	Polys non annotés et calculatrice vidée de ses mémoires	2h	CT	E	DAEVU
UE 7 option thématique interdisciplinaire							
Autonomisation et développement du pouvoir d'agir : les apports de la psychologie	Dossier	-	-	-	CT	E	UFR
La psychologie de la violence scolaire	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Mort, psychanalyse et sociétés	Questions ouvertes	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Nature et culture : un dialogue est possible ...	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Neuroéthique	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie et genre	questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie et prévention	Questions ouvertes	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie et rythmes de vie	Dossier	-	-	-	CT	-	UFR
Troubles des comportements alimentaires	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU

<u>UE8</u> : Psychométrie	QCM	1	Tables stats non annotées et calculatrice non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEVU
<u>UE9</u> : Langue vivante anglais	Questions	±	non	2h	CF	E	DAEVU
<u>UE10</u> : Projet de l'étudiant : travail d'études et de recherche avec ou sans stage	Dossier	-	-	-	CT	-	UFR

UES : Neurosciences du comportement 2	Questions et/ou analyse de documents	1	non	2 h	CT	E	Lille 1
UE6 : Inférence statistique	Exercices	1	Polys: non annotés et calculatrice vidée de ses mémoires	2h	CT	E	DAEVU
UE 7 option thématique interdisciplinaire							
Autonomisation et développement du pouvoir d'agir : les apports de la psychologie	Dossier	-	-	-	CT	E	UFR
La psychologie de la violence scolaire	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Mort, psychanalyse et sociétés	Dossier	-	-	-	CT	E	UFR
Nature et culture : un dialogue est possible ...	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Neuroéthique	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie et genre	questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie et prévention	Questions ouvertes	1	non	2h	CT	E	DAEVU
Psychologie et rythmes de vie	Dossier	-	-	-	CT	-	UFR
Troubles des comportements alimentaires	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UES : Psychométrie	QCM	1	Tables stat: non annotées et calculatrice non programmable (type collège)	2h	CT	E	DAEVU
UE9 : Langue vivante anglais	Questions	1	non	2h	CT	E	DAEVU
UE10 : Projet de l'étudiant : travail d'études et de recherche avec ou sans stage	Dossier	-	-	-	CT	-	UFR

1^{ER} SEMESTRE (SEMESTRE 5)

U.E. 1/2 : psychologie générale et différentielle 3 (6 ects)

Responsable:

C. HOFER

Volume horaire :

48h (24h CM et 24h TD)

Descriptif du contenu

Quatre domaines d'étude relevant des grandes fonctions sont abordés sous l'angle général et différentiel, en continuité avec les UE de psychologie générale et différentielle 1 et 2.

La perception (niveau 2), le langage (niveau 2) les émotions (niveau 2), l'apprentissage (niveau 2)

Descriptif du contenu

Compétences visées (champ limité) : connaître les théories et modèles développés dans le champ de la perception, du langage, des émotions et de l'apprentissage. Savoir analyser des données expérimentales recueillies dans ces domaines. Savoir articuler une approche généraliste et une approche différentielle pour ces champs. Connaître les méthodes expérimentales permettant l'étude des fonctions mentionnées.

Références bibliographiques :

Lance Workman., Will Reader. (2007). Psychologie évolutionniste : une introduction. Ed. De

Boeck.

Luyat, M. & Regia Corte, T. (2009). Les affordances: de James Jerome Gibson aux formalisations récentes du concept. L'Année Psychologique, 109, 297-33.

UE3/4– option majeure (6 ects)

UE 3/4 – option majeure : psychologie du développement

Responsables :

B. VILETTE

Intervenants :

N. COULON, M. DANET, H. MENGUE-TOPIO, B. VILETTE

Volume horaire :

48 h (24h CM et 24h TD)

Descriptif du contenu :

Cours : On s'appuiera sur les théories contemporaines de la psychologie du développement (nativiste, écologique, constructiviste et interactionniste) pour approfondir les connaissances sur le développement humain dans une perspective « vie entière ». Cet exposé théorique sera illustré par des recherches fondamentales et appliquées sur le développement cognitif, socio-affectif et linguistique, typique et atypique.

TD : Les séances de TD seront consacrées à l'évaluation du développement cognitif, socio-affectif et linguistique, à la présentation d'interventions (prévention, éducation, remédiation) et à l'étude de quelques thèmes (articles, chapitres d'ouvrage, tests psychométriques) en rapport avec les cours magistraux.

Références bibliographiques :

Bee & Boyd (2006). *Les âges de la vie. Psychologie du développement humain*. Pearson Education Inc. (4ème édition, 2011, Editeur : ERPI)

UE3/4– option majeure : psychologie cognitive

Responsable :

S. CASALIS

Intervenants :

Volume horaire :

48 h (24h CM et 24h TD)

Programme :

Trois domaines d'étude de la cognition sont abordés.

La partie 1 porte sur la production du langage, à l'oral et à l'écrit. Les données de la psychologie expérimentale et de l'imagerie cérébrale sont étudiées.

La partie 2 porte sur les mécanismes qui sous-tendent nos choix. La prise de décision est examinée aux plans moteur, cognitif et social (choix du consommateur, choix moral, choix politique). La prise de risque est considérée sous l'angle de la perspective écologique, développementale et celle des pathologies.

La partie 3 porte sur l'attention en abordant d'une part les modèles de base de l'attention et leur évaluation, en présentant d'autre part des modèles plus récents, centrés pour les uns sur l'attention motrice, pour les autres sur l'attention visuelle.

Compétences visées :

Connaître des théories actuelles dans le domaine du fonctionnement cognitif normal et pathologique ainsi que les méthodologies utilisées : études expérimentales, études des bases neurales du fonctionnement cognitif, modélisations, études des dysfonctionnements (pathologie développementale, cérébrolésion ou pathologies dégénératives). Acquérir des bases solides dans les domaines abordés, tant au plan des connaissances que de la compréhension des différentes méthodes – complémentaires- utilisées dans l'étude de la cognition et de leur articulation.

UE3/4– option majeure : psychologie sociale

Responsable :

A MIGNON

Volume horaire :

48h (24h CM et 24h TD)

Intervenants :

G Delelis, A Mignon

Descriptif du contenu :

Ce cours concerne les théories rendant compte de la manière dont les personnes expliquent les comportements. Il sera abordé : les théories de l'attribution causale, les biais d'attribution, la norme d'internalité, les perspectives actuelles et les approches émotionnelles.

Compétences visées :

- Connaître les théories classiques de l'attribution causale et leurs applications dans différents champs de la psychologie
- Maîtriser les paradigmes expérimentaux
- Savoir raisonner selon les différentes conceptions théoriques des auteurs

U.E. 3/4 – option majeure : psychopathologie

Responsable :

J-L NANDRINO

Intervenants :

Volume horaire :

48h (24h CM ; 24h TD)

Compétences visées :

Former les étudiants à la compréhension des différents modèles en psychopathologie. Les différents niveaux de lecture d'un trouble mental seront abordés à travers la présentation de modèles étiopathogéniques distincts avec leur épistémologie

spécifique. A chacun des modèles seront associées les méthodes psychothérapeutiques développées dans chacune des approches.

Programme :

Les séances sont organisées en différentes présentations portant sur différents niveaux de lecture en conservant un fil rouge autour des troubles de l'humeur. Des études de textes sont proposées. Les différents points développés concerneront :

Notions de Normalité, d'anormalité et d'anomalie

Les approches comportementales et cognitives

La psychopathologie développementale et les modèles d'attachement.

Les approches systémiques

Les approches ethnopsychiatriques

Les approches psychodynamiques

Références bibliographiques :

Elkaim, M. (2003). Panorama des thérapies familiales. Paris : Seuil.

Fontaine, O. & Fontaine, P. (2007, Eds). Guide clinique de thérapie comportementale et cognitive. Paris: Retz

A Green, A. (2002). Idées directrices pour une psychanalyse contemporaine. PUF.

Guedenay, N. & Guedenay, A. (2010). L'attachement : approches théoriques. Masson.

Moro, M.R. & Baudet, T. (2009). Psychopathologie transculturelle. Masson.

U.E. 5 – neurosciences du comportement 1 (3 ects)

Responsable :

H SEQUEIRA

Intervenants :

L. DE DONCKER, J. NAVETEUR, H. SEQUEIRA, O. VILTART

Prérequis :

Ce module s'appuie sur les connaissances de neuroanatomie, de neurophysiologie et de psychopharmacologie enseignées en 1^{ère} et 2^{ème} années (notamment UE5 : Neurosciences Fondamentales 1 et 2). Une maîtrise des concepts et notions enseignés dans ces UE de base est indispensable pour pouvoir suivre les enseignements de Neurosciences du Comportement du second semestre. Nous conseillons aux étudiants en situation de chevauchement entre la L2 et la L3 de concentrer leurs efforts sur la validation des modules prérequis de L2.

Horaire :

24h (16h CM ; 8h TD)

Descriptif du contenu :

Ce cours comporte deux thèmes majeurs indispensables à l'approche des relations entre réseaux d'activité cérébrale et expression des grandes fonctions cognitives et comportementales : **Dynamique cérébrale et Conscience, Fonctions motrices.**

La dynamique cérébrale et conscience rend compte du fonctionnement cérébral à la lumière des enregistrements de neuro-imagerie les plus récents. L'analyse choisie porte sur l'activité de réseaux neuronaux appartenant à des niveaux hiérarchiques de plus en plus complexes et étant associés aux différents états de vigilance. Divers modèles d'intégration nerveuse seront abordés permettant d'expliquer la dynamique énergétique des grandes associations neuronales, indispensables à l'émergence normale de la conscience et pouvant contribuer à mieux comprendre ses principaux troubles. Les fonctions motrices visent à identifier les mécanismes nerveux et le déroulement des trois grandes voies d'expression de l'action volontaire : les gestes, la parole et le regard. Seront traités les grands systèmes centraux de programmation et d'exécution motrice ainsi que les mécanismes de transmission au niveau des effecteurs périphériques. Pour chacune des expressions motrices seront présentées des illustrations permettant de mieux comprendre les liens avec la pathologie de l'action. L'enseignement dirigé portera sur divers versants de la conscience, de la proprioception, de l'intéroception et de leur contribution à la régulation du mouvement.

Compétences visées :

Fournir les connaissances indispensables à l'évaluation et à l'expression des états de vigilance et de la conscience dans divers domaines de la psychologie, tels que la neuropsychologie, la psychopathologie, la psychologie de la santé ou encore la psychologie de l'éducation et du travail. Aussi, cet enseignement apportera les informations requises à la compréhension générale du contrôle normal et pathologique de l'action. L'intégration des mécanismes moteurs avec les diverses modalités sensorielles, contribuera aussi à aborder la dynamique spécifique du couple perception-action.

Références bibliographiques :

Gazzaniga, M.S., Ivry, R.B. & Mangun, G.R. (2001). Neurosciences Cognitives, Paris, Ed. DeBoeck Université, 585 p. *La lecture attentive des chapitres 10 & 14 est particulièrement conseillée.*

Nadeau, S.E., Ferguson, T.S., Valenstein, E. et al. (2006). Neurosciences médicales, Paris, Ed. Elsevier, 569 p. La lecture attentive des chapitres 6 & 12 est particulièrement conseillée.

Purves, D., Augustine, G.J., Fitzpatrick, D. et al. (2004). Neurosciences, , Paris, Ed. DeBoeck Université, 811 p. La lecture attentive des chapitres 3^{ème} & 5^{ème} parties est particulièrement conseillée.

U.E. 6 – Inférence statistique (3 ects)

Responsable :

MIOSSEC Y et THILLY E

Volume horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Enseignants :

LEFEVRE F.(CM), CRADDOCK P., MIOSSEC Y. , SPARROW, L., THILLY, E., (TD)

Descriptif du contenu :

Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD. Le CM présente, à partir d'exemples, les procédures de l'inférence statistique paramétrique sur *plus de deux moyennes* (plans en *inter*, en *intra* et plans mixtes). Cet enseignement est complété par des séances de TD au cours desquelles les étudiants sont amenés à appliquer les procédures enseignées sur des données expérimentales.

Compétences visées :

Maîtriser les procédures de l'analyse de la variance paramétrique y compris la méthode des contrastes et le calcul de la taille de l'effet (choix, mise en œuvre et interprétation).

Références bibliographiques :

Les références seront données en cours.

U.E. 7 et 8 – option mineure de spécialisation 1 (3 ects)

U.E. 7 et 8 – approches expérimentales de l'apprentissage

Responsable:

L MADELAIN

Intervenants :

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Le programme portera sur l'étude expérimentale de l'apprentissage chez l'humain, notamment via l'étude de travaux de recherches publiés. Les notions abordées seront :

- Les programmes de renforcement
- Les manipulations intra et inter sujets
- Le contrôle des contingences et de leurs effets
- La modélisation de l'apprentissage

Compétences visées :

L'objectif de cette UE est de fournir à l'étudiant les outils conceptuels permettant d'appréhender de manière critique les travaux expérimentaux publiés portant sur l'apprentissage chez l'humain.

U.E. 7 et 8 – approches psychanalytiques des psychoses

Responsable:

R CARON

Intervenants :

Rosa Caron, Arnaud Barbier, Denis Grilliat, Safia Metidji, Christophe Scudéri, Arnaud Barbier

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

L'enseignement porte sur les psychoses à partir du prisme analytique. Les conceptions freudiennes et lacaniennes serviront de support pour appréhender la naissance de la subjectivité dans le rapport à la réalité et la construction d'une potentialité psychotique. Evolution d'un concept à partir des théories freudiennes et des théories lacaniennes. La notion de structure sera également interrogée au regard de l'historicité des manifestations psychopathologiques et de l'historicité de leur théorisation. Il s'agira d'Appréhender la clinique de la psychose et le mode d'être à soi, aux autres et au monde à partir de la spécificité de l'approche structurale de la psychose. Amener les étudiants à réfléchir aux modalités d'accompagnement et de prise en charge des psychoses et de leurs effets sur le plan institutionnel.

Compétences visées :

Appréhender la clinique de la psychose et le mode d'être à soi, aux autres et au monde à partir de la spécificité de l'approche structurale de la psychose. Amener les étudiants à réfléchir aux modalités d'accompagnement et de prise en charge des psychoses et de leurs effets sur le plan institutionnel.

U.E. 7 et 8 – ergonomie et travail

Responsable:

J. THÉBAULT

Intervenants :

J. THÉBAULT

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Cette UE vise à introduire les questions de santé et de performance au travail à partir du cadre conceptuel de l'ergonomie. Il s'agit de découvrir comment les notions de l'ergonomie (travail, tâche prescrite, tâche réelle, activité) et les méthodes d'investigation (observations ouvertes, observations systématiques, pré-diagnostic) peuvent être appliquées à l'analyse de situations de travail très diverses (dans le secteur du BTP, secteur médico-social, etc.) afin de comprendre comment se développent certains phénomènes (troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, etc.).

Compétences visées :

Acquisition des notions de base de l'ergonomie et de la démarche d'intervention en organisation.

Références bibliographiques :

Darses, F., & De Montmollin, M. (2006). *L'ergonomie*. Paris, France : La découverte.
Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Durrafourg, J., & Kerguelen, A. (2006). *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*. Lyon, France : ANACT.
Rabardel, P., Carlin, N., Chesnais, M., Lang, N., Le Joliff, G., & Pascal, M. (2002). *Ergonomie concepts et méthodes*. Toulouse, France : Octarès.

U.E. 7 et 8 – évaluation et intervention en thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales

Responsable:

A ROUSSEAU

Intervenants :

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

La psychopathologie expérimentale et la démarche expérimentale en TECC.

Les fondements théoriques des TECC : les théories de l'apprentissage (conditionnement opérant et répondant), les théories cognitives, les théories émotionnelles.

Les étapes du processus thérapeutique et la relation thérapeutique.

La démarche d'évaluation en TECC.

Les interventions de base : relaxation, restructuration cognitive, techniques de conditionnement et d'exposition ; présentation de cas cliniques.

Compétences visées :

Former les étudiants aux bases théorico-cliniques des approches émotionnelles, cognitives et comportementales. Initiation aux concepts de base qui sous-tendent la pratique des thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales.

U.E. 7 et 8 – handicaps et développement de l'enfant

Responsable:

Y COURBOIS

Intervenants :

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Cours : On présentera les bases théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension des handicaps intellectuels (retard mental) et sensoriels (visuel).

TD : Analyse de textes et application des éléments des cours magistraux à l'étude de cas.

Références bibliographiques :

Nader-Grosbois, N. (2015). Psychologie du Handicap, De Boeck.

U.E. 7 et 8 – neurocognition et sciences affectives

Responsable:

A BARTOLO et O VILTART

Intervenants :

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Les troubles perceptifs et moteurs dans la neuropsychologie (ex, apraxie gestuelle et hémiparésie) et ses relations avec les habiletés sociales cognitives et les troubles de conscience seront traités dans cette option. Les compétences affectives seront aussi abordées à travers des études comportementales en neuroimagerie fonctionnelle. En outre, les capacités du cerveau à s'adapter en situations de dysfonctionnement affectif seront aussi considérées.

Compétences visées :

Les étudiants acquerront des compétences dans la neuropsychologie de la perception, de l'action, et des habiletés affectives. Les troubles de la conscience seront aussi

abordés. Ces thématiques seront traitées en neuroimagerie fonctionnelle et neurocomportementale avec une attention aux capacités du cerveau à s'adapter en situations de dysfonctionnement affectif.

U.E. 7 et 8 – neuropsychologie : grands syndromes et pathologies dégénératives

Responsable:

C MORONI

Intervenants :

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Les principaux syndromes neuropsychologiques de l'adulte (aphasie, apraxie, amnésie, agnosie, négligence et syndrome frontal) seront décrits en adoptant une approche anatomo-clinique ainsi qu'une approche cognitive. Chaque syndrome présenté sera illustré par des études de cas et des présentations vidéo de patients.

Compétences visées :

Cette UE a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances concernant la sémiologie des syndromes neuropsychologiques survenant dans le cadre d'une pathologie cérébrale (soit suite à une lésion cérébrale focale soit due à un processus neurodégénératif). Cette acquisition permettra aux étudiants d'identifier les troubles neuropsychologiques et d'effectuer des diagnostics différentiels.

U.E. 7 et 8 – perspectives différentielles dans le champ du travail : l'évaluation de l'intelligence

Responsable:

J-M GALLINA

Intervenants :

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Il s'agit d'un travail d'approche du domaine de l'évaluation de l'efficience intellectuelle et cognitive. Les enseignements permettront de présenter l'apport de la psychologie différentielle dans le développement des principaux outils utilisés dans le cadre de la sélection ou de l'orientation professionnelle. Après avoir présenté les différents modèles développés, un certain nombre de tests d'intelligence ou d'aptitudes seront abordés au plan pratique et en situation.

Compétences visées :

Acquisition des notions de base du domaine de l'évaluation psychologique des personnes.

Bibliographie :

Bernaud J.L. (2000). Tests et théories de l'intelligence, Dunod.

Huteau M. & Lautrey J. (1997). Les tests d'intelligence, La Découverte (Repères).

U.E. 7 et 8 – psychologie de la santé

Responsable:

S. LELORAIN

Intervenants :

Véronique CHRISTOPHE, Sophie LELORAIN, Amélie ROUSSEAU

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Les objectifs et spécificités de la psychologie de la santé seront d'abord présentés et discutés. Dans ce cadre, des concepts fondamentaux seront abordés, tels que les comportements de santé et à risque, les stratégies d'ajustement à la maladie et l'efficacité des prises en charge cliniques.

Nous guiderons ainsi les étudiants dans une réflexion active autour de questions comme : comment expliquer l'adhésion thérapeutique des patients à suivre ou non les recommandations médicales ? Comment optimiser l'accompagnement clinique des patients face à la maladie chronique ? Comment aider ces derniers à mobiliser leurs ressources personnelles pour l'amélioration de leur qualité de vie et bien-être ?

U.E. 7 et 8 – psychologie de l'éducation : les apprentissages en milieu scolaire

Responsable:

A. GUERRIEN

Intervenants :

C. Bagès, A. Guerrien, A.S. Lassalle

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Les enseignements consistent en une présentation d'apports de la psychologie de l'éducation dans le contexte de l'école, dans des perspectives de psychologie cognitive et de psychologie sociale. Quatre thèmes sont abordés. Comment favoriser les transferts d'apprentissages à l'école (transfert cognitif, métacognition, stratégies cognitives) ? Quelles motivations favoriser à l'école (motivation et réussite scolaire, motivation et attention, motivation et mémoire, rôle des pratiques pédagogiques dans la motivation scolaire) ? Quels peuvent être les apports du jeu aux apprentissages scolaires ? Comment optimiser les situations d'apprentissage en groupe (apprentissage coopératif, processus de comparaison sociale en lien avec les apprentissages...)?

Compétences visées :

Cette UE permet aux étudiants d'approfondir une partie du cours abordé dans l'UE de psychologie de l'éducation du semestre 4 de licence 2.

Les contenus abordés concernent les pratiques éducatives et des questions relevant de la psychologie en contexte scolaire. Ils permettent d'acquérir des compétences en lien avec la spécialité de master Développement, Education, Handicap : Individu et société (parcours Interventions éducatives et sociales), et peuvent également constituer une base pour la formation, en master, aux métiers de l'enseignement.

U.E. 7 et 8 – psychologie du travail et des organisations

Responsable:

S. DE BOSSCHER et P DESRUMAUX

Intervenants :

S. De Bosscher, P. Desrumaux, V. Fournier

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Différents concepts de la psychologie du travail et des organisations sont présentés en CM: les groupes et les équipes de travail, le changement dans les groupes, les rôles, les statuts, les différentes formes de conflits, la démarche participative et la démarche de concertation; la motivation au travail et ses liens avec d'autres concepts comme la satisfaction; le leadership; l'implication/l'engagement. Les TD portent, entre autres, sur des exercices de résolution de conflits, ainsi que sur l'étude de documentaires, d'articles et de tests.

Compétences visées :

Connaître les concepts de base de la psychologie du travail et savoir les appliquer lors des exercices pratiques et les analyses de situation.

Programme :

Bernaud, J-L., Desrumaux, P., & Guedon, D. (2016). Psychologie de la bienveillance professionnelle : Modèles, outils et dispositifs. Paris : Dunod.

Bernaud, J-L., & Lemoine, C. (2012). Traité de psychologie du travail et des organisations. Paris : Dunod.

Brangier, E., Lancry, A. & Louche, C. (2004). Les dimensions humaines du travail: Théories et pratiques de la psychologie du travail et des organisations. Nancy: PUN.

Lemoine, C. (2012). Psychologie du travail et des organisations. Domaines de recherches et d'interventions. Paris : Dunod.

Louche, C. (2001). *Psychologie sociale des organisations*. Paris: Armand Colin.

U.E. 7 et 8 – psychologie et justice

Responsable:

N. PRZYDOGZKI-LIONET

Intervenants :

Psychologues de la Gendarmerie, de la Police et de la Justice

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Cet enseignement se structure en trois parties, reprenant les trois étapes de la procédure judiciaire :

Introduction : qu'est-ce que la Psychologie légale ?

De la commission de l'infraction à l'identification de l'auteur : les apports de la psychologie au travail des enquêteurs

De l'arrestation au jugement : les apports de la psychologie à l'élaboration et à la compréhension des décisions judiciaires

De la condamnation à son exécution : les apports de la psychologie aux condamnés et aux professionnels chargés de les encadrer

Conclusion : perspectives en Psychologie légale

Les TD illustrent les cours par le visionnage de vidéos et le témoignage de divers praticiens

Compétences visées :

Mieux connaître la procédure judiciaire et le vocabulaire juridique s'y référant

Mieux connaître la psychologie légale et ses apports théoriques et pratiques

Références bibliographiques :

Blatier, C. (2010). *Introduction à la psycho-criminologie*. Paris : Dunod – Les Topos +

Przygodzki-Lionet, N. (2012). *Psychologie et Justice. De l'enquête au jugement*. Paris : Dunod – Psycho Sup.

U.E. 7 et 8 – psychopathologie, clinique et thérapie du couple

Responsable:

P ANTOINE

Intervenants :

Horaire :

24h (12h CM ; 12h TD)

Programme :

Les cours magistraux aborderont les thématiques suivantes :

Les dysfonctionnements conjugaux

Les modèles d'attachement et le fonctionnement dyadique

Fondements généraux des psychothérapies de couple

Evaluation et modification des cognitions en thérapie de couple

L'ajustement dyadique et son évaluation

Les thérapies de couple centrées sur l'émotion, sur l'acceptation et les thérapies contextuelles

Les modèles d'ajustement du couple aux événements de vie et à la maladie

La violence conjugale

Modèles de transition de la relation de couple à la relation aidant/aidé

Introduction aux méthodologies de recherche dyadique

Les travaux dirigés ont pour but d'illustrer concrètement le cours et de le prolonger : Plusieurs focus pourront être proposés en TD : sexualité et dysfonction sexuelle, couple homosexuel et homoparentalité, infertilité... Les TD seront adossés à des (1) articles scientifiques, (2) entretiens permettant l'analyse du fonctionnement dyadique dans des contextes divers : troubles anxieux, troubles dépressifs, maladies neuro-dégénératives, addictions aux substances, (3) séances de psychothérapie de couple.

Compétences visées :

L'objectif général est d'initier les étudiants à l'analyse du fonctionnement dyadique et aux démarches de psychothérapie et d'accompagnements des couples.

Références bibliographiques :

Baucom, D.H., Epstein, N.B., Kirby, J.S., & Falconier, M.K. (2010). Couple therapy: Theoretical perspectives and empirical findings. In D.H. Barlow (Ed.), Oxford handbook of clinical psychology. New York: Oxford University Press.

Baucom, K. J. W., Sevier, M., Eldridge, K. A., Doss, B. D., & Christensen, A. (2011). Observed communication in couples two years after integrative and traditional behavioral couple therapy: Outcome and link with five-year follow-up. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 79, 565-576.

Jacobson, N.S., & Christensen, A. (1998). Acceptance and change in couple therapy: A therapist's guide to transforming relationships. New York: Norton.

Wright J., Lussier Y. & Sabourin S. (2008). Manuel Clinique des psychothérapies de couple. Presses de l'université du Québec.

UE9 –Langue vivante(3ects)

Responsable :

J-F Brouttier

Organisation de l'enseignement :

Nombre de crédits : 3ECTS

TD et en ligne 24 heures

Travail de l'étudiant hors présentiel : 12 heures

Développement de l'oral et mise en pratique de l'apprentissage de l'anglais en autonomie : un cours qui aborde la méthodologie à mettre en oeuvre en vue de l'écriture et présentation du TE/un sujet au choix parmi les spécialités de chaque parcours (partie 2).

Un test de positionnement en début d'année mènera à la création de groupes de niveau et la mise en place d'un dispositif hybride qui permettront une meilleure appropriation des contenus, laissant une place plus importante dans le cours pour l'interaction et la réflexion sur le processus d'apprentissage. Cela donnera ainsi à chaque étudiant la possibilité de progresser dans de meilleures conditions.

Les TD seront consacrés à la production écrite et à l'interaction et la production orales autour des thèmes de spécialité abordés en cours. Ceci afin de constituer un carnet de bord qui comporterait les dossiers des 5 thèmes étudiés en cours + un dossier au choix de Virtual cabinet + corrections et un examen de type CLES B2

Contenu de la formation :

Psychology in English de Marina Bastounis, et al. (Chapitres 1 à 4)

Un polycopié collectif (questions sur le texte, essais, thèmes d'application)

Compétences visées :

Être capable de :

1. écrire une note de synthèse après l'écoute de trois documents (audio) sur un événement de l'actualité britannique (Virtual cabinet) ;
2. discuter/interagir et/ou négocier une solution à l'oral sur ce sujet ou sur un sujet abordé en cours ;
3. réfléchir, anticiper et surmonter les difficultés liées à l'exécution d'une tâche en anglais.

Examens :

Contrôle continu

UE10 – Projet de l'étudiant : séminaire de recherche et de stage (3ects)

Responsable :

A BRUNELLIERE

Intervenants :

A BRUNELLIERE, C DOUILLEZ, D GRYNBERG, A MIGNON, A ROUSSEAU, V TEMPERVILLE

Objectifs :

Cette unité d'enseignement vise à apprendre comment réaliser un mémoire de recherche et un rapport de stage. Tout d'abord, nous présenterons comment communiquer avec un professionnel pour trouver un stage et un encadrant pour le Travail d'Etudes et Recherche de Licence 3. Puis, nous décrirons les différentes étapes d'une recherche (théorie, problématique, méthodes, résultats, discussion). Nous présenterons également les différents outils de la recherche documentaire qui sont essentiels pour construire un projet en Psychologie. Chaque séance sera accompagnée d'exemples et d'exercices.

Compétences visées :

Compétences génériques visées : savoir s'organiser et planifier son travail ; capacité à utiliser des informations provenant de sources différentes ; capacité à communiquer ; communication orale et écrite ; savoir travailler en groupe.

Compétences spécifiques visées : savoir réaliser une mémoire de recherche et un rapport de stage; comprendre une problématique ; savoir comprendre et analyser des résultats, savoir trouver un lieu de stage pertinent au regard de son projet professionnel.

Bibliographie :

Lavarde, A-M. (2008). Guide méthodologique de la recherche en psychologie, Editions De Boeck.

2EME SEMESTRE (SEMESTRE 6)

UE1/2– Psychologie générale et différentielle 4 (6ects)

Responsables :

J-M GALLINA

Intervenants :

A BARTOLO ; Y COELLO ; Y DELEVOYE ; J-M GALLINA ; A GUERRIEN

Volume horaire :

48H (24H CM et 24H TD)

Programme :

Quatre domaines d'étude relevant des grandes fonctions sont abordés sous l'angle général et différentiel, en continuité avec les UE de psychologie générale et différentielle 1 et 2.

La mémoire (niveau 2), Anticipation des actions (niveau 2) représentations (niveau 2), la motivation (niveau 2)

Compétences visées :

Connaître les théories et modèles développés dans le champ de la mémoire, des représentations cognitives, de la motivation et de l'anticipation des actions. Savoir analyser des données expérimentales recueillies dans ces domaines. Savoir articuler une approche généraliste et une approche différentielle pour ces champs. Connaître les méthodes expérimentales permettant l'étude des fonctions mentionnées.

UE3 et 4 – option mineure de spécialisation (3 ects):

UE 3 et 4 – analyse appliquée du comportement : développement et apprentissage

Responsables:

J. ALESSANDRI

Intervenants :

J. ALESSANDRI

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Cette unité d'enseignement permettra de familiariser l'étudiant avec la théorie et les principes de bases en sciences du comportement. La présentation des techniques d'apprentissage fournira à l'étudiant des outils pour apprendre à identifier les facteurs responsables de comportements problématiques, d'améliorer les performances, d'apprendre de nouveaux comportements et d'analyser le développement selon une approche comportementale.

Compétences visées :

Compétences de Bases en analyse du comportement, Analyse

UE3 et 4 – développement et troubles des apprentissages chez l'enfant :

Responsable :

B. VILETTE

Intervenants :

S. CASALIS, M. DANET, B. VILETTE

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Objectifs pédagogiques :

Cours : On présentera les bases théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension des troubles d'apprentissage chez l'enfant : troubles du langage, troubles praxiques, troubles des acquisitions scolaires (lecture, mathématique).

TD : Analyse de textes et application des éléments des cours magistraux à l'étude de cas.

UE3 et 4 – dysfonctionnements émotionnels, cognitifs et comportementaux :

Responsables:

S. RUSINEK

Intervenants :

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Pour divers troubles émotionnels et comportementaux : Description diagnostique ; Processus et instruments diagnostiques (questionnaires ; tests comportementaux ; entretiens ; analyse des significations et des fonctions) ; Modélisation psychologique des facteurs d'installation et de maintien ; Interventions psychologiques empiriquement fondées

Compétences visées :

Dans le cadre de la pratique des thérapies émotionnelles, cognitives et comportementales, il s'agit d'apporter des connaissances sur : la description diagnostique, des méthodes psycho-diagnostiques, des modèles étiologiques et des interventions psychologiques spécifiques à divers troubles émotionnels et comportementaux de l'enfant et de l'adulte. Développer des compétences en conceptualisation de cas clinique et en mise au point d'un plan thérapeutique.

UE 3 et 4 – ergonomie et conception de produits et de services :

Responsables:

J. FORRIERRE

Intervenants :

J. FORRIERRE ; J. THÉBAULT

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Cette UE vise à introduire les questions de conception de produits et de service à partir du cadre conceptuel de l'ergonomie. Il s'agit de découvrir comment les notions de l'ergonomie (tâche, activité, usage) et les méthodes d'investigation peuvent être appliquées à la conception de produits et de services tels que les logiciels, les aides à la conduite automobile, les technologies de l'information et de la communication.

Compétences visées :

Acquisition des notions de base de l'ergonomie et de la démarche de conception de produits et de service

Références bibliographiques :

Cerf, M. & Falzon, P. (2005). *Situations de service : travailler dans l'interaction*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

Darses, F., & De Montmollin, M. (2006). *L'ergonomie*. Paris, France : La découverte.

Valléry, G., Le Port, M.-C., & Zouinar, M. (2010). *Ergonomie, conception de produits et services médiatisés*. Paris, France: PUF

UE3 et 4 – neurocognition et technologies innovantes :

Responsables:

Y DELEVOYE

Intervenants :

L.Sparrow ; Y.Delevoye ; M.Carlier

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Cet enseignement a pour objectif de poursuivre l'enseignement des processus neurocognitifs et des bases neuronales de la cognition chez l'adulte sain et pathologiques. Il a pour but de faire réfléchir les étudiants le rôle que peut avoir les nouvelles technologies sur les fonctions cognitives de l'adulte, sur le plan technologique, psychologique, éthique et sociétale. Les enseignements porteront sur les différents processus psychologiques qui sont stimulés en situation d'interactions motrices et sociales, comme la perception (vision, audition, équilibre postural), l'action, le langage, les émotions. Une partie des enseignements portera sur la pathologie pour aborder les notions de suppléances fonctionnelles et thérapeutique ainsi que les problèmes éthiques que ces implants peuvent engendrer.

Ce cours est un enseignement des fondamentaux des processus neurocognitifs, connaissances nécessaire pour une entrée dans un parcours de MASTER enseignant la neurocognition, la neuropsychologie et/ou les sciences cognitives. Cet enseignement amènera l'étudiant à se poser des questions sur les répercussions de l'utilisation de la technologie sur la psychologie humaine des années 2030, sur le plan technologique (création de nouveaux métiers), éthiques (comment assurer le droit des utilisateurs et/ou des patients), et psychologique.

Plan de cours possible :

18h cours sur processus neurocognitifs et pathologies associées (thèmes : perception, action, langage, émotions)

4h spécifique sur les nouvelles technologies (avec démonstrations réelles à la plateforme technologique IrDive de la Plaine Image)

2h sur les questions sociétales et éthiques

Compétences visées :

Développements des connaissances générales sur les processus neurocognitifs chez l'adulte sain et pathologique

Connaissances nouvelles sur la nouvelle technologie, les implants et les thérapies

Encouragements à la réflexion, la discussion, l'argumentation autour d'un thème d'actualité.

UE3 et 4 – neuropsychologie : de la théorie à la pratique clinique :

Responsables:

D Dellacherie

Intervenants :

A. Bartolo, M. Luyat, C. Moroni

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Les enseignements (cours magistraux, études de textes, analyses de vidéos, présentation ou passation de tests) porteront premièrement sur les principes de plasticité cérébrale et leurs applications dans la réhabilitation en neuropsychologie. Ils porteront également sur les principes de l'évaluation en neuropsychologie. Des applications cliniques pratiques, concernant l'évaluation et la réhabilitation, seront exposées en lien avec les modèles théoriques qui les justifient. Un début de réflexion sur les problèmes éthiques originaux posés par les possibilités contemporaines d'intervention sur le cerveau humain (médicaments, chirurgie, neuroprothèses,..) sera engagé.

Compétences visées :

L'étudiant connaîtra les différentes formes de plasticité cérébrale qui rendent possibles les remédiations cognitives et la réhabilitation chez les patients neurologiques, psychiatriques, ainsi que dans le vieillissement normal et pathologique. Il aura une bonne connaissance des principes de l'évaluation et de la réhabilitation en neuropsychologie, ainsi que différents champs d'application clinique de ces deux axes de prise en charge. Il sera capable d'avoir une analyse critique des

méthodes et des outils utilisés dans différents contextes d'intervention en neuropsychologie.

UE3 et 4 – perspectives différentielles dans le champ du travail : l'évaluation de la personnalité

Responsables:

L REMY

Intervenants :

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Il s'agit d'un travail d'approche du domaine de l'évaluation de la personnalité, de la motivation et des intérêts. Les enseignements permettront de présenter l'apport de la psychologie différentielle dans le développement des principaux outils utilisés dans le cadre de la sélection ou de l'orientation professionnelle. Après avoir présenté les différentes conceptions et théories développées, un certain nombre de tests de personnalité (inventaires, questionnaires,...) seront abordés au plan pratique et en situation.

Compétences visées :

Acquisition des notions de base du domaine de l'évaluation psychologique des personnes.

Références bibliographiques :

UE3 et 4 – psychologie de l'éducation : prévenir et intervenir

Responsables:

C BAGES

Intervenants :

A Guerrien, C Bagès, A-S Lassalle

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

L'éducation doit être comprise dans un sens plus large que la seule éducation scolaire. En ce sens, seront abordées dans cette UE des notions relatives à la psychologie de l'éducation pouvant dépasser le strict cadre de l'école. Quatre thèmes seront abordés. Comment intervenir en éducation cognitive sur les stratégies d'apprentissage et la métacognition ? Jeu et apprentissages en contexte scolaire et non-scolaire : quels peuvent être les apports du jeu au développement de l'enfant ? Le rôle des modèles dans les apprentissages : peut-on apprendre sans enseignement ? Les programmes d'éducation thérapeutique : quelles conditions d'efficacité ?

Compétences visées :

Cette UE permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en psychologie de l'éducation dans et hors du cadre strictement scolaire.

Les contenus abordés concernent différents apprentissages et leurs supports cognitifs et contextuels. Ils permettent d'acquérir des compétences en lien avec la spécialité de master Développement, Education, Handicap : Individu et société (parcours Interventions éducatives et sociales), et peuvent également constituer un apport supplémentaire pour la formation, en master, aux métiers de l'enseignement.

Références bibliographiques :

UE 3 et 4 – psychologie du travail et santé au travail

Responsable :

P. DESRUMAUX

Intervenants :

P Desrumaux, E Dose, P Malola, M Dornelas Muzi

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Théories des organisations et santé au travail, Santé psychologique au travail, Burnout ou épuisement professionnel, stress, harcèlement moral au travail, conciliations, TMS et conditions de travail, contraintes et risques au travail, Causes et conséquences du bien-être et de la détresse au travail, Définitions, mesures et évaluations de dimensions organisationnelles. Les populations visées par cette thématique sont les personnes au travail ou dans leur rapport au travail approchées dans des situations de bien-être, de satisfaction ou au contraire de souffrance au travail. Les supports de TD peuvent être des études de cas sur vidéo ou des textes.

Objectifs pédagogiques :

Le but est de faire acquérir une connaissance de concepts liés à la santé au travail et aux risques psychosociaux tout en montrant leurs liens avec certaines théories des organisations. L'étudiant pourra comprendre les thématiques de santé au travail et de la satisfaction au travail tout en apprenant à définir et différencier ses composantes (bien-être/ détresse au travail, stress, burnout, harcèlement moral au travail, ajustement, risques majeurs...). Il pourra comprendre comment les conditions de travail (charge, demandes, latitude), les formes d'organisations (justice organisationnelle, climat, management...), et les variables individuelles (satisfaction, optimisme...) contribuent à la santé psychologique au travail ou à sa détérioration.

Références bibliographiques :

Bernaud, J-L., Desrumaux, P., & Guedon, D. (2016). Psychologie de la bientraitance professionnelle : Modèles, outils et dispositifs. Paris : Dunod.

Bernaud JL & Lemoine C (2013). Traité de psychologie du travail et des organisations. Paris : Dunod.

Desrumaux, P. (2011). Le harcèlement moral au travail : réponses psychosociales, organisationnelles et cliniques. Presses Universitaires de Rennes.

Desrumaux, P, Vonthron AM, & Pohl, S. (2011, à paraître). Qualité de vie, risques et santé au travail. Paris : L'harmattan.

Légeron, P. (2001). Le stress au travail. Odile Jacob, Paris.

Ruchot.D., (2004). L'épuisement professionnel et Burn out concepts, modèles, interventions. Paris : Dunod.

UE3 et 4 – psychologie de la santé : parcours de santé, évaluations et interventions

Responsable :

V. CHRISTOPHE

Intervenants :

V. CHRISTOPHE, S. LE LORAIN

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Cette UE s'intéresse au parcours de santé, dans ses dimensions cognitives et émotionnelles, depuis l'entrée du patient dans le système de soins à sa prise en charge effective. Seront notamment abordées les thématiques de l'annonce diagnostique, des relations soignants-soignés-proches, de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques et de l'ajustement de ces derniers aux difficultés inhérentes à ces situations. Ces thématiques seront illustrées de manière interactive avec les étudiants à partir de cas cliniques et données empiriques.

Références bibliographiques :

Les références seront données en cours.

UE 3 et 4 – psychopathologie des comportements violents

Responsable :

C. DUCRO

Intervenants :

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Les cours magistraux aborderont les points suivants :

Définition de la violence

Psychopathologie des auteurs de violence (Troubles mentaux majeurs et ou de la personnalité)

Paraphilies ; Psychopathie

Evaluation du degré de violence et des risques de nouveaux passages à l'acte

Evaluation dans un cadre « expertal » : objectifs, moyens, conséquences, rapport d'expertise

Evaluation dans un cadre thérapeutique

Psychopathologie des victimes de violence (Traumatisme, Stress post traumatique, ...)

Prévalence des antécédents d'adversité

Evaluation dans un cadre « expertal » : place de l'expertise pour la victime (conséquences) ; outils d'évaluation

Réflexions autour de la théorie « abusé-abuseur »

Chaque partie de cours sera illustrée en TD à travers : la lecture d'articles scientifiques, la présentation d'études de cas retranscrites d'auteurs de violences et de victimes de violences.

Compétences visées :

Cette UE a pour objectif d'initier les étudiants à l'étude des relations entre les troubles mentaux et la violence perpétrée ou subie.

Références bibliographiques :

Burgess, Regehr, & Roberts (2012). *Victimology: Theories and Applications* Jones and Bartlett Publishers, Inc; Edition : 2nd Revised edition.

Joyal, Dubreucq, Gendron, & Millaud (2007). Major mental disorders and violence: A critical review. *Current Psychiatry Reviews*, 3(1), 33-50.

McMurrin & Howard (2007). Personality, personality disorder, and violence: An evidence based approach. Chichester, United Kingdom: Wiley-Blackwell Publishing.
Soothill, Rogers, & Dolan (2008). Handbook of Forensic Mental Health. Devon, United Kingdom & Oregon, USA: Willan Publishing.

UE3 et 4 – psychopathologie psychanalytique de l'enfant

Responsable :

C. DUPUIS

Intervenants :

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Présentation de l'approche psychanalytique de l'enfant à partir des principaux modèles théoriques du développement psychique

Description des concepts fondamentaux des théories de Mélanie Klein, Donald W. Winnicott et W. Bion.

Initiation la technique du jeu dans la psychothérapie psychanalytique de l'enfant

Compétences visées :

- Comprendre les stades précoces du développement dans leurs liens avec l'environnement. C'est-à-dire, comment le bébé et le jeune enfant construisent leurs capacités de relation à l'autre à partir des interactions émotionnelles et affectives avec les parents et/ou les adultes.

- Aborder les conceptions théoriques les plus pertinentes aujourd'hui pour comprendre les troubles graves du développement de l'enfance et de l'adolescence.

- Réfléchir aux nouveaux modèles de soins individuels et de groupe qui découlent de ces conceptions psychanalytiques actuelles.

Références bibliographiques :

Burgess, Regehr, & Roberts (2012). Victimology: Theories and Applications Jones and Bartlett Publishers, Inc; Edition : 2nd Revised edition.

Joyal, Dubreucq, Gendron, & Millaud (2007). Major mental disorders and violence: A critical review. Current Psychiatry Reviews, 3(1), 33-50.

McMurrin & Howard (2007). Personality, personality disorder, and violence: An evidence based approach. Chichester, United Kingdom: Wiley-Blackwell Publishing.

Soothill, Rogers, & Dolan (2008). Handbook of Forensic Mental Health. Devon, United Kingdom & Oregon, USA: Willan Publishing.

UE3 et 4 – psychologie sociale expérimentale et justice

Responsable :

M. BRUNEL

Intervenants :

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Introduction à la psychologie légale et ses méthodes de recherche

Présentation de travaux de psychologie sociale expérimentale appliquée à la justice : situations d'échec et comportements antisociaux ; type d'expertise psychologique et verdict ; processus de délibération et décisions judiciaires ; conflits intergroupes en prison...

Intérêts et limites de la démarche expérimentale dans le champ légal.

Compétences visées :

Connaître les apports spécifiques de la Psychologie sociale expérimentale au domaine de la Justice

UE5 - Neurosciences du comportement (3ects)

Responsable :

C. VAN BESSEN

Intervenants :

L. DE DONCKER, J. NAVETEUR, H. SEQUEIRA, C. VAN BESSEN

Volume horaire :

24 h (16h CM et 8h TD)

Prérequis :

Ce module s'appuie sur les connaissances de neuroanatomie, de neurophysiologie et de psychopharmacologie enseignées en 1^{ère} et 2^{ème} années (notamment UE5 : Neurosciences Fondamentales 1 et 2). Une maîtrise des concepts et notions enseignés dans ces UE de base est indispensable pour pouvoir suivre les enseignements de Neurosciences du Comportement du second semestre. Nous conseillons aux étudiants en situation de chevauchement entre la L2 et la L3 de concentrer leurs efforts sur la validation des modules prérequis de L2.

Programme :

Ce module détaille les bases neurales des maladies cérébrales, la plasticité neurale et le vieillissement cérébral.

Les bases neurales des maladies cérébrales concernent l'explication des grandes maladies neurologiques et mentales, en partant notamment de la pathologie lésionnelle, des méthodes d'enregistrement électromagnétique, hémodynamique et métabolique ainsi que des approches neuropsychologiques. Les arguments d'ordre cellulaire, neurochimique et de niveau connectique seront développés et associés à des pathologies représentatives telles que l'épilepsie, la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson ou encore l'autisme.

La partie du cours relative à la plasticité neurale et vieillissement cérébral visera une présentation longitudinale du fonctionnement cérébral en reliant l'organisation des microstructures cérébrales aux propriétés de plasticité synaptique en vue de générer des conditions d'apprentissage. L'expérimentation animale apportera des illustrations nombreuses suite à des états lésionnels ou à des apprentissages divers. La base d'argumentation s'appuiera aussi sur des données de la clinique humaine, notamment celle liée à la maturation et au vieillissement physiologique. L'ensemble des données exposées illustrera la plasticité générale du système nerveux ainsi que la réorganisation et l'évolution des cartes corticales en fonction de l'expérience. L'enseignement dirigé illustrera plusieurs thèmes centraux : la potentialisation et la

dépression synaptique à long terme, les mécanismes cellulaires de l'oubli, les processus neuraux du conditionnement opérant, ou encore les modèles animaux de la maladie de Parkinson.

Compétences visées :

Les thèmes choisis constituent à la fois une transition vers les grandes problématiques intégrant les dérèglements cérébraux et vers les ressources de réparation nerveuse, découvertes ces dernières années. Tout en abordant les mécanismes fondamentaux du fonctionnement cérébral, les points développés constituent une charnière théorique et méthodologique indispensable vers des spécialisations ultérieures dans diverses orientations de la Psychologie.

Références bibliographiques :

Gazzaniga, M.S., Ivry, R.B. & Mangun, G.R. (2001). Neurosciences Cognitives, Paris, Ed. DeBoeck Université, 585 p. La lecture attentive des chapitres 9, 11 & 12 est particulièrement conseillée.

Lemaire, P. & Bherer, L. (2005). Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive. Bruxelles, Ed. DeBoeck, collection « *Ouvertures psychologiques* ».

Nadeau, S.E., Ferguson, T.S., Valenstein, E. et al. (2006). Neurosciences médicales, Paris, Ed. Elsevier, 569 p. La lecture attentive du chapitre 12 est particulièrement conseillée.

Purves, D., Augustine, G.J., Fitzpatrick, D. et al. (2004). Neurosciences, Paris, Ed. DeBoeck Université, 811 p. La lecture attentive des chapitres 4^{ème} partie est particulièrement conseillée.

Robert, L. (2003). Le vieillissement du cerveau : Alzheimer, Parkinson et autres démences. Paris, Ed. Flammarion, collection « *Champs* ».

UE6- Inférence statistique (3ects)

Responsable :

LEFEVRE F. et MIOSSEC Y.

Intervenants :

LEFEVRE F., THILLY, E. (CM et TD) CRADDOCK P., MIOSSEC Y. (TD)

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Cette UE propose un enseignement magistral complété par des séances de TD. Le CM présente, à partir d'exemples, l'inférence sur la *corrélation* et dans le cadre du *modèle de régression linéaire* (simple et multiple), puis les fondements de *l'analyse factorielle*. Cet enseignement est complété par des séances de TD au cours desquelles les étudiants sont amenés à appliquer les méthodes enseignées sur des données expérimentales.

Compétences visées :

Prendre conscience de l'importance du modèle sous-jacent à la formalisation d'une question d'ordre psychologique, validation de ce modèle et inférence dans le cadre d'un modèle déterminé, à partir de l'exemple du modèle linéaire ; être capable d'interpréter les résultats d'une analyse factorielle.

Références bibliographiques :

Les références seront données en cours.

UE7 - option thématique interdisciplinaire (3ects)

UE7 - autonomisation et développement du pouvoir d'agir : les apports de la psychologie (3ects)

Responsable :

O. JANSSEN

Intervenants :

E ALTINTAS, O JANSSEN

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Cette UE thématique propose un regard croisé offert par la psychologie de l'éducation, la psychologie du travail et la psychologie sociale sur les démarches participatives qui visent l'autonomisation, en référence à *l'empowerment*. Cette notion est actuellement mobilisée dans différents champs des SHS pour rendre compte de pratiques de recherche et d'intervention auprès de personnes ou de groupes socialement vulnérables. Plus généralement, cette notion renvoie à des nouvelles

orientations données aux politiques publiques qui peuvent, en retour, interroger la psychologie.

Les objectifs sont doubles :

- initier les étudiant-e-s aux méthodes participatives qui favorisent l'autonomisation
- susciter leurs réflexions sur les enjeux, tant sociaux que scientifiques, sur les défis et difficultés propres à cette démarche.

Les interventions s'inscriront dans les trois thèmes suivants :

- Présentation des dimensions psychologiques et sociologiques en jeu dans les dispositifs visant à l'autonomisation.
- Présentation des enjeux épistémologiques et méthodologiques de la psychologie à orientation participative qui vise, notamment, à l'autonomisation et à l'émancipation des personnes et des groupes socialement vulnérables.
- Réflexions critiques sur la capacité des institutions à se réappropriier la thématique de la participation et l'autonomisation en vue de préserver le statu quo social. Dans le monde des organisations, il sera discuté de nouvelles politiques managériales explicitement fondées sur l'empowerment des salariés.

Compétences visées :

- Connaître la démarche participative et ses outils
- Etre capable de mener une réflexion éthique et épistémologique à la fois sur les représentations de l'Homme sous tendus par des modèles théoriques et sur les effets de la recherche action.

UE7 - la psychologie de la violence scolaire (3ects)

Responsable :

C. BAGES

Intervenants :

Céline BAGÈS, Isabelle JOING, Nathalie LIONET-PRZYGODZKI

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

CM :

Présenter les théories susceptibles de rendre compte de la violence en milieu scolaire.

Mise en évidence des implications sociales et sociétales.

Présentation des interventions éducatives et sociales (prévention, remédiation)

TD : Travail théorique et méthodologique autour des concepts suivant :
Les conduites délinquantes et la violence en milieu scolaire
Les conduites antisociales
Racisme, sexisme, homophobie
La violence envers les filles
Les conduites à risque des adolescents

Compétences visées :

- Connaître la démarche participative et ses outils
- Etre capable de mener une réflexion éthique et épistémologique à la fois sur les représentations de l'Homme sous tendus par des modèles théoriques et sur les effets de la recherche action.

UE7 - mort, psychanalyse et sociétés (3ects)

Responsable :

R CARON

Intervenants :

Rosa Caron, Claude Jamain, (CEAC Lille3), Jean-François Rey, (philosophe), Professeur
Didier De Broucker, (CHICL)

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Freud avait souligné l'irreprésentabilité de la mort dans notre inconscient. Pourtant notre rapport à la mort entraîne des manifestations psychopathologiques qui peuvent être lus à partir de la place que chaque société donne à la mort et qui lui confère le statut de fait culturel et social. Cet enseignement abordera ces questions grâce au regard croisé notamment de la philosophie, de l'anthropologie, de médecine et de la psychanalyse.

Compétences visées :

Dépasser les frontières disciplinaires pour réfléchir à l'impact des mutations socio-culturelles sur les manifestations psychiques.

Références bibliographiques :

Ameisen, J.C. (2003) La sculpture du vivant. Seuil

Ariès, Ph. (1977) L'homme devant la mort. Seuil
De Masi, F. (2010) Penser sa propre mort. Ithaque.
Freud, S. (1913) Totem et tabou. Petite bibliothèque Payot, 1968
Lefrançois, R. (2004) Les nouvelles frontières de l'âge. PUM.
Morin, E. (1976) L'homme et la mort. Points

UE7 - nature et culture : un dialogue est-il possible entre neurosciences, psychologie et sciences sociales ? (3ects)

Responsable :

J-M GALLINA

Intervenants :

J-M GALLINA ; O JANSSEN ; F LEROY

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Questions épistémologiques autour de la constitution d'une discipline comme la psychologie ; ses rapports avec les autres disciplines et la question de son statut entre sciences de la nature et sciences de la culture ; apport des neurosciences et des sciences sociales dans les problématiques liées à la spécificité de l'humain.

Compétences visées :

Connaître les champs théoriques et les problèmes épistémologiques relatifs aux sciences de l'homme, sensibiliser les étudiants aux débats contemporains autour du statut de l'humain, éclairer les questions de nature psychologique à partir de disciplines connexes comme les neurosciences, l'anthropologie, la philosophie de l'esprit, la sociologie, la psychanalyse...

UE 7 - neuroéthique (3ects)

Responsable :

Mme Moroni

Intervenants :

Mme Moroni

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Mise en perspective historique et épistémologique de la neuro-éthique, discipline à la frontière de la psychologie, des neurosciences et de la philosophie. Présentation en parallèle de certaines avancées de la psychologie et des neurosciences (sur les mécanismes qui sous-tendent la mémoire, les émotions, la prise de décision, la conscience de soi, la volonté, l'intentionnalité, le mensonge, la duperie, l'agressivité, le jugement moral ... ; en neuropharmacologie ; pratique de la psychochirurgie,...) et les interrogations éthiques et sociétales qu'elles suscitent. Les enseignements aborderont notamment des problèmes de neuroéthique appliquée et de neuroéthique fondamentale. La neuroéthique appliquée s'intéresse principalement aux problèmes éthiques soulevés par l'utilisation des techniques de neuroimagerie en psychologie cognitive, par l'amélioration cognitive ou la neuropharmacologie. La neuroéthique fondamentale s'interroge sur la manière dont l'avancée des connaissances en sciences cognitives peut permettre d'améliorer notre compréhension de l'identité personnelle, de la conscience de soi, de l'intentionnalité, de la pensée, du jugement moral... Elle s'interroge également sur les conséquences sociétales qui en découlent. En accord avec la littérature en neuroéthique, la réflexion en neuroéthique fondamentale, dans cette UE, s'organisera selon 3 grands axes définis comme suit par S. Dehaene « (1) Comment envisager les concepts de responsabilité et de libre arbitre, notamment du point de vue juridique, si l'homme n'est qu'une machine neuronale ? (2) Quels fondements donner aux principes de l'éthique si notre sens moral n'est issu que d'un cerveau bricolé par l'évolution, où coexistent des mécanismes de jugement émotionnel et rationnel parfois contradictoires ? (3) Comment réviser les normes sociales en vue d'une « vie bonne » pour tous, et quelles limites devons-nous imposer aux développements neurotechnologiques, alors que les neurosciences offriront bientôt la possibilité d'altérer le fonctionnement cérébral, en bien comme en mal ? »

Compétences visées :

L'étudiant sera capable :

De mettre en perspective les spécificités de la neuroéthique dans le développement de la bioéthique

D'identifier et d'analyser les principaux problèmes éthiques et sociétaux suscités par l'avancement des connaissances en psychologie et en neurosciences et leurs applications cliniques

D'avoir un regard critique sur les solutions envisagées dans la littérature face aux différents problèmes de neuroéthique

Références bibliographiques :

- Bernard Baertschi. (2009). La neuroéthique : ce que les neurosciences font à nos conceptions morales. Éditions La découverte.- *Hervé Chneiweiss. (2006). Neurosciences et Neuroéthique : des Cerveaux Libres et Heureux. Alvik Editions.- Kathinka Evers. (2009). Neuroéthique : quand la matière s'éveille. Editions Odile Jacob.- Stanislas Dehaene (2009). La neuroéthique, une nouvelle frontière pour les sciences humaines. La vie des Idées.*

UE 7 - psychologie et genre (3ects)

Responsable :

S. DE BOSSCHER

Intervenants :

C. Bagès, S. De Bosscher, V. Fournier, C. Moroni, A. Rousseau et O. Viltart

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

La problématique de l'égalité fille/garçon femme/homme est de plus en plus présente, que ce soit dans le monde politique, éducatif, du travail... Quel est l'état actuel des connaissances sur les différences de sexe ? Cette UE propose un regard croisé de la psychologie de l'enfant, de l'éducation, différentielle, sociale, du travail, de la santé, de la neuropsychologie et de la physiologie sur la question du genre. Ainsi, seront abordées la clarification conceptuelle sexe/genre et une petite épistémologie ; les approches physiologique/développementale/neuropsychologique (la sexualisation du phénotype, l'impact des hormones sexuelles, la sexualisation de certaines régions du cerveau et les différences cognitives : mythe ou réalité; le vieillissement cognitif); les

approches développementales (socialisation, apprentissage des rôles de sexe, l'identité sexuée) ; les influences socio-culturelles (image du corps, la beauté) ; les approches sociales (la réussite scolaire, les différences d'interaction entre élèves et avec les enseignants, les choix d'orientation)

Compétences visées :

Être sensibilisé-e à la question de l'égalité entre les sexes, dans différents domaines (santé, travail, éducation....) ainsi qu'aux stéréotypes de sexe. Disposer de cadres théoriques et de cadres d'analyse.

UE 7 - psychologie et prévention (3ects)

Responsable :

A. ROUSSEAU

Intervenants :

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants à la méthodologie des actions de prévention tout au long de la vie. La politique actuelle de prévention s'appuie sur la sensibilisation et la modification des styles de vie et de l'environnement. C'est dans cette perspective que les programmes de prévention sont proposés et développés dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du travail. Des modèles issus de champs disciplinaires différents seront présentés afin d'apporter des connaissances sur l'implication de ceux-ci dans les programmes de prévention. Des programmes concrets de prévention seront présentés et discutés.

Prévention des conduites sexistes et homophobes

Prévention des risques liés au travail

Prévention de l'échec scolaire

Prévention dans la conduite automobile

Prévention de la chute chez les personnes âgées

Prévention de l'obésité infantile

Changer les attitudes et les comportements, oui mais comment ?

Compétences visées :

- Découvrir les notions de prévention

- Connaissances concernant les modèles théoriques sur lesquels s'appuient les stratégies de prévention
- Capacités de lecture critique des différents programmes de prévention développés.

UE 7 - psychologie et rythmes de vie (3ects)

Responsable :

A-S LASSALLE

Intervenants :

AS Lassalle, J. Thebault, E. Altintas, B. Mainguet

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

La question de l'existence des rythmes biologiques et des effets de nos rythmes de vie sur notre bien-être, influencés par les divers environnements que nous rencontrons, est une question importante avec de nombreuses implications dans le champ des interventions du psychologue. Il s'agit de montrer un regard croisé des questionnements suscités par la prise en considération du facteur temporel dans diverses disciplines de la psychologie : développement, cognitive, éducation, travail et ergonomie, prévention santé, psychopathologie, psychologie du sport...

Après une brève définition des fondements d'une approche temporelle en psychologie, il s'agira de montrer comment divers champs de la psychologie investissent, s'approprient les implications de cette approche :

*cognitive (variabilité du fonctionnement humain),

*développement (modifications des rythmes biologiques à tous les âges de la vie, du tout petit à la personne âgée ; chez le tout petit, transitions entre les divers milieux de vie : passage du milieu familial à structure d'accueil petite enfance dont l'organisation temporelle est contrainte par le collectif...importance des outils de transmission ; développement des rythmes de vie dans des contextes particuliers comme le milieu carcéral dans des quartiers mère-enfant...),

*éducation (réflexions autour de la prise en considération des besoins de l'enfant dans le contexte scolaire, histoire des temps scolaires, ... diagnostic temps des étudiants à l'université),

*travail et ergonomie (conciliation rythmes de vie sociale et de vie professionnelle, transitions de carrière, travail posté...)

*et psychopathologie (liens entre santé et rythmes de vie : dépression, comportements alimentaires, capacité attentionnelle et somnolence, addictions... ; facteurs temporels remarquables par exemple dans l'émergence de symptômes : sunshadowing, appétance pour l'alcool... ; exemple d'approche thérapeutique : thérapie interpersonnelle et des rythmes sociaux...)....

*(une intervention d'enseignant-chercheurs en staps pourrait être envisageable pour aborder l'effet des activités physiques sur le bien-être des individus, et la chronobiologie et préparation du sportif...)

Un objectif particulier sera une sensibilisation des étudiants à la connaissance, analyse de leurs propres rythmes de vie, permettant une prise de conscience et une amélioration du mieux-être au quotidien pour chacun.

Compétences visées :

Être sensibilisé aux questions relatives rythmes de vie, et d'éducation à la santé

UE 7 - troubles des comportements alimentaires (3ects)

Responsable :

J-L NANDRINO

Intervenants :

Volume horaire :

24 h (12h CM et 12h TD)

Programme :

Dans le cadre d'une approche plurielle, il s'agit de présenter les différents niveaux de la compréhension du développement des troubles du comportement alimentaire et leur maintien. On s'intéressera à la fois aux formes d'anorexie mentale et à la boulimie.

Compétences visées :

Les approches biologiques, psychologiques, familiales et culturelles seront abordées à la fois pour la compréhension des formes d'anorexie mentale ou de la boulimie. Les différents points développés concerneront :

Les modèles animaux de l'anorexie mentale et de la boulimie.

Stress et dysrégulation émotionnelle dans les TCA

Les dérèglements cognitifs et neuropsychologiques dans les TCA

Le rôle des interactions familiales
L'image du corps et les représentations culturelles

Références bibliographiques :

Solange Cook-Darzens. Thérapie familiale de l'adolescent anorexique. Dunod 2002.
Christopher G. Fairburn. Cognitive Behavior Therapy and Eating Disorders. Guilford Press. 2008.
Marie-Christine Mouren, Catherine Doyen, Marie-France Le Heuzey. **Troubles du comportement alimentaire de l'enfant, du nourrisson au pré-adolescent, manuel diagnostique et thérapeutique. Elsevier Masson 2011.**
Janet Treasure, Ulrike Schmidt, Eric van Furth (Editeurs). Handbook of Eating Disorders: Theory, Treatment and Research, 2nd Edition. Wiley 2003.
Isabelle Vareson. Les addictions comportementales. Mardaga 2009

UE 8 - psychométrie (3ects)

Responsables :

M. LUYAT

Intervenants :

V Leoni, M Luyat Y Miossec L Remy

Volume horaire :

24 h (8h CM et 16h TD)

Programme :

Cours et TD visent à développer les notions et les outils nécessaires au contrôle des qualités métrologiques des instruments d'évaluation, notamment des tests mentaux. Cet objectif concerne le praticien comme le chercheur. Il est développé dans la perspective de la pratique des tests, inventaires ou questionnaires et de leur élaboration.

Dans la continuité de ce qui est fait en L2, nous aborderons plus particulièrement la qualité de la mesure, la fidélité et la validité des tests psychométriques.

Compétences visées :

Savoir ce que sont les qualités métrologiques d'un test. Savoir vérifier les conditions d'application du modèle du score vrai. Savoir calculer fidélité et validité d'un test.

Références bibliographiques :

Laveault, D. et Grégoire, J. (2002). Introduction aux théories des tests en psychologie et en sciences de l'éducation (2e éd.). Bruxelles : De Boeck.

UE 9 – Langue vivante (3ects)

L'étudiant choisit une langue étrangère parmi celles qui sont enseignées à Lille3. Pour celles et ceux qui choisiraient l'Anglais, l'enseignement est assuré à l'UFR de Psychologie. Pour les autres, l'enseignement se fera dans les UFR où est enseignée la langue choisie.

Responsable :

J-F Brouttier

Organisation de l'enseignement :

Nombre de crédits : 3ECTS

TD et en ligne 24 heures

Travail de l'étudiant hors présentiel : 12 heures

Développement de l'oral et mise en pratique de l'apprentissage de l'anglais en autonomie : un cours qui aborde la méthodologie à mettre en œuvre afin d'écrire et présenter le TE/un sujet au choix dans la spécialité de chaque parcours.

Un test de positionnement en début d'année mènera à la création de groupes de niveau et la mise en place d'un dispositif hybride qui permettront une meilleure appropriation des contenus, laissant une place plus importante dans le cours pour l'interaction et la réflexion sur le processus d'apprentissage. Cela donnera ainsi à chaque étudiant la possibilité de progresser dans de meilleures conditions.

Les TD seront consacrés à la production écrite et à l'interaction et la production orale autour des thèmes de spécialité abordés en cours. Ceci afin de constituer un carnet de bord qui comporterait les dossiers des 4 thèmes étudiés en cours + un dossier avec : la synthèse du TE/ou sujet de spécialité au choix + corrections.

Compétences visées :

Compétences visées : être capable de

1. rédiger la synthèse de leur TE à partir de 3 documents (un audio) et une problématique ;
2. réfléchir, anticiper et surmonter les difficultés liées à la rédaction et la présentation du TE ;
3. présenter le TE à l'oral sous un angle différent (à deux).

Contenus de la formation (peuvent être modifiés) :

Un programme de travail en autonomie lié aux thèmes suivants : addiction (drugs) ; autism ; misconceptions about mental illnesses ; alzheimer & working memory

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu

UE10 – Projet de l'étudiant : travail d'études et de recherche avec ou sans stage (3ects)

Responsable :

O JANSSEN

Objectifs :

Etre préparé aux exigences du Master 1 en psychologie, notamment au stage et à la réalisation du mémoire de recherche ; disposer d'un éventail de méthodes et d'outils de recherche suffisant pour réaliser un travail de recherche personnel de façon autonome : aptitude à poser une question de recherche et à envisager une procédure permettant de la traiter, en mettant en relation la méthode utilisée avec le type d'analyse des données et les outils d'analyse ; être capable de confronter différentes méthodes et points de vue relatifs à un même objet de recherche et comprendre les limites inhérentes à chacune des méthodes.

Compétences visées :

Développer une connaissance approfondie de la démarche et des outils de la recherche en psychologie dans les différentes sous-disciplines ; connaissance des thématiques de recherche actuelles / connaissances fondamentales des métiers ; capacités à s'adapter à de nouvelles situations, à faire des choix et anticiper ; esprit d'initiative et capacité à entreprendre ; prise de décision ; souci de la qualité ; volonté de réussir.

Le Travail d'Etudes (TE) est un **Travail d'Initiation à la Recherche en Psychologie**, obligatoire pour tous les étudiants inscrits en Licence. Selon l'enseignant-chercheur et les thèmes, le Travail d'Etudes pourra ou non s'effectuer sur le terrain (écoles, lieux d'accueil et/ou de soins pour la petite enfance, hôpitaux, institutions spécialisées, entreprises). Il pourra aussi, le cas échéant, s'effectuer dans un des laboratoires de l'UFR. Pour certains lieux de recueil de données (par exemple : école), il sera nécessaire d'élaborer une convention sur PStage où il sera précisé dans la rubrique Objet de la convention : Recueil de données.

L'étudiant est évalué sur ses capacités à mener à bien **un travail de recherche** en psychologie. Pour ce faire, il doit rendre un document, **de type "mémoire"**, faisant la preuve de l'acquisition de compétences méthodologiques et de réflexions théoriques.

Stage non obligatoire

Les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage durant leur année de Licence 3 d'une durée maximum de **60 heures** (stages recherche et/ou d'observation cumulés).

Deux types de stage sont possibles sous couvert de l'établissement d'une convention :

1. Stage d'observation : Il s'agit d'un stage effectué sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'UFR de Psychologie et d'un référent de stage sur le terrain (entreprises, centres de soins, écoles etc.).

2. Stage Recherche: Il s'agit d'un stage effectué dans un laboratoire de recherche, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'UFR de Psychologie et d'un référent de stage dans ce laboratoire.

Quel que soit le type de stage effectué, il est **obligatoire** de produire un **rapport de stage écrit** qui sera **évalué** par l'enseignant-chercheur de l'UFR de Psychologie qui encadre le TE.

L'UE 10 est donc validée par 2 notes distinctes : 1 note pour le TE **et** 1 note pour le rapport de stage (si le rapport de stage n'est pas rendu et validé, l'UE n'est pas validée). Ce stage peut se dérouler sur l'ensemble de l'année universitaire (de septembre à juin), mais ne pourra en aucun cas se dérouler au-delà de la seconde session du jury du second semestre.

Procédure à respecter pour valider un stage d'observation ou de recherche

1. Etablir la convention de stage d'observation Licence 3 en vous connectant avec votre ENT sur Pstage.
2. Télécharger (au même endroit) et compléter **l'attestation de stage** en cochant la case « **Stage d'Observation** » ou « **Stage Recherche** » ([document obligatoire](#))
3. Faire signer la convention en 3 exemplaires et l'attestation par l'ensemble des partenaires (enseignant-chercheur de l'UFR, Référent de stage et Responsable de la structure).
4. La convention de stage ne sera validée que lorsque le (la) Directeur(trice) d'Etudes de Licence 3 aura signé l'ensemble. Le stage ne peut pas débuter avant cette validation.

Attention !!! Un délai de 15 jours doit être prévu pour la validation de la convention par le service des stages.

5. Vérifier sur votre ENT que votre convention a bien été validée AVANT de commencer votre stage.

6. A la fin de votre stage, demander à votre référent de stage sur le terrain de compléter **la fiche d'appréciation du stage** pour la joindre à votre rapport de stage (ce document est obligatoire).

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.

Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'Enseignements (UE). De façon générale, ces UE se répartissent en UE fondamentales, UE complémentaires, une UE de langue (UE 9) et un enseignement consacré à l'élaboration de votre projet d'étudiant (UE10).

UE 10 Projet de l'étudiant

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6.

Les Options d'ouverture

Les **options d'ouverture** vous permettent de découvrir un champ disciplinaire ou professionnel et de diversifier vos poursuites d'études en master. Elles peuvent en outre faciliter votre insertion professionnelle à l'issue de la licence.

Accessibles à partir de la Licence 2, ces options d'ouverture sont organisées sur plusieurs UE et sur plusieurs semestres. Elles viennent en lieu et place d'UE de votre parcours type de licence.

Suivre une option d'ouverture vous engage : vous devez la suivre sur la totalité de votre parcours de formation.

Nous vous invitons à prendre connaissance sur le site de l'ensemble des options d'ouverture qui vous sont proposées.

Liste des options d'ouverture

ESJ Journalisme (modalités d'accès particulières – accessible dès la Licence 1)

Français Langue Étrangère - FLE

Information-Documentation

Management des entreprises et des associations - MEA

Professorat des écoles

Sensibilisation aux métiers de l'enseignement

Attention : les parcours de licence suivants ne proposent pas d'options d'ouverture.

Licence mention Arts

Licence mention Économie et gestion quel que soit le parcours choisi

Licence mention Information Communication quel que soit le parcours choisi

Licence mention LEA quel que soit le parcours de langues choisi

Licence mention MIASHS quel que soit le parcours choisi

Licence mention Philosophie parcours Philosophie-Sociologie

Licence mention Psychologie

Licence mention Sociologie quel que soit le parcours choisi

Pour les autres parcours de licence, dans la mesure où chacun d'eux propose une liste limitée d'options d'ouverture, nous vous invitons à vérifier, sur le guide "Options d'ouverture", que l'option qui vous intéresse est bien proposée dans votre parcours de formation. Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat de votre composante ou du service en charge de la coordination des UE10 et des options d'ouverture (paulette.horent@univ-lille.fr).

Tout savoir sur les UE 10 : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Tout savoir sur les options d'ouverture : <https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-roubaix-tourcoing-lea/>.

CLIL : Centre de langues de l'université de Lille

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).

Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.

Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)

sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)

sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)

adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)

qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,

qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.

qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante

CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.

CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr

Contact : cles@univ-lille.fr

LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.

www.univ-lille.fr

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

CAMPUS PONT-DE-BOIS

BATIMENT A - ENTREE A8

SCOLARITÉ

Accueil général étudiant

03.20.41.62.10

Relais scolarité Pont-de-Bois

03.20.41.60.35

scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

VIE ÉTUDIANTE

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap

03.20.41.70.96 | bveh.pdb@univ-lille.fr

SANTÉ

Centre de santé de l'étudiant

03 20 90 74 05

Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)

03.20.41.62.46

suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

03.20.41.61.62

baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Hubhouse

03.20.41.60.95/97

hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr

INTERNATIONAL

Service des relations internationales

<https://international.univ-lille.fr/>

international-shs@univ-lille.fr

Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)

03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).

03.20.41.60.29 / 66.59 | baei-shs@univ-lille.fr

BÂTIMENT F

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale Régionale SHS

03.20.41.62.12 | sec-edshs@pres-ulnf.fr

doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales

BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)

Formation continue et alternance

03.20.41.72.72 | dfca-pontdebois@univ-lille.fr

formation-continue.univ-lille.fr

Service d'Enseignement à distance (SEAD)

03.20.41.65.55 | sead@univ-lille.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr</p> <p>SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr</p>

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PREVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Code de déontologie des psychologues du 22 mars 1996 actualisé en février 2012.

PRESENTATION

Le Code de Déontologie des Psychologues signé le 22 mars 1996 par l'AEPU (Association des Enseignants de Psychologie des Universités), l'ANOP (Association Nationale des Organisations de Psychologues) et la SFP (Société Française de Psychologie) puis adopté par 28 organisations de psychologues a représenté un moment particulièrement fort de la structuration identitaire de la profession en France. Ce code a été édité et diffusé à plus de 20 000 exemplaires de mars 1998 à mars 2000. Les associations signataires renonçaient à tous droits de propriété et autorisaient la reproduction du code sous réserve que soient mentionnés leurs noms et la date du document.

L'adoption du Code de déontologie par les psychologues a été suivie par la mise en place en 1997 de la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP), par la Commission Inter organisationnelle Représentative (CIR) composée de la plupart des organisations signataires du Code. L'une de missions de la CNCDP était de veiller à l'actualisation du Code.

En 2003 lorsque la plupart des organisations signataires du code de déontologie des psychologues crée la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP), la CNCDP devient commission de la Fédération (qui a pris le relais de l'ANOP). La FFPP veille à la stricte autonomie du fonctionnement de la CNCDP.

La CNCDP a largement diffusé dans la communauté ses bilans annuels de fonctionnement. Bilans que l'on peut consulter sur les sites des organisations de psychologues. C'est sur la base des analyses et remarques de la CNCDP que le travail du groupe de réécriture du code s'est organisé.

Les difficultés rencontrées par la CNCDP pour formuler certains avis en raison des limites et des insuffisances du Code de 1996 ont déterminé la réécriture de quelques articles. Par ailleurs, ses limites dans sa capacité à faire respecter le Code a initié une réflexion autour de la réglementation.

Sur la base de ces constats, la FFPP invite en 2004 les organisations de psychologues à s'atteler à ce travail de réécriture. Par ailleurs, lors de la table ronde professionnelle organisée par le Journal des Psychologues au cours de son forum du 23 au 25 novembre 2006 en Avignon, la FFPP en présence de la SFP, du SNP, du SPEL, de l'AFPS, de l'AEPU, du RNP, lance un appel aux organisations pour qu'une coopération s'établisse entre elles. La SFP prend l'initiative d'organiser le 10 février 2007 la première réunion inter organisationnelle. Celle-ci engage une réflexion pour rendre le code opposable et entreprend une réécriture du code prévue dès 1996.

En 2009, les organisations se regroupent dans le GIRÉDÉP (Groupe Inter organisationnel de Règlementation de la Déontologie des Psychologues) pour mener de concert ces deux tâches.

En Septembre 2011, le GIRÉDÉP soumet son dernier projet de réécriture à tous les psychologues et les invite à participer à ce travail en le soumettant à leur réflexion critique. De nombreuses remarques ont été faites par des psychologues individuellement ou rassemblés. Des psychologues de tous les champs d'activité et de tous les secteurs professionnels. Qu'ils soient ici remerciés de leur contribution riche. Une commission composée des membres du GIRÉDÉP a examiné chaque proposition en vue d'une rédaction finale.

La présentation publique, signature et perspectives s'est déroulée le 4 février 2012 Auditorium de l'Hôpital Européen Georges POMPIDOU 20 rue LEBLANC PARIS 15è

Membres du GiRÉDÉP :

ACOP-F; AEP; AFPEN; AFPL; AFPSA; AFPTO; ANaPS; ANPEC; APFC; A.Psy.G; Co-Psy-SNES (FSU); CPCN Ile de France; CPCN Atlantique; CPCN Languedoc- Roussillon; FFPP ;Institut P. Janet; Psychiops; SFP; SFPS; SNPES-PJJ-FSU ; SPPN; SNPsyEN (UNSA Education)

CODE DE DEONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES

France

Adopté en MARS 1996 par l'AEPU, l'ANOP et la SFP puis par 28 organisations ou associations de psychologues. Actualisé et proposé à signature en FEVRIER 2012.

L'avant propos qui suit a été rédigé lors de la rédaction du Code de déontologie des psychologues en mars 1996. Il pose le contexte de sa rédaction, son historique, l'impératif social toujours actuel, la responsabilité du psychologue.

Il y avait nécessité d'actualiser ce Code et de prendre en compte les remarques formulées par la Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues (CNCDP).

L'esprit du Code et sa structure ont été respectés. Le travail de réécriture s'est focalisé sur une expression claire avec une idée par article. C'est en 2004 qu'a débuté le travail de réécriture. Huit ans après, la communauté professionnelle est invitée à adopter le Code de Mars 1996 actualisé.

AVANT PROPOS

LA REFONTE DU CODE DE DEONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES : UN IMPERATIF SOCIAL

En matière de déontologie des psychologues, le seul texte de référence commune est le texte adopté en 1961 par la S.F.P. Considérant les changements intervenus en 35 ans au sein de la société dans l'exercice professionnel des psychologues, il apparaît qu'un écart s'est creusé entre les dispositions générales de ce texte et la réalité concrète des situations professionnelles. A l'éclairage des propositions faites par l'A.N.O.P. en 1987, une simple révision visant à combler cet écart n'est pas suffisante puisqu'une autre carence existe: faute de préciser les finalités de l'action des psychologues et de définir la spécificité de leur champ professionnel, le texte de 1961 ne permettait pas de fonder les obligations qui découlent de cet exercice, leur pertinence et leur force d'usage. Or la loi sur la protection de l'usage du titre est une étape décisive qui marque la reconnaissance, par la société, d'une réelle inscription sociale de la profession et du champ de la psychologie. A partir de l'expérience et des connaissances acquises il devient donc nécessaire de procéder à une refonte de ce Code.

Cette refonte est d'autant plus urgente que l'exercice professionnel de la psychologie s'est largement diversifié. Plus l'inscription sociale de la discipline se confirme, plus grandes sont les responsabilités, rendant plus difficile le maintien d'une réflexion éthique, qui fonde pourtant l'essence même de la compétence. Par ailleurs, la loi de 1985 a concrétisé l'existence d'une communauté professionnelle aux contours flous du fait des spécialisations et de leur cloisonnement.

Si chacun, au sein d'une profession, demeure responsable de ses actions, celles-ci peuvent avoir des conséquences sur l'ensemble de cette profession quant à la crédibilité et la reconnaissance des compétences professionnelles. Cette solidarité de

fait crée de nouvelles responsabilités réciproques : collectives envers chacun, individuelles envers la collectivité. En outre, cette loi prise " au titre des mesures de protection sociale " vise à sauvegarder les usagers et la société des abus et mésusages de la psychologie. Les professionnels sont donc, de fait, chargés de définir les règles qui caractérisent ces abus et mésusages, et de les prévenir. Il ressort de tous ces points que la nécessité d'un Code n'est plus seulement issue de l'aspiration morale des psychologues eux-mêmes, mais qu'elle est appelée par les exigences nouvelles émanant du législateur, donc de la cité.

LA REFONTE DE LEUR CODE DE DEONTOLOGIE : UN ENJEU POUR L'AVENIR DES PSYCHOLOGUES.

Si la communauté professionnelle n'assumait pas ses responsabilités, la protection du titre ne saurait se justifier durablement. Or ces responsabilités ne concernent pas seulement le respect des valeurs partagées quant à la mise en oeuvre des pratiques, mais, plus centralement, les buts que servent ces moyens. C'est, à ce point, la question de la fonction sociale des psychologues qui est posée, la question aussi de leur utilité au regard de l'intérêt collectif. Si l'enracinement social de la psychologie a placé la profession devant de nouveaux problèmes, les changements sociaux mettent à l'épreuve les repères collectifs traditionnels et font apparaître des demandes de plus en plus complexes et contradictoires. Aussi la psychologie et ses applications peuvent-elles être l'objet d'exigences paradoxales fortes, entre la demande de résolution magique des problèmes personnels et la volonté de maîtrise technologique des êtres humains. Dans ce contexte, les psychologues ont non seulement à mettre en évidence les règles qui guident leur action professionnelle et à clarifier les valeurs qui s'en dégagent, mais aussi à définir leurs limites face aux demandes sociales - qu'elles viennent des personnes ou des institutions -, et à affirmer leurs engagements éthiques. L'existence d'un Code reconnu et porté par tous est donc, de tous ces points de vue, un enjeu quant à l'affirmation de la fonction sociale des psychologues et quant à leur avenir individuel et collectif. Nombreux d'ailleurs sont les psychologues qui aspirent à refonder ce qui, par delà les singularités, inspire et légitime leur spécificité. Des professionnels de la psychologie se sont mis au travail, avec l'objectif d'associer le plus grand nombre de psychologues à cette tâche, afin que le nouveau Code puisse être validé et adopté par la profession.

La présente proposition émane de cette réflexion commune sur les nécessités et l'urgence d'une refonte du Code de Déontologie des Psychologues. Ces derniers ainsi que leurs organisations, ont donc été appelés à apporter leur contribution, en connaissance de cause, et en conscience de leurs responsabilités.

Actualisation du Code de déontologie des psychologues de mars 1996.
Février 2012

Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues.

PREAMBULE

L'usage professionnel du titre de psychologue est défini par l'article 44 de la loi n°85-772 du 25 juillet 1985 complété par l'article 57 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 qui fait obligation aux psychologues de s'inscrire sur les listes ADELI.

Le présent Code de déontologie est destiné à servir de règle aux personnes titulaires du titre de psychologue, quels que soient leur mode et leur cadre d'exercice, y compris leurs activités d'enseignement et de recherche. Il engage aussi toutes les personnes, dont les enseignants-chercheurs en psychologie (16ème section du Conseil National des Universités), qui contribuent à la formation initiale et continue des psychologues. Le respect de ces règles protège le public des mésusages de la psychologie et l'utilisation de méthodes et techniques se réclamant abusivement de la psychologie. Les organisations professionnelles signataires du présent Code s'emploient à le faire connaître et à s'y référer. Elles apportent, dans cette perspective, soutien et assistance à leurs membres.

PRINCIPES GENERAUX

La complexité des situations psychologiques s'oppose à l'application automatique de règles. Le respect des règles du présent Code de Déontologie repose sur une réflexion éthique et une capacité de discernement, dans l'observance des grands principes suivants :

Principe 1 : Respect des droits de la personne

Le psychologue réfère son exercice aux principes édictés par les législations nationale, européenne et internationale sur le respect des droits fondamentaux des personnes, et spécialement de leur dignité, de leur liberté et de leur protection. Il s'attache à respecter l'autonomie d'autrui et en particulier ses possibilités d'information, sa liberté de jugement et de décision. Il favorise l'accès direct et libre de toute personne au psychologue de son choix. Il n'intervient qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées. Il préserve la vie privée et l'intimité des personnes en garantissant le respect du secret professionnel. Il respecte le principe fondamental que nul n'est tenu de révéler quoi que ce soit sur lui-même.

Principe 2 : Compétence

Le psychologue tient sa compétence :

- de connaissances théoriques et méthodologiques acquises dans les conditions définies par la loi relative à l'usage professionnel du titre de psychologue;
- de la réactualisation régulière de ses connaissances;

- de sa formation à discerner son implication personnelle dans la compréhension d'autrui.

Chaque psychologue est garant de ses qualifications particulières. Il définit ses limites propres compte tenu de sa formation et de son expérience. Il est de sa responsabilité éthique de refuser toute intervention lorsqu'il sait ne pas avoir les compétences requises. Quel que soit le contexte de son intervention et les éventuelles pressions subies, il fait preuve de prudence, mesure, discernement et impartialité.

Principe 3 : Responsabilité et autonomie

Outre ses responsabilités civiles et pénales, le psychologue a une responsabilité professionnelle.

Dans le cadre de sa compétence professionnelle, le psychologue décide et répond personnellement du choix et de l'application des méthodes et techniques qu'il conçoit et met en oeuvre et des avis qu'il formule. Il peut remplir différentes missions et fonctions : il est de sa responsabilité de les distinguer et de les faire distinguer.

Principe 4 : Rigueur

Les modes d'intervention choisis par le psychologue doivent pouvoir faire l'objet d'une explicitation raisonnée et d'une argumentation contradictoire de leurs fondements théoriques et de leur construction. Le psychologue est conscient des nécessaires limites de son travail.

Principe 5 : Intégrité et probité

Le psychologue a pour obligation de ne pas exploiter une relation professionnelle à des fins personnelles, religieuses, sectaires, politiques, ou en vue de tout autre intérêt idéologique.

Principe 6 : Respect du but assigné

Les dispositifs méthodologiques mis en place par le psychologue répondent aux motifs de ses interventions, et à eux seulement. En construisant son intervention dans le respect du but assigné, le psychologue prend notamment en considération les utilisations qui pourraient en être faites par des tiers.

TITRE I- L'EXERCICE PROFESSIONNEL

CHAPITRE I DEFINITION DE LA PROFESSION

Article 1 : Le psychologue exerce différentes fonctions à titre libéral, salarié du secteur public, associatif ou privé. Lorsque les activités du psychologue sont exercées du fait de sa qualification, le psychologue fait état de son titre.

Article 2 : La mission fondamentale du psychologue est de faire reconnaître et respecter la personne dans sa dimension psychique. Son activité porte sur les composantes psychologiques des individus considérés isolément ou collectivement et situés dans leur contexte.

Article 3 : Ses interventions en situation individuelle, groupale ou institutionnelle relèvent d'une diversité de pratiques telles que l'accompagnement psychologique, le conseil, l'enseignement de la psychologie, l'évaluation, l'expertise, la formation, la psychothérapie, la recherche, le travail institutionnel. Ses méthodes sont diverses et adaptées à ses objectifs. Son principal outil est l'entretien.

CHAPITRE II LES CONDITIONS DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Article 4 : Qu'il travaille seul ou en équipe, le psychologue fait respecter la spécificité de sa démarche et de ses méthodes. Il respecte celles des autres professionnels.

Article 5 : Le psychologue accepte les missions qu'il estime compatibles avec ses fonctions et ses compétences.

Article 6 : Quand des demandes ne relèvent pas de sa compétence, il oriente les personnes vers les professionnels susceptibles de répondre aux questions ou aux situations qui lui ont été soumises.

Article 7 : Les obligations concernant le respect du secret professionnel s'imposent quel que soit le cadre d'exercice.

Article 8 : Lorsque le psychologue participe à des réunions pluri professionnelles ayant pour objet l'examen de personnes ou de situations, il restreint les informations qu'il échange à celles qui sont nécessaires à la finalité professionnelle. Il s'efforce, en tenant compte du contexte, d'informer au préalable les personnes concernées de sa participation à ces réunions.

Article 9 : Avant toute intervention, le psychologue s'assure du consentement libre et éclairé de ceux qui le consultent ou qui participent à une évaluation, une recherche ou une expertise. Il a donc l'obligation de les informer de façon claire et intelligible des objectifs, des modalités, des limites de son intervention et des éventuels destinataires de ses conclusions.

Article 10 : Le psychologue peut recevoir à leur demande, des mineurs ou des majeurs protégés par la loi en tenant compte de leur statut, de leur situation et des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 11 : L'évaluation, l'observation ou le suivi au long cours auprès de mineurs ou de majeurs protégés proposés par le psychologue requièrent outre le consentement éclairé de la personne, ou au moins son assentiment, le consentement des détenteurs de l'autorité parentale ou des représentants légaux.

Article 12 : Lorsque l'intervention se déroule dans un cadre de contrainte ou lorsque les capacités de discernement de la personne sont altérées, le psychologue s'efforce

de réunir les conditions d'une relation respectueuse de la dimension psychique du sujet.

Article 13 : Les avis du psychologue peuvent concerner des dossiers ou des situations qui lui sont rapportées. Son évaluation ne peut cependant porter que sur des personnes ou des situations qu'il a pu lui-même examiner.

Article 14 : Dans toutes les situations d'évaluation, quel que soit le demandeur, le psychologue informe les personnes concernées de leur droit à demander une contre évaluation.

Article 15 : Le psychologue n'utilise pas de sa position à des fins personnelles, de prosélytisme ou d'aliénation économique, affective ou sexuelle d'autrui.

Article 16 : Le psychologue présente ses conclusions de façon claire et compréhensible aux intéressés.

Article 17 : Lorsque les conclusions du psychologue sont transmises à un tiers, elles répondent avec prudence à la question posée et ne comportent les éléments d'ordre psychologique qui les fondent que si nécessaire. La transmission à un tiers requiert l'assentiment de l'intéressé ou une information préalable de celui-ci.

Article 18 : Le psychologue n'engage pas d'intervention ou de traitement impliquant des personnes auxquelles il est personnellement lié. Dans une situation de conflits d'intérêts, le psychologue a l'obligation de se récuser.

Article 19 : Le psychologue ne peut se prévaloir de sa fonction pour cautionner un acte illégal et son titre ne le dispense pas des obligations de la loi commune. Dans le cas de situations susceptibles de porter atteinte à l'intégrité psychique ou physique de la personne qui le consulte ou à celle d'un tiers, le psychologue évalue avec discernement la conduite à tenir en tenant compte des dispositions légales en matière de secret professionnel et d'assistance à personne en péril. Le psychologue peut éclairer sa décision en prenant conseil auprès de collègues expérimentés.

Article 20 : Les documents émanant d'un psychologue sont datés, portent son nom, son numéro ADELI, l'identification de sa fonction, ses coordonnées professionnelles, l'objet de son écrit et sa signature. Seul le psychologue auteur de ces documents est habilité à les modifier, les signer ou les annuler. Il refuse que ses comptes rendus soient transmis sans son accord explicite et fait respecter la confidentialité de son courrier postal ou électronique.

Article 21 : Le psychologue doit pouvoir disposer sur le lieu de son exercice professionnel d'une installation convenable, de locaux adéquats pour préserver la confidentialité, de moyens techniques suffisants en rapport avec la nature de ses actes professionnels et des personnes qui le consultent.

Article 22 : Dans le cas où le psychologue est empêché ou prévoit d'interrompre son activité, il prend, avec l'accord des personnes concernées, les mesures appropriées pour que la continuité de son action professionnelle puisse être assurée.

CHAPITRE III LES MODALITES TECHNIQUES DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Article 23 : La pratique du psychologue ne se réduit pas aux méthodes et aux techniques employées. Elle est indissociable d'une appréciation critique et d'une mise en perspective théorique de ces techniques.

Article 24 : Les techniques utilisées par le psychologue à des fins d'évaluation, de diagnostic, d'orientation ou de sélection, doivent avoir été scientifiquement validées et sont actualisées.

Article 25 : Le psychologue est averti du caractère relatif de ses évaluations et interprétations. Il prend en compte les processus évolutifs de la personne. Il ne tire pas de conclusions réductrices ou définitives concernant les ressources psychologiques et psychosociales des individus ou des groupes.

Article 26 : Le psychologue recueille, traite, classe, archive, conserve les informations et les données afférentes à son activité selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il en est de même pour les notes qu'il peut être amené à prendre au cours de sa pratique professionnelle. Lorsque ces données sont utilisées à des fins d'enseignement, de recherche, de publication ou de communication, elles sont impérativement traitées dans le respect absolu de l'anonymat.

Article 27 : Le psychologue privilégie la rencontre effective sur toute autre forme de communication à distance et ce quelle que soit la technologie de communication employée. Le psychologue utilisant différents moyens télématiques (téléphone, ordinateur, messagerie instantanée, cybercaméra) et du fait de la nature virtuelle de la communication, explique la nature et les conditions de ses interventions, sa spécificité de psychologue et ses limites.

Article 28 : Le psychologue exerçant en libéral fixe librement ses honoraires, informe ses clients de leur montant dès le premier entretien et s'assure de leur accord.

CHAPITRE IV LES DEVOIRS DU PSYCHOLOGUE ENVERS SES PAIRS

Article 29 : Le psychologue soutient ses pairs dans l'exercice de leur profession et dans l'application et la défense du présent Code. Il répond favorablement à leurs demandes de conseil et d'aide dans les situations difficiles, notamment en contribuant à la résolution des problèmes déontologiques.

Article 30 : Le psychologue respecte les références théoriques et les pratiques de ses pairs pour autant qu'elles ne contreviennent pas aux principes généraux du présent Code. Ceci n'exclut pas la critique argumentée.

Article 31 : Lorsque plusieurs psychologues interviennent dans un même lieu professionnel ou auprès de la même personne, ils se concertent pour préciser le cadre et l'articulation de leurs interventions.

CHAPITRE V LE PSYCHOLOGUE ET LA DIFFUSION DE LA PSYCHOLOGIE

Article 32 : Le psychologue a une responsabilité dans la diffusion de la psychologie et de l'image de la profession auprès du public et des médias. Il fait une présentation de

la psychologie, de ses applications et de son exercice en accord avec les règles déontologiques de la profession. Il use de son droit de rectification pour contribuer au sérieux des informations communiquées au public.

Article 33 : Le psychologue fait preuve de discernement, dans sa présentation au public, des méthodes et techniques psychologiques qu'il utilise. Il informe le public des dangers potentiels de leur utilisation et instrumentalisation par des non psychologues. Il se montre vigilant quant aux conditions de sa participation à tout message diffusé publiquement.

TITRE II LA FORMATION DES PSYCHOLOGUES

Article 34 : L'enseignement de la psychologie respecte les règles déontologiques du présent Code. En conséquence, les institutions de formation :

- diffusent le Code de Déontologie des Psychologues aux étudiants en psychologie dès le début de leurs études ;
- fournissent les références des textes législatifs et réglementaires en vigueur ;
- s'assurent que se développe la réflexion sur les questions éthiques et déontologiques liées aux différentes pratiques : enseignement, formation, pratique professionnelle, recherche.

Article 35 : Le psychologue enseignant la psychologie ne participe qu'à des formations offrant des garanties scientifiques sur leurs finalités et leurs moyens.

Article 36 : Les formateurs ne tiennent pas les étudiants pour des patients ou des clients. Ils ont pour seule mission de les former professionnellement, sans exercer sur eux une quelconque pression.

Article 37 : L'enseignement présente les différents champs d'étude de la psychologie, ainsi que la pluralité des cadres théoriques, des méthodes et des pratiques, dans un souci de mise en perspective et de confrontation critique. Il bannit nécessairement l'endoctrinement et le sectarisme.

Article 38 : L'enseignement de la psychologie fait une place aux disciplines qui contribuent à la connaissance de l'homme et au respect de ses droits, afin de préparer les étudiants à aborder les questions liées à leur futur exercice dans le respect des connaissances disponibles et des valeurs éthiques.

Article 39 : Il est enseigné aux étudiants que les procédures psychologiques concernant l'évaluation des personnes et des groupes requièrent la plus grande rigueur scientifique et éthique dans le choix des outils, leur maniement - prudence, vérification - et leur utilisation - secret professionnel et confidentialité -. Les présentations de cas se font dans le respect de la liberté de consentir ou de refuser, de la dignité et de l'intégrité des personnes présentées.

Article 40 : Les formateurs, tant universitaires que praticiens, veillent à ce que leurs pratiques, de même que les exigences universitaires - mémoires de recherche, stages, recrutement de participants, présentation de cas, jurys d'examens, etc. - soient

conformes à la déontologie des psychologues. Les formateurs qui encadrent les stages, à l'Université et sur le terrain, veillent à ce que les stagiaires appliquent les dispositions du Code, notamment celles qui portent sur la confidentialité, le secret professionnel, le consentement éclairé. Les dispositions encadrant les stages et les modalités de la formation professionnelle (chartes, conventions) ne doivent pas contrevenir aux dispositions du présent Code.

Article 41 : Le psychologue enseignant la psychologie n'accepte aucune rémunération de la part d'une personne qui a droit à ses services au titre de sa fonction. Il n'exige pas des étudiants leur participation à d'autres activités, payantes ou non, lorsque celles-ci ne font pas explicitement partie du programme de formation dans lequel sont engagés les étudiants.

Article 42 : L'évaluation tient compte des règles de validation des connaissances acquises au cours de la formation initiale selon les modalités officielles. Elle porte sur les disciplines enseignées à l'Université, sur les capacités critiques et d'autoévaluation des candidats, et elle requiert la référence aux exigences éthiques et aux règles déontologiques des psychologues.

Article 43 : Les enseignements de psychologie destinés à la formation de professionnels non psychologues observent les mêmes règles déontologiques que celles énoncées aux articles 40, 41 et 42 du présent Code.

TITRE III LA RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE

Article 44 : La recherche en psychologie vise à acquérir des connaissances de portée générale et à contribuer si possible à l'amélioration de la condition humaine. Toutes les recherches ne sont pas possibles ni moralement acceptables. Le savoir psychologique n'est pas neutre. La recherche en psychologie implique le plus souvent la participation de sujets humains dont il faut respecter la liberté et l'autonomie, et éclairer le consentement. Le chercheur protège les données recueillies et n'oublie pas que ses conclusions comportent le risque d'être détournées de leur but.

Article 45 : Le chercheur ne réalise une recherche qu'après avoir acquis une connaissance approfondie de la littérature scientifique existant à son sujet, formulé des hypothèses explicites et choisi une méthodologie permettant de les éprouver. Cette méthodologie doit être communicable et reproductible.

Article 46 : Préalablement à toute recherche, le chercheur étudie, évalue les risques et les inconvénients prévisibles pour les personnes impliquées dans ou par la recherche. Les personnes doivent également savoir qu'elles gardent leur liberté de participer ou non et peuvent en faire usage à tout moment sans que cela puisse avoir sur elles quelque conséquence que ce soit. Les participants doivent exprimer leur accord explicite, autant que possible sous forme écrite.

Article 47 : Préalablement à leur participation à la recherche, les personnes sollicitées doivent exprimer leur consentement libre et éclairé. L'information doit être faite de

façon intelligible et porter sur les objectifs et la procédure de la recherche et sur tous les aspects susceptibles d'influencer leur consentement.

Article 48 : Si, pour des motifs de validité scientifique et de stricte nécessité méthodologique, la personne ne peut être entièrement informée des objectifs de la recherche, il est admis que son information préalable soit incomplète ou comporte des éléments volontairement erronés. Cette exception à la règle du consentement éclairé doit être strictement réservée aux situations dans lesquelles une information complète risquerait de fausser les résultats et de ce fait de remettre en cause la recherche. Les informations cachées ou erronées ne doivent jamais porter sur des aspects qui seraient susceptibles d'influencer l'acceptation à participer. Au terme de la recherche, une information complète devra être fournie à la personne qui pourra alors décider de se retirer de la recherche et exiger que les données la concernant soient détruites.

Article 49 : Lorsque les personnes ne sont pas en mesure d'exprimer un consentement libre et éclairé (mineurs, majeurs protégés ou personnes vulnérables), le chercheur doit obtenir l'autorisation écrite d'une personne légalement autorisée à la donner. Y compris dans ces situations, le chercheur doit consulter la personne qui se prête à la recherche et rechercher son adhésion en lui fournissant des explications appropriées de manière à recueillir son assentiment dans des conditions optimales.

Article 50 : Avant toute participation, le chercheur s'engage vis-à-vis du sujet à assurer la confidentialité des données recueillies. Celles-ci sont strictement en rapport avec l'objectif poursuivi. Toutefois, le chercheur peut être amené à livrer à un professionnel compétent toute information qu'il jugerait utile à la protection de la personne concernée.

Article 51 : Le sujet participant à une recherche a le droit d'être informé des résultats de cette recherche. Cette information lui est proposée par le chercheur.

Article 52 : Le chercheur a le devoir d'informer le public des connaissances acquises sans omettre de rester prudent dans ses conclusions. Il veille à ce que ses comptes rendus ne soient pas travestis ou utilisés dans des développements contraires aux principes éthiques.

Article 53 : Le chercheur veille à analyser les effets de ses interventions sur les personnes qui s'y sont prêtées. Il s'enquiert de la façon dont la recherche a été vécue. Il s'efforce de remédier aux inconvénients ou aux effets éventuellement néfastes qu'aurait pu entraîner sa recherche.

Article 54 : Lorsque des chercheurs et/ou des étudiants engagés dans une formation participent à une recherche, les bases de leur collaboration doivent être préalablement explicitées ainsi que les modalités de leur participation aux éventuelles publications à hauteur de leur contribution au travail collectif.

Article 55 : Lorsqu'il agit en tant qu'expert (rapports pour publication scientifique, autorisation à soutenir thèse ou mémoire, évaluation à la demande d'organisme de

recherche...) le chercheur est tenu de garder secrets les projets et les idées dont il a pris connaissance dans l'exercice de sa fonction d'expertise. Il ne peut en aucun cas en tirer profit pour lui-même.

L'harmonisation Européenne des Codes Nationaux

Un enjeu essentiel - Un processus engagé.

La Communauté Européenne est aujourd'hui un fait irréversible. Nul ne saurait donc ignorer la nécessité, pour toutes les professions, de veiller à une harmonisation des éléments qui fondent sa réalité, son devenir, son inscription sociale. La réflexion éthique et la mise en oeuvre d'une déontologie sont, pour les psychologues, des éléments centraux et essentiels quant à l'exercice et au devenir de la profession.

C'est en ce sens que, dès sa création en 1981, la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (FEAP) a posé cette préoccupation en tête de ses objectifs. Après un long travail de concertation et d'élaboration, un texte générique de référence, le « Méta code », a été adopté en juillet 1995 par l'Assemblée Générale de la FEAP à Athènes.

Ce «méta code» vise à impulser une harmonisation des codes nationaux européens par l'articulation de quatre principes fondamentaux engageant une dynamique commune. S'il émane, bien évidemment pour partie, des nécessités et impératifs dictés par l'exercice de la discipline (impératifs dépassant donc les influences nationales voire continentales), il inscrit par contre cet exercice dans le cadre des valeurs culturelles, philosophiques, historiques... propres à l'identité européenne. Ce méta code est donc destiné aux professionnels, à leurs organisations et instances nationales et n'a pas vocation publique.

Depuis 1995, un Comité permanent européen de la Fédération poursuit son travail de promotion et d'harmonisation de la déontologie. Il a engagé une réflexion sur les dispositifs qui doivent accompagner sa mise en oeuvre (évolution du contenu des codes, modalités de la formation initiale et continue en la matière, constitution et nature des instances d'arbitrage et d'avis...).

Depuis 1992, dans le même esprit, le groupe des pays de l'Europe du Sud de cette fédération (ANOP: France, AUI: Italie, COP: Espagne, GPA : Grèce, MUPP : Malte, SNP: Portugal) ont mis au point une «charte» professionnelle qui a l'ambition de synthétiser brièvement les mêmes principes essentiels afin de faciliter son accès au public. Cette «Charte Européenne», qui témoigne de ce processus d'harmonisation, a été ratifiée par l'ensemble de la Fédération. Ce texte, traduit en huit langues, est donc aujourd'hui un engagement pour les 29 pays de l'Europe, membres de la FEAP, soit plus de 120 000 psychologues. Il est à noter que les quatre principes fondamentaux fondent actuellement le méta code, la charte et notre code national.

C'est ainsi qu'au delà des différences culturelles, de la diversité des références légales et nationales, de la multiplicité des champs d'activité, des fonctions et des références théoriques, l'identité professionnelle des psychologues s'affirme et se renforce

autour, prioritairement, de leurs devoirs, de leurs responsabilités individuelles et collectives, des valeurs qu'ils partagent et défendent en commun.

Enfin, ce processus d'harmonisation européenne contribue à renforcer la portée et la valeur du code de déontologie national.

CHARTRE EUROPEENNE DES PSYCHOLOGUES

Principes fondamentaux :

Respect et développement du droit des personnes et de leur dignité

Le psychologue respecte et oeuvre à la promotion des droits fondamentaux des personnes, de leur liberté, de leur dignité, de la préservation de leur intimité et de leur autonomie, de leur bien-être psychologique.

Il ne peut accomplir d'actes qu'avec le consentement des personnes concernées, sauf dispositions légales impératives. Réciproquement, quiconque doit pouvoir, selon son choix, s'adresser directement et librement à un psychologue.

Il assure la confidentialité de l'intervention psychologique et respecte le secret professionnel, la préservation de la vie privée, y compris lorsqu'il est amené à transmettre des éléments de son intervention.

La Compétence

La compétence du psychologue est issue des connaissances théoriques de haut niveau acquises à l'université et sans cesse réactualisées, ainsi que d'une formation pratique supervisée par ses pairs, chaque psychologue garantissant ses qualifications particulières en vertu de ses études, de sa formation, de son expérience spécifique, en fixant par là-même ses propres limites.

La Responsabilité

Dans le cadre de sa compétence, le psychologue assume la responsabilité du choix, de l'application, des conséquences des méthodes et techniques qu'il met en oeuvre et des avis professionnels qu'il émet au regard des personnes, des groupes et de la société.

Il refuse toute intervention, toute fonction théorique ou technique qui entreraient en contradiction avec ses principes éthiques.

La Probité

L'application de ces trois principes repose sur le devoir de probité qui s'impose à chaque psychologue dans l'exercice de l'ensemble de ses activités et dans son effort permanent pour clarifier ses références et méthodes, ses missions et fonctions, les services qu'il propose.

Ces quatre principes sont fondamentaux et essentiels. Les psychologues s'engagent à respecter et à développer ces principes, à s'en inspirer et à les faire connaître.

A partir de ces principes, ils règlent les rapports qu'ils entretiennent dans leur propre communauté scientifique et professionnelle et ceux qu'ils développent avec l'ensemble des autres professions.

Adoptée à Athènes le 1er juillet 1995 par les 29 pays membres lors de l'Assemblée Générale de la FEAP (Fédération Européenne des Associations Professionnelles de Psychologues)

Les associations signataires renoncent à tous droits de propriété et autorisent la reproduction du Code sous réserve que soient mentionnés leurs noms et la date du présent document : 22 mars 1996 et actualisé en février 2012).